

**L**e rapport présenté hier par les chefs des inspecteurs devant le Conseil de sécurité de l'ONU n'aura pas provoqué de surprises. Les inspections n'ont toujours pas permis à ce jour de découvrir d'armes de destruction massive en Irak, même si des soupçons subsistent.

Quant aux quelques missiles dont le rayon d'action excéderait la portée autorisée, soit 150 kilomètres, l'argument mériterait d'être conservé au musée de la mauvaise foi. Il faut savoir en effet que d'immenses pays, dont certains distingués membres de «l'axe du mal», disposent d'engins portant jusqu'à plusieurs milliers de kilomètres.

OPINION

## Un choix cornélien

Désormais, le temps ne travaille plus pour les va-t-en-guerre. Malgré une campagne de persuasion sans précédent, qui a souvent confiné à la manipulation, l'opinion commence à entrevoir, derrière le paravent de la lutte contre le terrorisme, une volonté d'hégémonie sur le Moyen-Orient. Avec à la clé le contrôle de la quasi totalité des ressources pétrolières de la planète.

Ce net revirement, observé jusqu'aux Etats-Unis, viendra perturber les plans ripolinés des stratèges alliés. Car les manifestations organisées aujourd'hui dans les cinq continents en signe de refus de la guerre exerceront une influence considérable sur les gouvernements concernés. L'échéance est donc périlleuse pour George Bush. Car une résolution du Conseil de sécurité prônant le recours à la force n'est plus acquise en raison de l'opposition affichée par la Russie, la France et la Chine, toutes trois détentrices d'un droit de veto.

Or l'énorme et dispendieux dispositif militaire allié – plus de 150.000 hommes à ce jour – est prêt à entrer en action. Si le conseil décide de prolonger les inspections – c'est aujourd'hui probable –, les Américains n'accepteront pas un allongement inconsidéré de ce délai.

D'autre part, un retrait pur et simple des forces alliées est difficilement concevable, il décrédibiliserait les Etats-Unis aux yeux du monde arabe. Quant à passer à l'offensive sans résolution, c'est militairement tout à fait réalisable pour les alliés. Mais une telle initiative serait désormais une véritable catastrophe pour leur image dans le monde. George Bush a de quoi occuper son week-end...

Jacques Girard

# L'Irak doit prouver sa bonne foi

**ONU** ■ Dans son rapport, le chef des inspecteurs a exhorté Bagdad à coopérer pour éclaircir des points obscurs, notamment de «nombreux armements prohibés»



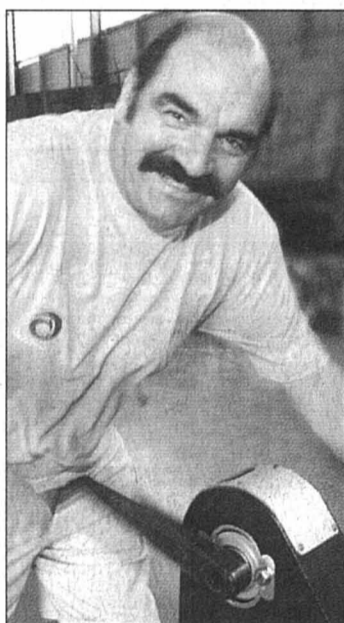
**L**e Conseil de sécurité de l'ONU reste divisé après le rapport des inspecteurs en désarmement. Ceux-ci ont demandé plus de temps. Hans Blix a déclaré que Bagdad n'avait pas rendu compte de «nombreux armements prohibés». Les Etats-Unis ont réagi en réitérant leurs menaces guerrières. Saddam Hussein sera désarmé d'une façon ou d'une autre, a assuré George W. Bush. Il a réaffirmé sa conviction que le président irakien a des liens avec les réseaux terroristes. La France, la Russie et la Chine ont maintenu leur opposition à l'intervention en Irak.

■ page 21

Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan ne partage pas forcément les vues de Colin Powell.

PHOTO KEYSTONE

## VOILE Egger à la rescousse



L'équipage d'«Alinghi» n'a plus de secret pour lui: Jean-Pierre Egger s'est en effet occupé de très près des membres du Défi suisse.

PHOTO KEYSTONE

■ page 31

## Les exposants réagissent

**Le Locle** ■ Le comité d'Expol a décrété une pause d'un an. Commerçants irrités



Depuis treize ans, Expol est organisé par le même comité, bénévole, qui vient de décider une pause d'un an pour plancher sur la formule. En effet, la dernière édition lui a donné du mal, les exposants se faisant désirer. L'argumentaire des uns et des autres est parfois contrasté.

PHOTO ARCH-GALLEY

■ page 9

## LOGEMENTS Politique dynamique



Pour lutter contre la pénurie, le Conseil d'Etat favorisera la rénovation et la construction de nouveaux immeubles locatifs. Le responsable de l'Office du logement, Pascal Magnin (photo), sera notamment chargé de mettre en relation les différents partenaires.

PHOTO LEUENBERGER

■ page 3

## BERNE

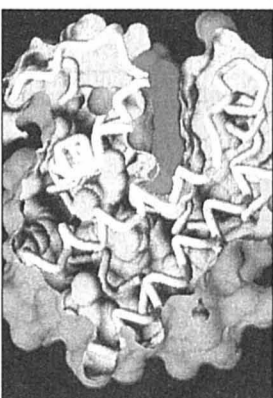
### Taux record d'infractions

La statistique de la criminalité 2002 publiée par la police recense 37.337 infractions dans le canton de Berne, soit une augmentation de 17,9 pour cent. La tendance à la baisse enregistrée depuis 1999 subit ainsi un net arrêt.

■ page 13

## SCIENCES ET LOISIRS

### Vampirisme: une histoire d'enzymes?



L'hémoglobine (photo sp) contient un pigment appelé porphyrine, qui cause parfois de graves affections, liées notamment à la lumière. Une inépuisable source de recherches médicales, mais aussi une explication possible de la légende des vampires...

■ page 20

## SOLIDARITÉ

### Le POP dépose son initiative

Le Parti ouvrier et populaire (POP) de La Chaux-de-Fonds a déposé hier son initiative dite «pour une allocation annuelle de solidarité», avec 5987 signatures avant contrôle. Il en faut entre 4100 et 4200 pour qu'elle soit validée.

■ page 5

## PUBLICITE

**Pippo di Roma**  
Classe Italiana  
Rome Paris Londres New-York

Liquidation du stock

**60%**  
à  
**70%**  
Av. Léopold-Robert 51

CANCER

Un jour pour briser le tabou

Difficile d'ignorer que le 14 février est dédié aux amoureux; en revanche, peu d'entre nous savent que le 15 février a été consacrée Journée internationale de enfants malades du cancer. C'est pourquoi l'Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer (Arfec) lance une interpellation pour dire que le sujet ne doit pas rester tabou. «Nous souhaiterions vous stimuler, vous encourager à développer un autre regard, une autre attitude vis-à-vis des familles qui ont un enfant atteint d'un cancer (...) pour qu'elles soient moins seules sur le difficile et long chemin du combat contre la maladie qui malmène leur enfant, la fratrie, le couple», insiste le président Olivier Ray.

Relancer la section

Créée en 1987, l'Arfec compte depuis 1995 des antennes cantonales. Mais depuis près de deux ans, il n'y a plus de délégué pour la région neuchâteloise, faute de candidat. «Un des objectifs du président, c'est de retrouver quelqu'un pour relancer la section», indique la répondante de l'Arfec. En attendant, c'est le secrétariat central de Lausanne (tél. 021 653 11 10) qui sert de relais pour la trentaine de familles neuchâteloises affiliées.

L'Arfec réunit des parents dont un enfant est (ou a été) atteint d'un cancer, dans le but, notamment, de favoriser les contacts et d'aider les familles. Depuis 1991, par exemple, elle met à disposition un hébergement gratuit pour les membres ayant un enfant en traitement au Chuv, à Lausanne. Cette année, elle travaille à la création d'un poste d'accompagnant, destiné à épauler les familles. Au total, elle compte près de deux cents familles membres. /bre

De l'importance d'être romande

TSR ■ Mercredi, le directeur a évoqué les défis à relever. Hier, il a révélé les noms de ceux qui dirigeront la programmation

Par Nicolas Huber

«Enfin, deux ans après mon arrivée, la TSR est reconstruite!» a glissé à Neuchâtel un Gilles Marchand plutôt soulagé. En invitant mercredi soir le directeur de la TSR pour un exposé, la section neuchâteloise de la Société de radiodiffusion et de télévision (SRT-NE) est en effet tombée au cœur de l'actu: le big boss a révélé hier les noms des trois nouveaux directeurs de la programmation (voir encadré).

Le contenu de nos deux chaînes romandes, voilà ce que cet habile Marchand est venu vendre mercredi. Avec le bon goût de ne pas en rajouter: «En Suisse, la consommation de télévision est moyenne, et cela me va très bien: la surconsommation dans certains pays est le signe d'un isolement social, d'une solitude...» Toujours sincère, le directeur relève la «fidélité des Romands»: l'audience de la TSR reste stable (30% de part de marché entre TSR1 et 2), malgré la multiplication des chaînes concurrentes.

Enjeux identitaires

Des chiffres positifs, qui rappellent pourtant que les Romands passent 70% de leurs 167 minutes de TV quotidiennes sur des chaînes étrangères. A commencer par TFI (presque 17% de part de marché), que Gilles Marchand appelle «la concurrence de base: c'est avec elle que les Suisses nous comparant». Une comparaison douloureuse puisque la TSR existe sur un budget de 330 millions de francs, contre 1,3 milliard pour la chaîne française.

Comment survivre dans l'ombre de ce Goliath cathodique? En restant soi-même, donc romand: «Si on imite TFI, on est foutu!» Logique: quand



Pour le big boss Gilles Marchand, le seul moyen de survivre pour la TSR est de ne surtout pas copier ses rivales.

PHOTO KEYSTONE

deux programmes se ressemblent, les spectateurs suivent celui qui propose les séries, les divertissements ou les documentaires les plus chers... Pas question donc de produire une pâle copie d'émissions qui cartonnent, «même si, proportionnellement, les Romands apprécient encore plus que les Français «Loft Story» ou «L'île de la tentation»...»

La TSR se concentrera ainsi encore davantage sur sa région et ses habitants. Par exemple en développant les sujets événementiels (comme le «Trois heures pour la Suisse» présenté l'été dernier dans le cadre d'Expo.02), ou en glissant des «news» régionales à chaque TJ. Sans oublier de continuer à produire des émissions maison, «puisque c'est comme cela que nous pouvons affirmer notre différence.»

Pour Gilles Marchand, le débat dépasse de loin les enjeux financiers: «Si nous perdons des

parts de marché, qui parlera aux Romands d'eux-mêmes, de la Berne fédérale ou de la Suisse? Ni TFI, ni M6.»

Avant l'exposé de son invité, la SRT-NE s'était réunie en as-

semblée générale. Les membres ont désigné leur nouveau président: Yadolah Dodge. Il succède à Caroline Otz, qui assumait cette fonction ces deux dernières années. /NHU

Trois nouvelles têtes

La TSR a rendu public hier les noms des trois nouveaux directeurs des programmes - sélectionnés parmi plus de 80 candidats - qui succéderont à Raymond Votillamoz le 1er septembre. Les programmes «Spectacle et société» seront dirigés par Chantal Bernheim, 49 ans. Gilles Pache, 48 ans, aura la charge des programmes «Information et magazines», tandis que Yves Ménéstrier, 56 ans, conduira le domaine de la «Programma-

tion et des services du programme».

Faisant allusion à une «campagne médiatique de dernière minute», Gilles Marchand s'est déclaré imperméable aux pressions et a réaffirmé la confiance qu'il portait à André Crettenand, responsable du département «Actu». «Je suis déçu, mais pas amer», a indiqué ce dernier, présent à la conférence de presse. «Je m'entend très bien avec la nouvelle équipe et je serai associé aux réflexions à venir.» /ats

SYNDICAT

Le SIB dans la tourmente

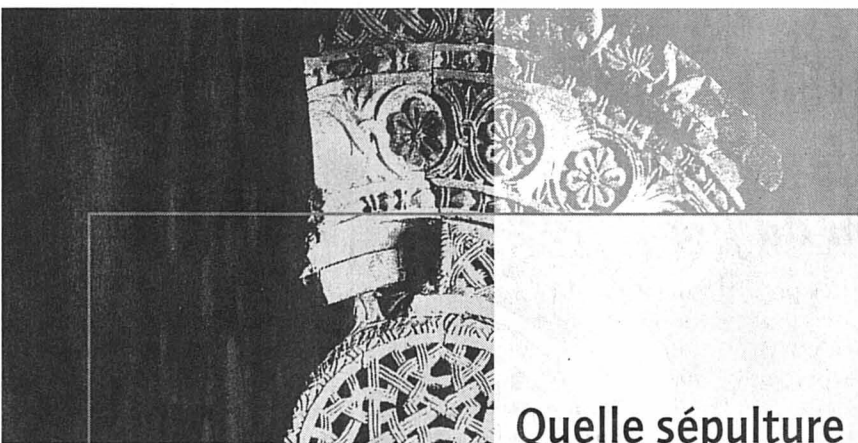
Une instruction a été ouverte suite au dépôt, le 20 janvier dernier, d'une plainte pénale contre les dirigeants du SIB (Syndicat Industrie et Bâtiment). Plainte émanant d'Anabella Gaudencio, permanente syndicale depuis huit ans, qui a subi, selon les termes de son avocat, «des actes répétés incompatibles avec le droit du travail».

L'affaire, révélée par «Le Matin» d'hier, a véritablement éclaté le 17 décembre, lors de l'élection de cette jeune femme d'origine portugaise au poste de secrétaire de la section de Neuchâtel. «Elle a été suspendue par le secrétariat national dans les heures qui ont suivi», raconte son avocat. Pour le SIB, elle a caché pendant quatre mois son intention de se porter candidate et a même mené une cabale contre Achille Renaud, secrétaire régional pour l'Arc jurassien et ... candidat battu au secrétariat de la section du chef-lieu! Des reproches que son défenseur ne peut admettre. L'enquête menée par le juge d'instruction devrait permettre d'y voir plus clair. En attendant, Anabella Gaudencio ne travaille pas; elle est en arrêt maladie complet. /sdx

ENBREF

**PARTI LIBÉRAL ■ Un quinzième nom.** Un quinzième nom est venu s'ajouter aux listes des candidats à la candidature libérale au Conseil national. Il s'agit d'Olivier Mauler, 33 ans, ingénieur civil domicilié à Neuchâtel, député depuis 2001; il figure sur la liste «Génération libérale», forte de sept noms. La liste «Parti libéral-PPN», elle, comporte huit noms. C'est l'assemblée des délégués, fixée au 3 avril - et non plus le 27 mars - qui désignera les deux fois cinq candidates et candidats qui seront en lice cet automne. /sdx

PUBLICITE



Quelle sépulture pour les défunts musulmans ?

**Bernard Soguel**  
Jean Grédy  
Thomas Facchinetti

conseiller d'état  
président de CTIE  
délégué aux étrangers

Neuchâtel

Lundi 17 février 2003 à 20h

Grand auditoire de la faculté des sciences, Rue Emile-Argand 11, Unimail

La Chaux-de-Fonds

Mercredi 19 février 2003 à 20h

Club 44, Rue de la Serre 64

Org. département de l'économie publique

Laïcité et pluralisme confessionnel

Des poêles qui chauffent à des prix brûlants!

- Vente ex stock unique
- Entreposage gratuit
- Prix imbattables
- Grande exposition
- Modèles les plus récents
- Montage

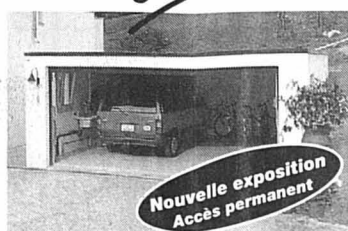


Des prix choc - profitez maintenant

**alpinofen**  
Fours suédois et poêles cheminée  
Avenue de Chillon 65 • Montreux  
téléphone 021 965 13 65  
www.alpinofen.ch

avis divers

**FRISBA**  
Garages



Toutes dimensions, toutes exécutions

FRISBA SA, rte. de Servion, 1083 Mézières VD  
Tél. 021-903 27 27, Fax 021-903 26 91  
www.frisba.ch

**Pompes funèbres**  
Accueil 24 h/24 h  
**A. Wälti**  
Place du Marché 6  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 968 22 64

Droguerie - Herboristerie

**DROZ**

Place de la Gare • La Chaux-de-Fonds  
Successeur T. Künzi • Tél. 032 913 09 12

- Plantes médicinales
- Mélanges de tisanes
- Essences florales du «Dr Bach»
- Homéopathie (Boiron)

Serre 90  
La Chaux-de-Fonds  
032 913 00 55

P Clients



**Ménager Cuisine Bains**  
Vente - Reprise  
Service après-vente du magasin

Aussi dépôt-vente d'appareils d'occasion

Partenaire **Miele**

132-116519

Déneigement de toits

Devis gratuit

Entreprise forestière  
Pellaton Damien  
LA BRÉVINE

Tél. 032 935 15 14 ou 079 359 67 35

# La pierre, une valeur en hausse

Conseil d'Etat ■ Neuchâtel favorisera la création de nouveaux immeubles locatifs.  
L'Office du logement prodiguera aide et soutien aux investisseurs potentiels

Par  
Sandra Spagnol

Dans certains districts du canton, ceux du Littoral et du Val-de-Ruz en particulier, la pénurie de logements est comparable à celle que rencontrent certaines régions de l'Arc lémanique. Le Conseil d'Etat neuchâtelois va donc s'atteler à favoriser la rénovation et la constructions d'immeubles locatifs, a indiqué hier la cheffe des Finances et des affaires so-

ciales, Sylvie Perrinjaquet. Elle a, pour ce faire, confié à l'Office du logement de nouvelles missions et compétences.

## Conditions favorables

La demande explose. Elle continuera d'exploser: le nombre d'habitants est en hausse. Et ce sont quelque mille nouveaux emplois qui vont être créés d'ici trois à cinq ans, susceptibles de faire venir de nouveaux contribuables. «La Suisse est attractive à l'étranger depuis quelques mois. Nous avons plusieurs demandes, qui, en raison d'une éventuelle guerre en Irak, sont pour l'heure en suspens.»

Le canton estime avoir d'indéniables atouts à faire valoir. Pour Sylvie Perrinjaquet, le savoir-faire industriel, la qualité de vie, ainsi que les instituts de recherche et de formation neuchâtelois ne sauraient être passés sous silence. Sans oublier, d'ici à 2005, l'ouverture de l'A5 en direction du Nord vaudois.

Les conditions actuelles sont, de plus, propices à la promotion immobilière. Outre la pénurie qui sévit, l'éclatement de la bulle spéculative sur les marchés de l'immobilier font ressortir les vertus de la pierre. Les taux d'intérêt sont favorables, et

les coûts de construction, bas.

Pour inciter les investisseurs potentiels à ériger dans le canton de Neuchâtel, le Conseil d'Etat a chargé l'Office du logement, et son nouveau responsable, Pascal Magnin, de jouer «activement» un rôle de promotion. Il devra les aider dans les procédures administratives et dans la recherche de terrains à bâtir. Bref, il sera le médiateur entre les différents partenaires.

## Enquête

Cela suffira-t-il à séduire les investisseurs? Une enquête a été réalisée auprès des «institutionnels» (banques, caisses de pensions, compagnies d'as-

surances, instituts financiers...) afin de connaître les raisons de leur désintérêt pour le canton de Neuchâtel. Ils ont plaidé pour une accélération des procédures d'aménagement du territoire – ce qui sera fait! Et pour que l'image du canton, sur le plan fiscal notamment, soit revue, plutôt qu'à la baisse s'entend!

Leurs requêtes pourraient même aller au-delà. Selon Sylvie Perrinjaquet, «pour ce type d'investissements, nous sommes confrontés aux mêmes 'débats' que la promotion économique». Le Conseil d'Etat serait-il prêt, le cas échéant, à accorder des exonérations ou autres allègements à ces investisseurs? «Il est prêt à y réfléchir.» /SSP

## Initiative saluée

La politique «dynamique» du Conseil d'Etat en matière de logements a été saluée tant à gauche qu'à droite.

Président de la fédération romande de l'Asloca, Michel Bise a approuvé l'initiative gouvernementale: «Les locataires sont les premiers à souffrir de la pénurie». A deux niveaux. «D'abord, il devient quasi impossible dans certaines régions de trouver un appartement répondant à ses besoins. Ensuite, en raison de la loi de l'offre et de la demande, les loyers ont tendance à augmenter.»

Secrétaire général de la Chambre immobilière neuchâteloise, Laurent Amezdroz, s'est réjoui de «cette nouvelle politique visant, à l'instar de la promotion économique, à mettre en relation les investisseurs et les propriétaires de terrain, ainsi qu'à accompagner les projets sur le plan administratif pour faciliter leur émergence». Il s'est dit très optimiste pour l'avenir: «La chute des marchés boursiers a redonné à l'immobilier l'attrait qu'il avait perdu». /ssp



Les projets de construction ne sont pas pléthore. Mais ils existent. Ici celui des Alerac, à La Chaux-de-Fonds.

PHOTO GALLEY

## Projets imminents

Projets. Les «institutionnels» neuchâtelois vont donner l'exemple. Trois projets immobiliers de la Caisse de pensions de l'Etat vont démarrer l'année prochaine. A eux trois, ils offriront une septantaine de logements. Soit 40 à Colombier, 24 à Marin et 8 à Saint-Aubin.

Terrains disponibles. Les communes du canton disposent d'une réserve de terrains à bâtir très importante. Selon Bernard Woeffray, chef du Service de l'aménagement du territoire, les zones actuellement équipées peuvent accueillir quelque 20.000 nouveaux habitants. Si l'on tient compte des zones à bâtir qui ne sont pas entièrement équipées, ce sont 25.000 habitants supplémentaires qui pourraient trouver à se loger.

Lenteurs. Le canton de Neuchâtel n'est pas plus lent ni plus contraignant que ses

voisins pour ce qui est des procédures d'aménagement du territoire. Près des trois quarts des dossiers sont «liquidés» en moins de 70 jours. Il faut compter une vingtaine de jours supplémentaires lorsqu'une dérogation est nécessaire. Toutefois, «nous sommes en train de réfléchir à une accélération de la procédure», a fait savoir Bernard Woeffray.

Parc de logements. Si l'année 1994 avait vu la mise sous toit de 876 nouvelles constructions, l'année 2001 n'en a enregistré que 301. Régulièrement, l'offre est allée en décroissant, a indiqué hier Pascal Magnin. Actuellement, le taux de logements vacants se monte à 1,18% dans le canton de Neuchâtel – la moyenne nationale est de 1,5 pour cent. En outre, la demande la plus importante a trait aux appartements de 4 pièces et plus./ssp

# Prévisions fiscales pessimistes

Comptes 2002 ■ L'énorme écart entre le déficit réel et le déficit attendu serait largement dû à des erreurs d'appréciation du fisc

Selon des informations concordantes, le Conseil d'Etat neuchâtelois n'a pas apprécié, mais alors vraiment pas, d'avoir été pareillement induit en erreur par les prévisions pessimistes du Service des contributions sur les rentrées fiscales en 2002. Ces prévisions avaient amené le Département des finances, puis le Conseil d'Etat, et finalement le Grand Conseil, à envisager un déficit ordinaire abyssal pour l'exercice 2002 (voir notre information d'hier).

Le montant possible de 91 millions avait été articulé par un membre du Conseil d'Etat dans une sous-commission de la commission de gestion et des finances, en automne passé. Par la suite, on s'avisa rapidement, avec les rentrées fiscales qui arrivaient, que ce déficit ne serait pas aussi élevé. Mais on parlait toujours d'une septantaine de millions. Et c'est avec cette perspective

hautement pessimiste que toute la gestion de l'Etat et de ses projets a été conduite durant les derniers mois de 2002 et en ce début d'année 2003. En décembre, le Grand Conseil a également voté le budget 2003 dans l'attente de ces comptes 2002 catastrophiques.

## Le bon dos du système

Or mercredi, surprise, le Conseil d'Etat a appris que le déficit n'atteignait que 28,6 millions. C'est toujours assez, mais on est loin des 90 millions. Les députés n'en ont pas encore pris la mesure, ayant à peine lu l'information qui leur a été envoyée. La commission de gestion et des finances ne se réunit que mercredi prochain. Mais cette drôle de surprise sera probablement évoquée dès mardi au Grand Conseil.

Cet écart énorme entre déficit attendu et déficit réel, selon certaines informations

confidentielles émanant du Château, il faut l'attribuer à une véritable erreur d'appréciation, et non uniquement à des causes fiscales techniques.

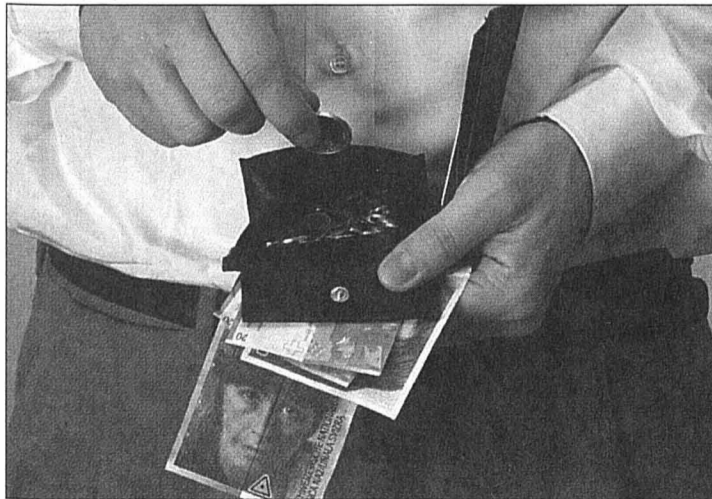
Erreur d'appréciation? En conférence de presse, la cheffe du Département des finances Sylvie Perrinjaquet et ses chefs de service (Robert Schindler pour le Service financier et Hubert Gigon pour le Service des contributions) faisaient état des difficultés à prendre en compte les recettes fiscales définitives au milieu de l'été, eu égard au changement du système de taxation passant de praenumerando à postnumerando.

Certainement que les prévisions, au mois d'août, étaient difficiles, et que les rentrées fiscales d'alors étaient plutôt maigres. Mais pourquoi le fisc n'a-t-il pas pu prévoir que des grosses recettes finiraient par arriver avec les restitutions fiscales des corrections de fin d'année?

D'autant plus que les prévisions données au début de l'automne par le fisc n'ont pas convaincu tous les experts, et le Conseil d'Etat y a été rendu attentif. Les personnes que nous avons interrogées ne comprennent pas pourquoi des appréciations plus fines n'ont pas été tentées, ne se-

rait-ce qu'en contactant personnellement un certain nombre de gros contribuables.

Le Conseil d'Etat a exigé de ses services qu'ils se mettent rapidement en piste pour trouver des instruments d'appréciation performants. /RGT



Bien compter la monnaie, mais pas oublier les billets.

PHOTO ARCH

## BOUDRY Sursis concordataire pour Fischer SA



L'entreprise fabrique des emballages en plastique.

PHOTO LEUENBERGER

La pression extrêmement forte sur les prix et des pertes dues à une livraison défectueuse d'un fournisseur italien ont contraint l'entreprise Fischer SA, à Boudry, à se mettre sous la protection d'un sursis concordataire. Celui-ci, d'une durée de deux mois, lui a été accordé le 5 février dernier par la cour civile du Tribunal cantonal. «Mais notre carnet de commandes est bien rempli et le chiffre d'affaires, de quelque sept millions de francs, est en régulière progression», explique Pierre Fischer, directeur de l'entreprise familiale fondée en 1939 qui emploie, près de la gare, entre 20 et 25 personnes.

## Offre d'achat refusée

Fischer SA est active dans la fabrication d'emballages plastiques, notamment pour le marché de l'alimentation. Atteinte par les effets de la conjoncture, l'entreprise réalise, depuis plusieurs années, des résultats déficitaires. «Nous avons entamé des négociations l'automne passé en vue d'un rachat, mais elles ont échoué, ce qui a conduit à la situation actuelle», constate le directeur. «C'est d'ailleurs pour sauvegarder les places de travail que nous avons renoncé à donner suite à cette offre d'achat, qui provenait d'une entreprise extérieure au canton».

## Négociations entamées

L'entreprise a bon espoir que le sursis accordé lui permette de mener à bien de nouvelles négociations, déjà entamées avec des investisseurs potentiels, pour «passer ce cap délicat et maintenir l'emploi». «Les perspectives commerciales des prochains mois sont encourageantes et le programme d'investissements et de rationalisation commencé en 2002 se poursuivra comme prévu», conclut l'entreprise.

Fischer SA a pour clients des grandes sociétés suisses de l'alimentation, mais aussi le fabricant de crayons Caran d'Ache, qui était d'ailleurs à l'origine de la réorientation de la production vers le thermoformage, en 1957. En 1999, Fischer SA produisait plus de 70 millions de barquettes, transformant ainsi plus de 800 tonnes de plastique par année. Environ 30% de son chiffre d'affaires sont exportés. /FRK

Oldtimer, plus de 150 ans.

**smart** cabrio & pulse, 3 places,  
année 2008, parfait état, 317'000  
km, 8 pneus, seulement 11.000 Euro,  
Tél: 071/485 432 346 789

ED601A

# Le coup de cœur du POP

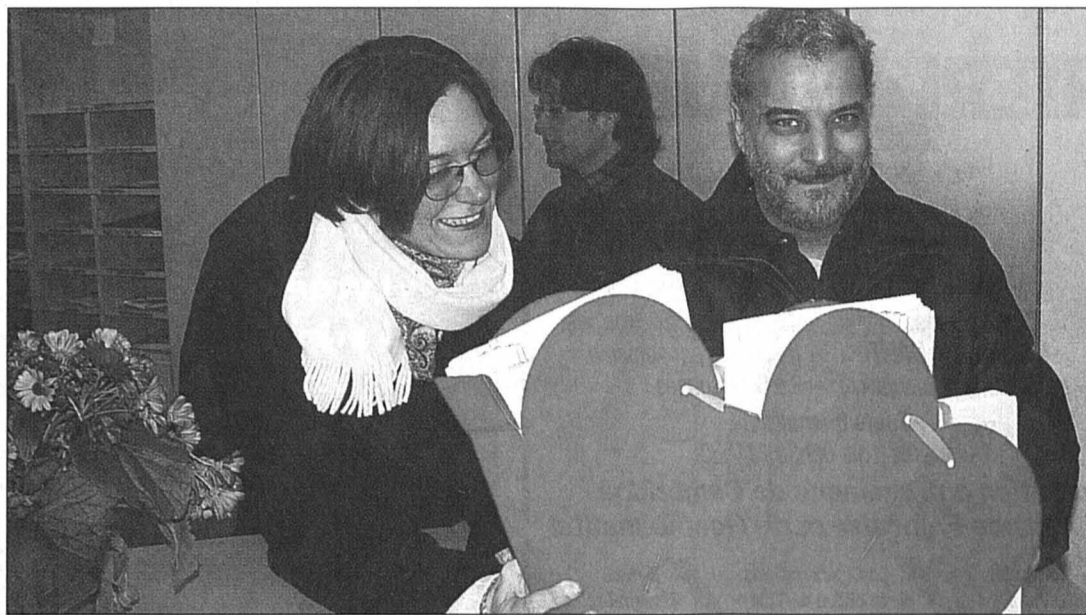
## La Chaux-de-Fonds ■ L'initiative «Pour une allocation de solidarité» a été déposée hier avec 5987 signatures

Par  
Robert Nussbaum

Le Parti ouvrier et populaire (POP) a déposé hier matin son initiative «Pour une allocation de solidarité» bardée de 5987 signatures – dont deux rendues à la dernière minute au pied d'Espacité! Au 12e étage de la tour, la délégation a remis au chancelier Sylvain Jaquenoud les listes dans deux fourres rouges en forme de cœur, clin d'œil à la Saint-Valentin. «C'est un cadeau que nous souhaitons faire à la population, dont nous sommes amoureux!», a déclaré, enflammé, Jean-Pierre Veya, coprésident du comité d'initiative...

Ces signatures seront vérifiées – seules celles des électeurs chaux-de-fonniers seront validées – dans un délai de deux semaines environ, estime le chancelier, qui les a reçues. Le seuil minimum (15% de l'électorat) tourne autour de 4164 signatures, établi lors du dépôt à mi-décembre de l'initiative concurrente des libéraux-radicaux pour une baisse du coefficient fiscal à 100. Même avec un fort déchet, l'initiative du POP devrait également passer largement la rampe.

La suite? Une fois validée par publication dans la «Feuille officielle», le Conseil communal doit soumettre un rapport au Conseil général dans les six mois, proposant le rejet, l'acceptation ou un contre-projet à



Pascale Gazareth et Jean-Pierre Veya, coprésidents du comité d'initiative, ont déposé à la chancellerie 5987 signatures dans des fourres «Saint-Valentin».

l'initiative. Le Conseil général statue, mais c'est la population qui, en dernier ressort, se prononce.

Après le dépôt, le POP a réexpliqué à la presse le pourquoi de son initiative, dans son local de la rue du Versoix. Elle fait suite à une motion en rade de la gauche, acceptée à l'unanimité en 2001, pour venir en aide aux bas revenus, en gros ceux dont l'assurance maladie est subventionnée. Elle est aussi une contre-initiative à celle de la droite, «linéaire et socialement injuste», dit Jean-Pierre Veya.

### Débat public?

Le «doyen» du POP Henri von Kaenel avance des chiffres:

«Si l'initiative radico-libérale passe, les 47% des contribuables qui gagnent le moins verront leurs impôts diminuer de 25 fr. en moyenne, les 1,8% qui gagnent le plus de 1800 francs!» Celle du POP, en revanche, concerne «un quart de la population de la ville, 9000 personnes, hommes, femmes, enfants, qui toucheront, à la place de l'allocation d'hiver, de 50 fr. par enfant à 200 fr. maximum pour une personne seule». L'initiative de droite coûterait quatre millions à la ville, celle du POP 1,2 million (le chiffre a été revu à la baisse), moins les 400.000 fr. de l'allocation d'hiver actuelle. Le POP se dit prêt à débattre publiquement de ces enjeux.

Le POP espère bien que les deux initiatives seront opposées et que le peuple tranche. «L'écart de 120 voix seulement du vote sur la quotité fiscale au Locle, sans contre-projet, montre déjà la maturité politique de la population», relève Jean-Pierre Veya, qui ne doute pas que l'initiative popiste pèsera dans la balance chaux-de-fonnière. L'accueil réservé au POP lors de la récolte de signatures conforte l'optimisme de ses militants. «Beaucoup de gens ont signé tout de suite dès qu'on a parlé de solidarité. Même s'ils n'étaient pas touchés personnellement, ils ont une conscience sociale», a souligné Pascale Gazareth, l'autre coprésidente du comité d'initiative. /RON

# Tombé d'un toit

## Tribunal ■ Consignes de sécurité mal respectées

En juin 2002, un ouvrier de construction est tombé d'un toit sur une dalle, quatre mètres plus bas. Il travaillait, semble-t-il, sur une planche entre deux poutrelles métalliques. Son employeur a été condamné par ordonnance pénale du ministère public à 500 fr. d'amende, pour non-respect des normes de sécurité. Il a fait opposition et comparaitra mardi devant le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds.

«Je suis content que l'accident n'ait pas été plus grave, on n'a qu'une vie. Mais moi, je reçois 500 fr. d'amende alors que j'ai toujours insisté sur la sécurité. Je ne peux pas être derrière tout le monde!», a argumenté l'entrepreneur.

### Matériel sur place

L'architecte responsable du chantier est venu mettre de l'eau au moulin de l'employeur. L'ouvrier, qui soudait une pièce en bordure d'une toiture plate, n'était pas attaché. Or, tout le matériel de sécurité était sur place, en particulier un pont roulant, qui aurait pu être déplacé en un quart d'heure.

Appelé à témoigner, l'ouvrier, comme c'est souvent le cas après un accident, ne se souvient pas des circonstances de sa chute. Était-il attaché? «Non, si j'avais été attaché, je ne pouvais rien faire!», a-t-il dit pour expliquer qu'il aurait été entravé dans son travail.

De procès de l'employeur, l'audience s'est un peu trans-

formée en réquisitoire contre les ouvriers qui ne respectent pas les consignes. «Le lendemain de l'accident, sur le même chantier, les hommes n'étaient de nouveau pas attachés et ne portaient pas le casque», a noté l'architecte. Il admet qu'un harnais comme un casque peuvent gêner le travail, mais en définitive, on ne gagne rien à prendre des risques. La preuve? Huit mois après l'accident, l'ouvrier blessé n'a pas encore pu reprendre le travail.

### Responsabilité dérogée

«Je ne suis pas un saint, bien sûr qu'il y a des délais, mais je n'ai jamais lésiné sur la sécurité», a dit l'entrepreneur. Pour lui, les jeunes employés respectent mieux les consignes que les anciens, qui répondent parfois «ça va, ça va» lorsqu'on leur fait remarquer qu'ils ne se protègent pas assez.

La juge Claire-Lise Mayor Aubert a totalement dérogé la responsabilité de l'entrepreneur, en l'acquittant et en mettant les frais à la charge de l'Etat. Personne n'a vu la chute. Mais l'ouvrier a dû perdre l'équilibre, à moins que la planche sur laquelle il s'appuyait n'ait glissé. Les mesures de sécurité devaient être prises sur place par les employés expérimentés, du moment que tout le matériel de sécurité était disponible. «Il n'est en effet pas possible d'avoir quelqu'un derrière chaque ouvrier», a dit la juge. /ron

## QUIÊTES-VOUS?



Maria Droz est en train de traduire en allemand son livre sur le thème du chômage.

PHOTO BYSAETH

Maria Droz vient de fêter ses 70 ans. «Je suis contente de ma vie», dit-elle en souriant. Son truc? «Chaque soir, avant de m'endormir, je me remémore trois choses positives qui me sont arrivées dans la journée».

Les déconvenues de l'existence, elle préfère les prendre à la rigolade. Née en Allemagne, dans la Moselle, Maria Bernd a vécu avec sa famille en Autriche entre 1944 et 1950. «Je voulais faire des études d'interprète. Impossible, car nous autres, Allemands, nous étions devenus des étrangers. Pourtant, pendant la guerre, nous étions un seul peuple. Je voulais étudier le français. On m'a dit d'aller à Neuchâtel, «où l'on parle le meilleur français sur terre». Je me suis retrouvée fille de salle dans

un restaurant, à Bienne, et j'ai dû apprendre le schweizerdeutsch!».

Maria est malvoyante. Pour lire, elle doit coller son œil tout près de caractères de taille démesurée. En ville, elle se promène souvent sans aide, car elle connaît les moindres coins de trottoir.

Le vice de Maria, c'est l'écriture. Elle écrit, en français, des histoires, des romans inspirés de la vie de ses proches. Elle dit qu'être éditée serait le plus beau rêve de sa vie. Elle a encore du temps pour s'occuper de personnes «plus handicapées» qu'elle, jouer aux cartes, se promener avec sa mère âgée de 91 ans, recevoir l'un ou l'autre de ses trois enfants, six petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. /LBY

# Le théâtre en refus de la fatalité

## La Chaux-de-Fonds ■ La Compagnie 94 de Genève et l'errance du train 713 en partance d'Auschwitz

La double expérience de déporté et de reporter a marqué l'œuvre d'Armand Gatti. La vie même de Gatti, né en 1924 à Monaco, fils d'immigrés italiens, est une aventure épique portée par l'histoire.

Gatti a été maquisard, condamné à mort. Gracié, déporté en Allemagne, il s'évade, se retrouve parachutiste de la France libre. Entraîné en Grande-Bretagne, il prend part aux combats de la Libération. Démobilisé, il monte à Paris, travaille au «Parisien libéré».

Ce préambule pour mieux saisir la portée de l'immense pièce «Les sept possibilités du train 713 en

partance d'Auschwitz», là où, après le 8 mai 1945, exclus de l'histoire, juifs, tziganes victimes d'expériences médicales, enfants dont personne ne veut plus sont entrés comme par effraction dans l'effervescence créatrice.

Ce n'est pas monnaie courante chez les jeunes metteurs en scène de jouer leur réputation, face à une pièce d'une telle portée. Eric Salama a reçu la leçon de Brecht et c'est très bien. On reste muet d'admiration devant son travail.

Les quinze comédiens de la Compagnie 94 de Genève – sans oublier la présence en scène de la petite chienne Silène – évoluent dans la

verticalité des panneaux boisés sur lesquels se dessine le parcours improbable du train 713. Dans cette errance, chaque voix se détache avec force, chaque geste prend une importance capitale. Tous les interprètes sont capables de s'exprimer par le chant soliste, la danse, sur l'excellente musique de Pierre-Henri Bardel.

Autant d'heureuses respirations dans un texte bouleversant, d'une durée de trois heures. Le passé, c'est pour le changer que Gatti l'a décrit. «Mais ne nous aurait-il pas rattrapé, ce passé?», interroge la Compagnie 94, collaborant avec le Théâtre Saint-Gervais et le TPR. /DDC

## LEDUO DU BANC



## ENBREF

**LA CHAUX-DE-FONDS ■ Début d'incendie Léopold-Robert 67.** Le SIS des Montagnes est intervenu jeudi à 19h20, avenue Léopold-Robert 67, pour un début d'incendie. Lors de travaux dans l'après-midi, au premier plancher du rez-de-chaussée, des fers à béton ont été coupés pour démonter un galandage au moyen d'une meule, provoquant un échauffement de l'isolation, qui a charbonné. Un important dégagement de fumée a envahi les lieux. Menée par cinq hommes, avec trois véhicules sur place, l'intervention s'est terminée à 21h10, laissant des dégâts matériels. /comm-réd

**ANCIENNE POSTE ■ Soirée funk-groove.** Ce soir, dès 21h, soirée funk-groove à l'Ancienne Poste, au Locle, avec en ouverture Bubby Hot Tube, de La Chaux-de-Fonds, emmené par Billy Holden à la trompette, puis Legalizik, de Paris. La maison sera ensuite animée jusqu'aux petites heures par «DJ's t'a les pieds qui fumes». /réd

## AVIS URGENT

Société des Téléski  
La Corbatière  
La Roche-des-Crocs SA  
Tél. 032 913 04 00

**Téléski La Corbatière EN PANNE**

**Téléski La Roche-des-Crocs FONCTIONNE**



# L'exception qui confirme la règle

**Motoneiges** ■ *Alors que la législation neuchâteloise interdit l'usage sportif de ces véhicules, une compétition autorisée a lieu demain dans la vallée de La Brévine*

Par  
**Léo Bysaeth**

Une épreuve du Championnat de Suisse de motoneige se déroule demain au Cachot, dans la vallée de La Brévine. Cette manifestation est présentée dans nos pages sportives. Bien évidemment, les amateurs sont aux anges. L'autorisation qui leur a été accordée pose toutefois un certain nombre de questions.

A ma droite, la loi neuchâteloise. Elle stipule: «L'emploi d'un véhicule à chenilles dans un but sportif est interdit (art. 4, al. 2 de l'arrêté du 7 déc. 1971 sur l'emploi des véhicules automobiles à chenilles)» (lire notre article du 12 février).

A ma gauche, le Service des automobiles, chargé de l'application de cet arrêté. Il a accordé une autorisation pour une compétition sportive nécessitant l'utilisation de véhicules dont la loi exclut justement l'emploi dans un but sportif.

## Contradiction?

Interrogé sur cette apparente contradiction, François Beljean, chef du Service cantonale des automobiles, s'explique: «L'arrêté cantonal stipule une interdiction générale. Mais la loi d'introduction des prescriptions

fédérales en matière de circulation routière permet de déroger aux principes, sans déroger aux règles usuelles.»

Une autorisation ponctuelle ne signifie donc pas que le canton se dirige vers un abandon de ses propres prescriptions en la matière. «Mais on ne peut pas tout interdire», ajoute François Beljean. «Il faut vivre

et laisser vivre», plaide-t-il. Il n'est «pas scandaleux d'autoriser une fois par année une telle manifestation». En outre, fait-il remarquer, une telle autorisation permet au canton d'avoir tout sous contrôle: lieu, horaires, mesures de sécurité.

Il dénonce en revanche la pratique sauvage de se sport. Grand fondeur, il confirme ces

pratiques illégales: «Il ne se passe pas un dimanche sans qu'on en rencontre». Mais, complète-t-il, «il faudrait un Etat policier pour empêcher ça».

## Dans le Jura aussi

Son homologue jurassien, Philippe Receveur, partage sa vision des choses. Le Jura connaît une législation similaire à celle en vigueur à Neuchâtel. A une exception près: le texte jurassien n'interdit pas

explicitement l'utilisation de véhicules à chenilles à but sportif. Une compétition de motoneiges peut être autorisée sans problème dans le Jura, au même titre que d'autres sports motorisés, comme une épreuve de motocross ou de trial. «Le problème, ce sont les gens qui achètent un tel véhicule sans l'immatriculer et se déplacent la nuit en forêt». Pour les attraper en flagrant délit, il faut avoir un sacré bol.

Une polémique – qui avait rebondi jusqu'au Parlement – avait enflammé le Jura à la fin des années 90, des infractions ayant été constatées dans les Franches-Montagnes. Depuis lors, l'information – notamment auprès des vendeurs – semble avoir porté ses fruits. A moins que cette sagesse retrouvée ne soit que le reflet des hivers quasi sans neige de ces dernières années. /LBY

**Q**ue peut un chevreuil contre une luge à moteur? Fuir, au risque d'y laisser sa peau. Que peuvent les gens qui adorent le silence des bois? Résister. Parce que notre peau le vaut bien.

## «Fun» ou faune?

La Suisse étouffe sous le béton. Les derniers espaces un peu sauvages sont menacés. L'égoïsme de la sensation individuelle émousse la réflexion, érode le respect, détruit toute sensibilité. Le plaisir est un dû. La nature est une orange. Une fois pressée, on jetera l'écorce. Et il faudrait, nous dit-on, «vivre et laisser vivre»? Mais celui qui traverse une zone naturelle à toute berzingue, il

laisse vivre qui? Passe pour une compétition d'un jour. Un moindre mal, car tout est fait dans les règles. Mais toute autorisation ouvre une brèche. L'autorité émet un signal en contradiction avec la législation qu'elle est censée faire respecter. Le message est brouillé. En voyant évoluer ces jolis engins, certains petits et grands enfants n'auront qu'une envie: s'en payer un. Parmi eux se trouve peut-être le prochain Fangio des pâturages et des hauts marais enneigés. En l'an 2000, il y avait 1124 motoneiges en circulation dans notre pays, apprend-on sur [www.mountainwilderness.ch](http://www.mountainwilderness.ch). Un site à visiter. Pour résister. Pour choisir son camp: pour le «fun», ou pour la faune?

Léo Bysaeth

COMMENTAIRE



Mai 1997: une luge à moteur (c'est le terme officiel en Suisse pour «motoneige») transporte de la marchandise sur la route de la Furka, illustration des services que peut rendre ce type de véhicule en montagne en hiver. Rien à voir avec le «fun». PHOTO ARCH

PUBLICITE

immobilier  
à vendre

avis divers

offres d'emploi

Aux Geneveys-sur-Coffrane  
À VENDRE

## Belle villa individuelle

5 1/2 pièces (246 m<sup>2</sup> habitables).  
Construction très soignée.  
Deux garages et un local bricolage.  
Jardin magnifiquement arboré  
et entouré de haies.  
Verger attenant sur  
surface constructible de 766 m<sup>2</sup>.  
Année de construction: 1994.  
Fonds propres utiles: Fr. 190.000.-  
Coût mensuel: Fr. 1640.-

Business Office  
DANIEL VON BÜREN

Tél. 032 721 22 92  
E-mail: [daniel.vonbueren@boffice.ch](mailto:daniel.vonbueren@boffice.ch)

Nos experts  
se tiennent à votre disposition  
**jeudi 20 février 2003**  
de 10 à 17 heures  
en permanence  
**Hôtel Beau-Rivage**  
Neuchâtel  
Esplanade du Mont-Blanc 1  
téléphone 032 723 15 15

## Dès à présent réception

d'objets d'art et d'antiquités  
pour nos ventes aux enchères  
de ce printemps qui auront lieu  
du 15 au 28 mai 2003

Tableaux d'écoles et d'époques  
différentes, meubles, tapis, porcelaines  
et faïences, objets asiatiques, gravures,  
helvétique, livres, objets d'art, argenterie  
et bijoux

Nous nous rendons avec plaisir  
à votre domicile pour expertiser toute  
succession, collection ou toute pièce  
volumineuse. Nous nous tenons à votre  
disposition pour tout renseignement utile



AUKTIONSHAUS STUKER BERNE  
Alter Aargauerstalden 30, 3006 Berne  
Téléphone 031 350 80 00, Fax 031 350 80 08

## demandes à acheter

## J'ACHÈTE

tout outillage, affiches et acces-  
soires d'horlogerie, livres, montres,  
pendules.  
 Paiement comptant.  
Tél. 022 320 10 40 - 079 427-73 31



## compétence

PostFinance est un institut dynamique de la branche  
financière suisse. Avisés et ambitieux, nous orientons  
nos prestations sur les besoins de plus de 2 millions  
de clientes et clients.

## Conseillère/Conseiller clientèle privée – La Chaux-de-Fonds

**Votre mission:** Vous conseillez notre clientèle privée de  
manière compétente pour toutes les questions liées aux  
thèmes Payer-Placer-Prévenir-Financer. A l'aide d'un porte-  
feuille, vous fidélisez la clientèle actuelle et démarchez nos  
futurs clients. La vente est votre tâche principale que vous  
exercez aussi bien au Centre de conseils qu'à l'extérieur.

**Votre profil:** Au bénéfice d'une formation de base, vous  
avez déjà fait vos preuves dans le domaine de la vente  
(auprès d'une banque ou d'une zone de conseils dans un  
office de poste). Vous êtes une personne communicative et  
convaincante. De plus, vous faites preuve de souplesse et  
vous êtes doué(e) d'un fort esprit d'initiative.

**Nous offrons:** Une activité intéressante au sein d'une ent-  
reprise dynamique et des prestations sociales attrayantes.

**Votre prochain objectif:** Si un tel poste vous intéresse,  
vous envoyez votre dossier de candidature complet à  
La Poste Suisse, PostFinance, A l'att. de Sylviane Borcard,  
Rue du Château d'en Bas 33, 1631 Bulle. M. Alain Rapin  
répond volontiers à vos questions au tél. 032 720 26 44  
[www.poste.ch/jobs](http://www.poste.ch/jobs)

PostFinance  
LA POSTE

## VILLE DU LOCLE

Pour renforcer la sécurité à la piscine du Communal, des  
postes temporaires de

## SURVEILLANTS(ES) AUXILIAIRES

sont mis au concours.  
**Activités:** Surveillance des bassins et travaux d'entre-  
tien.  
**Exigence:** Brevet de sauvetage.  
**Durée:** De 15 jours à 4 mois pour la période du 1<sup>er</sup> juin  
au 30 septembre 2003.

Des renseignements complémentaires peuvent être  
obtenus auprès de Monsieur Patrick Martinelli, chef du  
personnel, tél. 032 933 84 22.

Les offres de service, accompagnées d'un bref curricu-  
lum vitae et de la copie du brevet de sauvetage, sont à  
adresser au Service du personnel, av. du Technicum 21,  
2400 Le Locle, jusqu'au **24 février 2003**.

Afin de renforcer le potentiel d'une équipe  
dynamique et motivée, nous recherchons  
pour notre bureau d'architecture

## Un directeur de travaux expérimenté

- Apte à gérer de manière indépendante  
l'élaboration de devis et soumissions ainsi  
que la planification et la conduite de chan-  
tiers d'importance.
- Maîtrisant les outils informatiques tels que  
Word, Excel, Messerli et Autocad.

Les offres de postulation sont à adresser par  
courrier uniquement avec curriculum vitae,  
prétention de salaire et lettre de motivation à:

Axe Architecture SA  
Boris Evard, architecte FSAI SIA  
Claude-Alain Fahrny, architecte HES UTS  
Avenue Léopold-Robert 19  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds  
Dans le très joli quartier  
nord, avec une vue  
magnifique sur la ville

TRÈS BEL  
APPARTEMENT  
DE 5 PIÈCES  
AVEC BALCON  
ET GARAGE  
INDIVIDUEL

Profitez dès à présent  
de la baisse  
des taux hypothécaires!

Vous désirez devenir propriétaire  
et ne payer que Fr. 1530.- environ  
par mois charges comprises?

Alors contactez-nous pour nous  
demander un dossier, visiter ou  
de plus amples renseignements,  
nous sommes à votre disposition!

espace & habitat

Tél. 032 913 77 77 ou 76  
[www.espace-et-habitat.ch](http://www.espace-et-habitat.ch)

132-127362

005-264685

132-127670/DUO

# Agresseur derrière les barreaux

## La Chaux-de-Fonds ■ Huit mois ferme pour une tentative de brigandage commise un soir d'été contre une jeune fille

Par  
**Robert Nussbaum**

Un mercredi soir de juillet, une jeune fille de 15 ans était agressée devant le Bois du Petit-Château, alors qu'elle rentrait chez elle après une répétition musicale. D'après son témoignage, un individu, la quarantaine, l'a dépassée, lui a barré le chemin un couteau à la main et lui a dit: «Suis-moi!», trois fois. La jeune fille a eu la présence d'esprit de tourner les talons et de s'enfuir. L'agresseur ne l'a pas suivie.

### J'ai pété les plombs

L'homme a été vite identifié et arrêté. Il a admis les faits, y compris des tentatives de vols dans des voitures la même nuit. Relâché après un jour de détention préventive, il ne s'est cependant pas présenté devant le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds qui le jugeait en mai dernier.

Par défaut, il avait été condamné à neuf mois de prison ferme. Mais l'homme a demandé et obtenu d'être jugé. Il comparait jeudi après-midi.

«J'ai de l'asthme. J'avais commencé un nouveau médicament à la cortisone qui n'a fait effet qu'après trois jours et j'ai complètement pété les plombs», a tenté d'expliquer nerveusement le prévenu. Il dit ne pas se souvenir ce qu'il a fait ce soir-là, que c'est la police qui le lui a rappelé. Mais il admet les faits, en précisant que son couteau est un couteau de poche. Il affirme avoir écrit à la victime pour s'excuser. Ce pensionné AI avance avoir des perspectives de travail et qu'il se soumettra à toutes les règles de conduites s'il ne doit pas aller en prison. Comme témoin, sa femme est venue le soutenir à la barre: «Il n'y a pas de problèmes à la maison maintenant, ça va, c'est bon».

Le procureur Pierre Cornu s'est montré plus attentif au sort de la jeune fille et de la société qu'à celui de l'agresseur, atteint psychologiquement. «Cette tentative de brigandage – de nuit, au couteau, face à une jeune fille – m'apparaît comme assez méprisable, particulièrement lâche», a-t-il dit. «Les victimes mettent des années à retrouver leur confiance». La tentative de brigandage ne doit pas être banalisée.

La sévérité relative du procureur – il a requis les neuf mois d'emprisonnement auxquels avait été condamné l'agresseur – repose également sur les antécédents judiciaires du prévenu. Celui-ci a déjà été condamné à huit reprises à des peines allant jusqu'à 14 mois d'emprisonnement. Début 2001, il avait encore écopé de trois mois avec sursis «pour avoir frappé des années ses enfants». Le quadragénaire n'a pourtant jamais purgé ses peines, suspendues au profit de traitements médicaux. «Il a pu croire à une sorte d'impunité, il y a des moments où il faut dire stop!», a conclu Pierre Cornu pour protéger d'éventuelles futures victimes.

### Troubles du comportement

Pour l'avocat de l'agresseur, la prison ne résoudra rien. «Vous avez devant vous une personne qui a commis une bêtise d'une certaine importance, mais qui ne doit pas être sanctionnée par un enfermement derrière les barreaux». Son client n'a pas dépassé le stade du début de la tentative et la victime a eu le bon réflexe: s'enfuir. A l'opposé du procureur, l'avocat estime que le médica-

ment contre l'asthme a eu un effet puissant. La notice d'emballage précise d'ailleurs qu'il est susceptible de provoquer des troubles importants du comportement.

L'avocat a plaidé pour une peine de trois mois d'emprisonnement au plus, avec sursis. Mais il a surtout tenté d'obtenir une nouvelle suspension de peine au profit d'un traitement en milieu ouvert. Depuis l'agression, du temps a passé, sans infraction.

Le tribunal présidé par Alain Rufener n'a pas suivi l'avocat. «On ne sait pas ce qui se serait passé si la victime n'avait pas pris la fuite», a-t-il noté pour marquer les risques de cette tentative de brigandage. Certes la responsabilité de l'agresseur est restreinte. Il s'est excusé, mais «les avertissements de la justice n'ont pas vraiment été entendus». La condamnation tombe: huit mois d'emprisonnement ferme, peine qui n'est cette fois-ci pas suspendue à un traitement ambulatoire. L'homme sort menotté entre deux gendarmes. Sa femme court derrière lui, sous le coup: «Je n'ai pas les clés de la maison!» /RON

# Un art en éclat(s)

## La Chaux-de-Fonds ■ Expo à la clinique Montbrillant



Valentina Patthey et l'une de ses sculptures.

PHOTO LEUENBERGER

Une belle exubérance a pris place aux cimaises des couloirs et dans différentes salles du rez-de-chaussée de la clinique Montbrillant, rue de la Montagne 1, à La Chaux-de-Fonds.

Valentina Patthey expose des peintures où les couleurs vives, en pose gestuelle, se nuancent de la sensibilité d'un grain et de reliefs venant parfois du support lui-même, en sages par exemple. La vibration est perceptible, plaisante. A cheminer dans les

œuvres, on est alors surpris par une autre expression, des sculptures de marbre, de calcaire, de pierre – celle de Hauterive entre autres pour une tête d'Egyptien.

Ces créations de belle facture, travaillées en contrastes, témoignent d'une maîtrise de cet art que Valentina Patthey a appris auprès de Jacqueline Jeanneret. /ibr

Exposition jusqu'au 30 avril, chaque jour de 7h à 19h; présence de l'artiste aujourd'hui et demain de 14h à 17h

PUBLICITE

# actuel

INFORMATIONS COMMERCIALES

# SOLheimo La Chaux-de-Fonds

## Une entreprise qui marche avec ses clients depuis 40 ans

Depuis 40 ans, l'entreprise chaux-de-fonnière SOLheimo a fait de l'aménagement intérieur sa spécialité et sa vocation: tapis bord à bord, parquets modernes et rénovation d'anciens, revêtements industriels, PVC, linoléum, laminé, pose de stores, etc. Efficaces et complètes, ses prestations passent par les conseils techniques avisés de professionnels qui savent de quoi ils parlent.

Par Pierre-Alain Favre

C'est sous l'impulsion de Francis Heimo que cette maison voit le jour en 1962. A cette époque, le patron déplaçait son matériel de chantier en chantier au guidon de son vélo. Ses efforts sont très vite récompensés et les clients, séduits par la qualité de son travail, se manifestent toujours plus nombreux. Son premier apprenti n'est autre



Au numéro 9 de la rue du Parc, l'entreprise SOLheimo déroule le tapis rouge pour ses 40 ans; une occasion de créer son propre site internet.

PHOTO SP

### Un site internet attractif

SOLheimo a souhaité marquer à sa manière son quarantième anniversaire en créant son propre site internet. Attractif, illustré de nombreuses photos et fort bien conçu, il donne une foule d'informations sur l'entreprise, présentant son histoire, ses prestations (pose de revêtements, rénovation et entretien), ses produits (parquets, tapis, laminés, liège, stores, etc.), ses partenaires et une offre de saison particulièrement avantageuse. Il est même possible d'y calculer son propre devis en introduisant les mesures de la pièce dont on souhaite refaire le sol. A découvrir en tapant [www.solheimo.ch](http://www.solheimo.ch).

PAF

que son fils Claude, qui tient aujourd'hui les rênes de SOLheimo. Après avoir appris deux métiers - parqueteur et poseur de sol - il obtient sa maîtrise fédérale et continue de développer l'entreprise familiale.

### BELLE CARTE DE VISITE

En parallèle, il accepte des mandats d'enseignement de branches pratiques et théoriques à l'Ecole professionnelle

de l'EPSIC à Lausanne. Il officie également en tant qu'expert de l'association ASLT pour tous les problèmes de revêtements de sols et de parquets; belle carte de visite en vérité. C'est donc à une entreprise dotée d'une solide expérience et de larges compétences que le client confie la mise en œuvre de ses sols. Une équipe de spécialistes assure la pose de parquets, plastiques, tapis, stores... en un temps record. Sur demande, elle se charge également de déplacer le mobilier à moindre coût.

### PROGRAMME QUALITÉ

Partant du principe que la qualité de son travail assure son emploi, SOLheimo œuvre en fonction de trois objectifs bien précis pour atteindre le 100% de satisfaction de sa clientèle: réfléchir, agir, contrôler. Elle définit la qualité en huit points. Cela va de l'accueil au suivi de chaque demande, en passant par le respect de la planification, le choix du matériel et la mise en œuvre, le contrôle qui garantit un travail bien fait, l'image que l'entreprise véhicule sur l'extérieur, la crédibilité de ses actions et sa disponibilité. Service et compétence sont ses maîtres mots.

### UN PARTENAIRE IDEAL

Envie de rénover son immeuble? Souhait d'appliquer des sols dans sa nouvelle villa, dans sa boutique ou dans ses locaux industriels? SOLheimo est le partenaire idéal. Dans tous les cas, elle propose la solution la mieux adaptée aux besoins et au budget de chacun.

Etablie au cœur de l'Arc jurassien, région empreinte d'une longue tradition de précision et de passion de la bienfaisance, cette tradition que SOLheimo s'efforce de perpétuer, tant à

travers de son professionnalisme que dans le choix de ses fournisseurs pour la satisfaction de ses clients.

PAF

# SOLheimo

SOLheimo

Rue du Parc 9 – 2302 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 968 16 24 – Fax 032 968 15 56  
[www.solheimo.ch](http://www.solheimo.ch)

### STOCKheimo en création

SOLheimo met en place une nouvelle prestation qu'elle a baptisée STOCKheimo: Il s'agit d'une vente à l'emporter du stock disponible de sols éprouvés à des prix défiant toute concurrence. Cette action est rendue possible grâce à l'acquisition en grande quantité de produits qui ont la cote. Cette pratique permet d'obtenir de meilleurs prix et de répercuter le gain ainsi réalisé sur la clientèle.

PAF

# stockheimo

STOCKheimo

Rue du Parc 13 – 2302 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 079 478 07 40 – Fax 032 968 15 56

E-mail [info@solheimo.ch](mailto:info@solheimo.ch)  
Ouvert aussi le samedi matin





# Déclarations d'impôts



**FIGESTINFO S.A.**  
**LM Services Fiduciaire**

- Gains et discrétion assurés •
  - Rapidité garantie •
  - Déplacement à domicile •
  - Prix concurrentiel •

Ruelle Montbrillant 1b  
 CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
 www.figestinfo.ch

Tél. 032 913 49 79  
 Fax 032 913 44 67  
 figestinfo@figestinfo.ch

132-126214/DUO

## Déclarations d'impôts (NE)

Exclues comptabilités. Remplies à votre domicile. Discrétion assurée. Fr. 70.- par déclaration. Plus de 25 ans d'expérience. Prendre rendez-vous au **032 926 56 73** (répondeur) **J.-P. Schranz.**

132-126369



Nous vous aidons à remplir votre déclaration d'impôts.

Prenez rendez-vous au:  
**032 968 63 65**

**POP** Parti Ouvrier et Populaire  
 Rue du Versoix 7  
 2300 La Chaux-de-Fonds

132-126472

**ACTA S A**

Services fiduciaires  
 Comptabilité  
 Conseil et gestion

Fritz-Courvoisier 40 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 967 95 95 - Fax 032 967 95 96  
 E-mail: acta@actanet.ch

132-126180

FIDUCIAIRE

**MULLER & CHRISTE SA**  
 Des professionnels au service de votre entreprise

CHAMBRE FIDUCIAIRE  
 Membre

Temple-Neuf 4, 2001 Neuchâtel  
 Tél. 032 722 19 19 Fax 032 722 19 20

028-386000/DUO

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE **VIGILIS S.A.**

132-126335/DUO

Administrateurs: J.F. Wehrli - D. Boillat

Allée du Quartz 13  
 2301 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 924 00 24  
 Fax: 032 924 00 34  
 E-mail: vigilis@bluewin.ch

Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

A la portée de chacun

**CCAP**  
 ASSURANCES VIE

AGENCE GENERALE POUR  
 LE HAUT DU CANTON  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 032 913 32 24

CAISSE CANTONALE  
 D'ASSURANCE POPULAIRE

132-127327

Remplir sa déclaration d'impôt à l'aide de son PC

**www.e-fisc.ch**

Avec le logiciel fiscal «E-Fisc» c'est plus facile

028-385971/DUO

**DÉCLARATIONS FISCALES, COMPTABILITÉ, FACTURATION**

Renseignements sur demande:

Bureau comptable  
 M. Schaller et A. Guermann  
 Puits 9 - La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 032 968 77 65

132-126726/DUO

**EXAFID SA**  
 Membre de l'Union Suisse Fiduciaire USF

028-386007/DUO

CONSEIL FINANCIER - COMPTABILITÉ - RÉVISION -  
 EXPERTISES - FISCALITÉ - GÉRANCE IMMOBILIÈRE

2005 Neuchâtel Tél. +41(0)32 725 46 38 exafid@net2000.ch  
 Puits-Godet 22 Fax +41(0)32 725 46 48 www.exafid.ch

FIDUCIAIRE D'ORGANISATION ET DE GESTION D'ENTREPRISES

**EUGENE HERSCHDORFER**

LICENCIÉ EN SCIENCES ÉCONOMIQUES

Fbg de l'Hôpital 25 • 2001 Neuchâtel  
 Tél. 032 725 32 27/29 • Fax 032 721 10 19  
 e-mail: eherschdorfer@swissonline.ch

Membre de la Chambre fiduciaire

028-386558

Les associés ainsi que les collaborateurs de

**Brunner et Associés SA, société fiduciaire**

vous souhaitent une année commerciale fructueuse et sont à votre entière disposition pour vous seconder en comptabilité, en fiscalité, pour réviser vos comptes et vous conseiller dans les problèmes économiques, juridiques, successoraux et patrimoniaux que vous pourriez rencontrer.

Nous sommes à votre service à:

Neuchâtel Route des Falaises 7, tél. 032 722 33 33  
 La Chaux-de-Fonds, Rue du Nord 185a, tél. 032 722 33 83

Consultez notre site sous [www.brunnerfidu.ch](http://www.brunnerfidu.ch)

A bientôt

028-386325/DUO

# Les bons conseils font les bons amis

**Impôts ■ Quelques tuyaux pour remplir sa déclaration et tordre le cou aux idées reçues. Au chapitre des déductions, aucun montant n'a été modifié par rapport à 2001**

**A** vos plumes! La déclaration 2002 est dans toutes les boîtes aux lettres. Les Neuchâtelois ont jusqu'au 3 mars pour la remplir. A moins qu'ils ne fassent partie des 6000 à 7000 personnes qui s'en tamponnent le coquillard et qui, tous délais passés, s'en remettent aux bons soins des inspecteurs chargés de procéder à la taxation d'office...

Pour les autres, ceux qui jugent que ce labeur annuel n'est rien de plus qu'un mauvais moment à passer, voici quelques conseils tout simples, et les réponses aux questions qui, année après année, reviennent sur le tapis. Sachant que rien n'a changé par rapport à l'an passé.

**Se préparer.** Pour un salarié

qui n'est pas propriétaire de son logement, il faut compter d'une à deux heures pour effectuer le pensum. A condition d'avoir réuni, sous la main, les différents documents nécessaires: sa déclaration de salaire 2002, ses relevés bancaires ou postaux au 31.12.02 et ses attestations d'assurance. Rien de bien sorcier. Ceux qui ont subi de coûteux traitements médicaux ont tout intérêt à retrouver les factures payées, surtout si la part supportée par le contribuable dépasse 5% du revenu net.

**Remplir les annexes.** On commence par là: l'état des carnets d'épargne, titres, cotisations volontaires au 2e ou 3e pilier et assurance maladie – avec, pour la plupart, la déduc-

tion d'un forfait qui ne couvre pas, et de loin, les dépenses réelles: 2400 francs pour une personne seule, 4800 pour un couple.

**Vive les déductions!** Le sport principal du contribuable étant d'essayer de déduire un maximum de frais, autant le dire tout de suite: rien ne sert de s'exciter si: **1.** Les frais de garde d'enfants (crèches, mamans de jour) ne sont pas déductibles, contrairement à la plupart des cantons romands. **2.** Le salaire versé à une femme de ménage n'est pas déductible, que celle-ci soit déclarée ou pas. **3.** Un enseignant contraint de travailler la moitié du temps à son domicile ne peut pas déduire les frais dus à l'utilisation d'une pièce de son appartement. **4.** La dé-

duction pour famille monoparentale ne peut être effectuée que par le parent qui a la garde de l'enfant, ou au prorata du temps passé chez l'un ou l'autre parent, contrairement à une décision judiciaire qui a été rendue le mois dernier dans le canton de Zurich. **5.** Un peu de

bon sens s'impose: un contribuable risque bien d'être remis à l'ordre si, domicilié dans le Val-de-Travers et employé à Neuchâtel, il prétend effectuer le trajet en voiture quatre fois par jour pour pouvoir déduire des frais de transports plus conséquents... Pour le reste, et

surtout pour estimer la somme que vous aurez à payer par rapport à vos acomptes, on vous laisse à votre calculette. Et au site internet de l'Etat ([www.ne.ch](http://www.ne.ch), rubrique impôts et finances) pour trouver des aides de calcul et télécharger des documents utiles. Au boulot! /FRK



Contrairement à de nombreux cantons suisses, il est toujours impossible de déduire les frais de garde d'enfants (ici la crèche de la Souris verte, à Hauterive). La déduction de 7700 francs pour famille monoparentale inclut indirectement ces frais, mais les familles traditionnelles n'y ont pas droit!

PHOTO ARCH-MARCHON

## Plus ou moins citoyens...

**L**a plupart des Neuchâtelois (de 97 à 98%, selon Youssef Wahid, chef de l'Office de taxation des personnes physiques) ont reçu leur taxation définitive 2001 – celle qui compare les revenus réalisés en 2001 et les acomptes payés sur ces revenus. C'est sur la base de la déclaration remplie en mars 2002 que cette taxation est in-

tervenue. Elle a pris passablement de retard et certaines communes s'en sont inquiétées, mais les choses se sont désormais régularisées.

Plus de 100.000 déclarations – en français uniquement, elles ne sont pas traduites – sont envoyées chaque année aux Neuchâtelois. Qui sont, pour la plupart d'entre eux, salariés: seuls 9000 indé-

pendants sont recensés. «Environ 40% des contribuables nous retournent la déclaration début mars», constate Youssef Wahid. Les autres demandent des délais voire, pour les plus négligents, s'en battent l'œil: «Entre 6000 et 7000 déclarations ne sont pas du tout retournées, relève le chef de l'office. C'est le nombre de taxations d'office que nos inspecteurs doivent réaliser.» /frk

PUBLICITE

C'est décidé...

# Je m'abonne!

Je choisis le mode de paiement :

annuel Fr. 306.-  semestriel Fr. 163.-  trimestriel Fr. 86.-

1 mois gratuit offert à tout nouvel abonné.  Je désire recevoir la carte LABEL BLEU réservée aux abonnés réguliers et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.

Merci d'écrire en majuscules!

Nom et prénom:

Rue et no:

NP/Localité:

Numéro de téléphone:

Date:

Signature:

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de versement qui me parviendra ultérieurement. (Pour la première période ce montant sera déterminé au prorata.)

Coupon à retourner à L'IMPARTIAL service clientèle, rue Neuve 14, case postale, 2302 La Chaux-de-Fonds. Formulaire également disponible sur internet à l'adresse [www.limpartial.ch](http://www.limpartial.ch) - rubrique abonnés ou [clientele@limpartial.ch](mailto:clientele@limpartial.ch).

## L'Impartial

Regard sur les générations futures

SAINT-AUBIN-SAUGES

## Station-service braquée

La station-service Littoral Shop, au 91 de l'avenue de Neuchâtel, à Saint-Aubin-Sauges, a été victime d'une attaque à main armée jeudi soir, peu avant 21 heures. Quelques minutes après le départ du dernier client, un homme dont le visage était recouvert par un voile noir transparent et coiffé d'un chapeau melon a fait irruption dans le commerce, qui fait également office de petit magasin d'alimentation et de location de cassettes vidéo.

La vendeuse du magasin était accompagnée de son époux, venu lui donner un coup de main pour la fermeture. Armé d'un pistolet, l'individu masqué a menacé le couple, leur ordonnant de lui remettre la recette du jour, soit quelques milliers de francs. «Le couple n'a pas opposé de résistance et n'a pas été violemment physiquement», commente André Duvillard, porte-parole de la police cantonale neuchâteloise.

L'agresseur a ensuite quitté les lieux à bord d'une voiture de couleur gris-vert, ressemblant à une ancienne VW Golf, et a pris la direction du centre du village. «Le mari de la vendeuse s'est précipité dehors dans l'espoir de relever son numéro d'immatri-culation, mais le braqueur avait pris soin de cacher la plaque arrière», relève André Duvillard.

### Propriétaire éccœuré

«Je suis vraiment dégoûté par la manière dont tout cela s'est passé», s'exclame Jacques Reift, propriétaire du Littoral Shop. Arrivé sur les lieux trois minutes après le départ du braqueur, il n'a pu que constater le terrible choc qu'ont subi son employée et son mari. «Sans doute le braqueur a-t-il été contrarié de se trouver face à deux personnes à la caisse plutôt qu'une seule, suppose Jacques Reift. Quoi qu'il en soit, que le pistolet en question ait été faux ou non, le choc émotionnel est très profond pour ceux sur qui il a été dirigé.» Après avoir passé une bonne partie de la nuit auprès de son employée et son mari, le propriétaire du Littoral Shop ne cache pas son éccœurément: «Je trouve révoltant qu'on puisse infliger de tels dégâts psychologiques à quelqu'un, au point de lui pourrir l'existence pendant longtemps, et cela pour trois fois rien!»

### Signalement

D'après le ton de sa voix, l'inconnu doit être âgé d'une trentaine d'années. Il s'exprime en français, avec un léger accent slave. De corpulence plutôt athlétique, il mesure entre 1m85 et 1m90. Hormis son voile noir et son couvre-chef, il portait des gants noirs, était vêtu d'un pull noir ample sans inscription apparente, et d'un jean foncé. Il tenait un pistolet noir dans sa main droite. Tout renseignement relatif à cette attaque ou au signalement de l'agresseur est à communiquer à la police cantonale de Neuchâtel au tél. 032 888 90 00. /flv-cpa

# Une école au bout du Fleuve gelé

## Colombier ■ Une graphiste s'investit dans un projet scolaire au Zanskar, lancé par un Jurassien qui a fondé une petite ONG

Par  
Florence Veya

Elle est graphiste à Colombier. Il est maître de sports à Porrentruy. Grâce à des amis communs, ils se sont rencontrés. Passionnément engagé dans un projet de construction d'école au Zanskar (vallée retirée de l'Himalaya indien), Pascal Beuret demande à Sylvie Béguin de travailler pour l'association Rigzen-Zanskar, qu'il préside.

«Je ne suis jamais allée au Zanskar, raconte la graphiste. Mais j'ai déjà voyagé en Inde, où j'ai rencontré des Tibétains. Ces gens, leur culture m'avaient séduite. Alors, j'ai accepté de collaborer avec Pascal et les deux autres membres du comité. De plus, en tant que mère, je trouve essentiel que des enfants puissent fréquenter une école et bénéficier d'une éducation qui préserve leur culture.»

### Fondateur jurassien

Mettant en valeur de superbes portraits de Zanskar-pas, les affiches, prospectus et cartes postales que distribue ou vend l'association sont donc l'œuvre de cette modeste Colombine. «C'est un travail tout simple. Mais je suis contente de pouvoir faire quelque chose pour cette école, glisse celle qui parraine une petite fille du Zanskar. Cette enfant a juste une année de moins que ma fille cadette. Le même jour où nous avons reçu son bulletin scolaire, ma fille ramenait le sien de l'école. C'était marrant et ça crée des liens.»

Le projet de la Marpaling Lamdon Model School est né



L'une des quatre classes actuellement ouvertes. Les petits Zanskar-pas étudient à même le sol. PHOTO PASCAL BEURET

en 1998. Mordu de trekking, le Jurassien Pascal Beuret a parcouru l'Himalaya du Sikkim au Kazakhstan. Alors qu'il suivait le Fleuve gelé – seule voie d'accès au Zanskar au plus fort de l'hiver – il rencontra Rigzen, un Zanskar-pas de Stongday. C'était il y a dix ans. Les deux hommes se sont liés d'amitié et, depuis, chaque été le Jurassien quitte Porrentruy pour retrouver son «frère zanskar-pas» et la famille de celui-ci. Rigzen, lui, est venu en Suisse à deux reprises.

### Trois langues

Dès qu'il en a l'opportunité, Pascal décide d'investir des fonds pour aider ses amis

zanskar-pas. «Education, santé ou artisanat, le domaine m'importait peu, pourvu que le projet leur soit utile.» Consultés, les habitants de Stongday optent pour une école. «Le gouvernement indien ayant rattaché la vallée bouddhiste du Zanskar au district musulman de Kargil, la culture islamique prédomine dans les écoles publiques, explique Pascal Beuret. Les professeurs gouvernementaux enseignent aux enfants une autre langue que leur dialecte tibétain et les sensibilisent à la loi coranique, alors que la plupart d'entre eux sont bouddhistes.»

Et l'enseignant jurassien de poursuivre: «Par ailleurs, les jeunes Zanskar-pas ne peu-

vent fréquenter les écoles gouvernementales que de juin à septembre. Période où, justement, enfants et adultes s'activent aux champs pour pouvoir subsister durant le long hiver.» La Marpaling Lamdon Model School, elle, est d'une part fermée durant l'été et permet d'autre part aux petits Zanskar-pas d'être instruits en trois langues (hindi, anglais et bodhi) par des enseignants tibétains. /FLV

Renseignements: Association Rigzen-Zanskar, CP 30, 2900 Porrentruy 2/ e-mail: rigzen-zanskar@chez.com/ site: http://www.chez.com/rigzen-zanskar

## Fondeurs privés de pistes

### Val-de-Travers ■ L'Etat de Vaud interdit aux dameuses l'accès à plusieurs tronçons à cheval sur la frontière cantonale

Le Centre nordique de Couvet, un des centres gérés par l'association Neuchâtel Ski de fond, possède une dameuse dernière. Une dameuse sevrée de pistes! Alors que la saison bat son plein, l'Etat de Vaud vient de communiquer à l'association une décision qui prive les fondeurs de deux nouveaux secteurs prévus du côté de La Baronne. L'affaire est actuellement pendante devant le Tribunal administratif du canton de Vaud, Neuchâtel Ski de fond ayant fait recours contre l'autorisation de la législation.

«Le dossier est épais», lâche Philippe Breitler, président de l'association. Au début du mois d'octobre de l'an dernier, Neuchâtel Ski de fond écrit au Service des transports à Lausanne, au département des infrastructures, afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour la saison 2002/2003, pour circuler avec un véhicule à chenilles sur territoire vaudois. Il faut préciser que dans le secteur en question, la frontière Vaud-Neuchâtel est particulièrement enchevêtrée. Soulignons que l'association prévoit de tracer de nouvelles pistes reliant le domaine skiable Les Rasses-Nouvelle Censière aux Petites Fauconnières et à La Baronne.

### Tranquillité de la faune

A la mi-janvier, alors que la neige est enfin là en abondance et les pistes sont toutes

tracées et damées, la décision du Service des transports, sur préavis de l'Inspection des forêts et des services de conservation de la faune et de la nature, tombe. «Dans le plan directeur forestier, la région traversée est signalée de haute valeur sur le plan de la protection paysagère et biologique. Cette valeur est d'autant plus élevée que l'on s'approche du Creux-du-Van et de la frontière VD/NE entre la Rougemonne et La Baronne.» Cette zone fait en outre partie de l'inventaire fédéral du paysage.

Les Vaudois donnent leur accord à la simplification du tracé Le Couvent-Vuissens-Vers chez Favre-Vers chez Amiet et au tracé Vers chez Amiet-Petites Fauconnières-Carrefour Le Soliat/La Baronne-La Baronne. Par contre, le tronçon Petites Fauconnières-La Rougemonne-La Baronne n'est pas accepté. Le tracé «ne tient pas compte du besoin de tranquillité de la faune du Haut Jura dans cette zone particulièrement attractive pour elle.»

### Croche-pied aux skieurs

Refus également pour le tracé Carrefour Le Soliat/La Baronne-Le Soliat qui ouvre l'accès au pourtour du Creux-du-Van jusqu'à la Grand Vy. «Il s'agit d'une extension partiellement peu adaptée à la pratique du ski de fond et susceptible d'influencer profondément la tranquillité et

la dynamique naturelle du Creux-du-Van et de ses environs.»

Philippe Breitler estime que la décision vaudoise est «un croche-pied aux skieurs de fond». Il regrette qu'une réunion in situ n'ait pu se tenir. «Nous étions favorables à l'organisation d'une séance de concertation sur le terrain. Le Service des transports était également d'accord, puis le temps a manqué. Je trouve le procédé cavalier.»

Le président de Neuchâtel Ski de fond est déçu, mais ne perd pas espoir de voir son recours aboutir. «Nous avons décidé d'abandonner le parcours dangereux qui passait par la dépression se trouvant entre les Petites Fauconnières et La Baronne et utiliser le chemin qu'emprunte les marcheurs et les véhicules, de même que l'armée à certaines occasions. En hiver, nos pistes de fond canalisent les marcheurs, les raquetteurs et les motoluges, ce qui est précieux vis-à-vis de la faune.»

Philippe Breitler semble fâché. «Si on voulait saboter le Centre nordique de Couvet, on ne pourrait pas s'y prendre autrement! On ose espérer que nos éditiles monteront aux barricades et que les députés du Val-de-Travers au Grand Conseil soutiendront l'association Neuchâtel Ski de fond contre cette décision extracantonale prise d'une manière unilatérale.»

Dans l'immédiat, les tracés concernés ne verront plus passer la nouvelle dameuse. /MDC



Le tracé Carrefour Le Soliat/La Baronne-Le Soliat est un des tronçons concernés par la décision. PHOTO DE CRISTOFANO

CHÂTEAU DE MÔTIERS

## Cambrioleur arrêté

Le 17 juillet 2002 et le 6 janvier dernier, le restaurant du château de Môtiers a été victime de cambriolages nocturnes. Diverses victuailles et du numéraire ont été dérobés. L'auteur présumé de ces actes a été interpellé par la police cantonale le 13 février.

Lors du dernier cambriolage, l'auteur avait forcé la grille d'accès au parvis du château avec un pied-de-biche, avant de fracturer une fenêtre pour entrer dans la cuisine. Il avait alors visité la salle à manger, la cave et s'était rendu au premier étage. Dédaignant la galerie d'art, il avait tenté de forcer la porte d'un local contenant le coffre-fort avec la recette du Réveillon. Il quitta les lieux avec des disques, des cigares, des cigarettes, des dizaines de bouteilles de vin, des grands crus, des spiritueux de marque et quelques centaines de francs.

L'enquête de la police cantonale a conduit à l'interpellation d'un ressortissant portugais âgé de 29 ans, ancien employé de l'établissement. Il a admis les faits. Une partie des marchandises dérobées a été retrouvée. /comm-mdc

## RÉGION PRATIQUE

### AGENDA

#### VALLÉES

#### AUJOURD'HUI

- **Cernier** A 20h à la salle de gymnastique, soirée de la fanfare L'Union instrumentale.
- **Les Bugnenets** Dès 9h, fête du jubilé de la société des téléskis, avec slalom géant populaire dès 12h30 et cours pour les enfants à 11 heures.
- **Chézard-Saint-Martin** A 20h au centre communal de La Rebatta, soirée de la société de gymnastique.

#### DEMAIN

- **Dombresson** A 17h au temple, concert du chœur mixte de La Coudre.
- **Môtiers** A 17 heures, au temple: «Potenza dell'amore», Madrigaux et ballets italiens sur le thème de l'amour, par l'Ensemble vocal du Conservatoire de musique de Neuchâtel. Direction: Constantin Keiser.

#### NEUCHÂTEL

#### AUJOURD'HUI

- **Concert** A 20 heures, à l'église Notre-Dame (église rouge): «Potenza dell'amore», Madrigaux et ballets italiens sur le thème de l'amour, par l'Ensemble vocal du Conservatoire de Neuchâtel. Direction: Constantin Keiser.
- **Théâtre** A 20h30, au théâtre du Pommier: «L'hirondelle vole avec la rapidité du zèbre, lequel, d'ailleurs, vole très rarement», d'après Henri Roorda, par la compagnie Collectif Nunc.
- **Blues** A 21h30, à la Case à chocs: soirée blues avec Charlie Morris (USA-CH).
- **Saint-Valentin** A 22 heures, au casino de la Rotonde: grand bal de la Saint-Valentin.

#### DEMAIN

- **Contes** De 10h30 à 11h30, au Muséum d'histoire naturelle, dans le cadre de l'exposition «Sable»: conteries par Nicole Vauthier et Nathalie Duplain.
- **Théâtre** A 17 heures, au théâtre du Passage: «Inconnu à cette adresse», de Kressmann Taylor. Mise en scène: Momy-Rey.

#### LITTORAL

#### AUJOURD'HUI

- **Cortaillood** A 20h15, à la salle Cort'Agora: Harmonie du Conservatoire de Neuchâtel. Direction: Vincent Baroni. Œuvres de Sparke, Gershwin, Bernstein, Besançon, Basie et Shore.

# Nombre d'infractions en nette augmentation

**Criminalité** ■ *La statistique de la police cantonale bernoise a recensé 37.337 délits l'an dernier. La tendance à la baisse enregistrée depuis 1999 subit ainsi un sérieux coup d'arrêt*

Selon la police bernoise, 37.337 infractions ont été recensées dans le canton l'an dernier, ce qui représente 5668 cas ou 17,9% de plus qu'en 2001. Ces chiffres ne prennent pas en compte les infractions commises sur le territoire de la ville de Berne, ni celles relevant du domaine de la circulation routière ou du code pénal accessoire, à l'exception de la loi fédérale sur les stupéfiants.

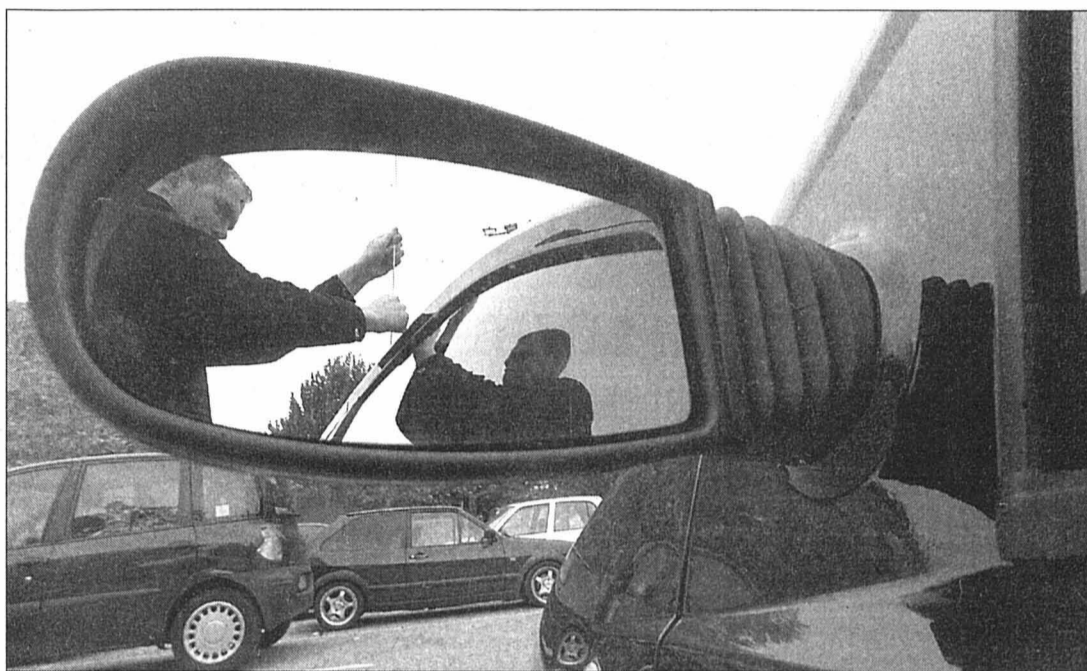
**Violence criminelle.** Le nombre d'homicides, y compris les tentatives, a augmenté de 36,8% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 26 cas. Deux homicides n'ont, à ce jour, pas encore été élucidés. Le nombre de brigandages est passé de 148 à 146 cas, soit un recul de 1,4%, alors que celui des vols à

l'arraché passait de 106 à 89 cas, ce qui représente une diminution de 16%. En ce qui concerne les lésions corporelles, on notera une augmentation de 8,1% par rapport à l'an passé, 496 cas ayant été enregistrés en 2002. Une augmentation qui atteint 77,2% dans le domaine des voies de fait, où l'on a enregistré 411 cas l'an dernier. Le nombre de menaces a également pris l'ascenseur pour s'établir à 5654, soit une hausse de 60,5%.

Une augmentation est également enregistrée du côté des délits contre les mœurs, puisque 338 plaintes ont été déposées, soit 11,2% de plus qu'une année auparavant. Parmi ces cas, 115 concernaient des actes d'ordre sexuel avec des enfants, soit 6,5% de plus qu'en 2001, alors

que 60 d'entre eux, une augmentation de 76,5%, représentaient des actes de harcèlement sexuel. Avec 28 cas enregistrés l'an passé, les viols ont connu une augmentation de 12%, le nombre de viols entre époux ayant, de leur côté, diminué de moitié, pour s'établir à trois cas.

**Escroqueries et criminalité économique.** 1746 dénonciations ont été relevées en 2002, ce qui représente une diminution de l'ordre de 6,8%. Une exception est toutefois constatée au chapitre des infractions à la loi sur le transport, domaine dans lequel le nombre de cas a passé à 256. Par rapport à l'année précédente, la somme totale des infractions a augmenté de 44,6%, pour s'établir à 6,85 millions de francs. /comm-réd



En 2002, le nombre de vols et de cambriolages est monté en flèche dans le canton de Berne. PHOTO ARCH-MARCHON

## Des chiffres assez stupéfiants

Le nombre de dénonciations pour infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants a atteint un taux record de 3703 en 2002, soit une augmentation de l'ordre de 21,2%. Une diminution du nombre de victimes de la drogue a toutefois été constatée, avec six décès l'an dernier, contre huit en 2001 et 23 en l'an 2000. Sur les 1,15 million de francs provenant d'activités en relation avec les

stupéfiants et mis en sûreté l'an dernier, à savoir 57,5% de plus qu'en 2001, 750.000 francs provenaient de la vente de chanvre chez un cultivateur.

La majeure partie du marché de l'héroïne est aux mains de ressortissants des pays des Balkans, principalement des requérants d'asile en provenance d'Albanie, alors que celui de la cocaïne est dirigé par des ressortissants d'Afrique

noire et d'Amérique du Sud. Enfin, les Asiatiques, également actifs dans les milieux de la prostitution, s'occupent du marché des pilules thaïes et d'ecstasy, essentiellement au sein de la scène techno.

Quant à la vente de produits de cannabis, elle s'effectue principalement dans les 75 magasins de chanvre du canton, ainsi qu'à l'intérieur des 31 dénombrés en ville de Berne. /comm-réd

## Vols et cambriolages à la hausse

50,97% de toutes les infractions enregistrées en 2002, soit 19.032, sont des vols, des cambriolages ou des dommages à la propriété. Cela représente une augmentation du nombre de plaintes équivalent à 22,2% par rapport à 2001. Après avoir enregistré un recul durant les quatre dernières années, le nombre de cambriolages a augmenté de 23,1%, pour s'établir à 5037 cas, ce qui reste en deçà du nombre record de 5901 cas re-

enregistrés en 1997. On constate également une nette augmentation du nombre de vols (8722 cas ou 21,5%), de vols à l'étalage (1683 cas ou 52,4%), et de dommages à la propriété (3522 cas ou 14,1%). Au total, 6220 auteurs ont été déférés devant les tribunaux, à savoir 46,1% de plus qu'une année auparavant. Parmi eux, on dénombre 2624 étrangers, soit 42,2%, contre 41,7% en 2001. 8567 véhicules ont été dérobés, ce qui représente une

augmentation de 9,1% par rapport à 2001. La plus grande augmentation a été enregistrée dans la catégorie des motocyclettes, avec 148 cas (+21,3%). Le nombre de vols de voitures s'est élevé à 327, ce qui représente 1,6% de plus qu'en 2001, alors qu'une augmentation est également constatée au niveau des vols de vélomoteurs avec 913 cas (+5,3%) et des vols de bicyclettes avec 7179 cas (+9,7%). /comm-réd

## L'effarement n'est plus de mise

**La Neuveville** ■ *La préfecture n'était pas qualifiée pour fermer les magasins de chanvre*

« Intellectuellement, je peux comprendre. Mais quand on est sur le terrain, les motifs juridiques sont relativement frustrants. Nous ne pouvons plus rien faire! », note Barbara Labbé, quelque peu dépitée. La préfète du district de La Neuveville commente ainsi la décision du Tribunal administratif (TA) du canton de Berne, qui vient d'annuler deux décisions de fermeture de magasins de chanvre dans la cité médiévale.

En septembre dernier, la police cantonale avait pourtant mis la main sur plusieurs kilos de chanvre et quelques milliers de francs dans les trois magasins ayant alors pignon sur rue. Saisi de deux recours, le TA a donné raison aux commerçants, qui peuvent rouvrir leur échoppe. Seule restriction: la vente de chanvre avec un taux de substance psychotrope (THC) supérieur à 0,3% reste interdite!

La préfecture a été déboutée pour des raisons de compétence. Selon la nouvelle jurisprudence du TA, les préfets ne peuvent intervenir que dans le cadre du droit régissant les situations d'urgence. Le TA est d'avis que, sur un plan administratif, seule la direction cantonale de la Santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) peut ordonner la fermeture des magasins de chanvre. La cheffe de l'office juridique du SAP ne partage pas cet avis: « La question



Selon le Tribunal administratif bernois, il n'y aurait pas lieu de prendre des mesures d'urgence. PHOTO TEROL

est très difficile, car le jugement du TA ne dit pas que nous disposons des bases légales pour intervenir. Le SAP peut effectuer des contrôles et confisquer la marchandise illicite, mais pas davantage», affirme Franziska Schneider. Barbara Labbé rétorque qu'« avec un peu de courage, la direction de la Santé pourrait faire le nécessaire ».

### Dans l'attente

Les deux commerçants encore sur les rangs à La Neuveville ne jubilent toutefois pas. Le chanvre à 0,3% de THC, cela n'existe plus. Aujourd'hui, les plants offrent une concentration allant de deux à dix, voire 20% de substance prohibée! Echaudé, l'un d'eux déclare qu'il rouvrira tantôt son

commerce, mais sans sachets de chanvre. Son concurrent tient le même discours.

La police cantonale se sent un peu démunie avec ses faibles effectifs. Le chef de la police cantonale pour le district de La Neuveville précise néanmoins que les contrôles se poursuivront, comme par le passé. Le directeur de la police locale, Ralph Bourquin, ne manque pas de mettre en évidence la particularité géographique de La Neuveville. Si la police baisse la garde, il craint que la cité ne devienne une plaque tournante du trafic interrégional. Le conseiller municipal milite pour une politique plus dure du canton. /STE

## Drogues au volant: député inquiet

**Politique** ■ *Hubert Frainier s'interroge sur les mesures prises par le Conseil exécutif*

Selon une étude de l'Institut de médecine légale de Lausanne, conduire sous l'influence du cannabis est aussi dangereux que prendre le volant après avoir bu de l'alcool. Alors que la détection de la prise d'alcool est relativement facile grâce à l'alcootest, le dépistage de la consommation de cannabis est moins aisé. Seul le test sanguin est fiable. Ce constat inquiète le député Hubert

Frainier, de Belprahon. Et plutôt deux fois qu'une!

### Mesures drastiques?

Dans une interpellation qu'il vient de déposer, l'élu PDC demande au gouvernement si des contrôles sont effectués dans le canton de Berne pour débusquer les automobilistes sous l'emprise du cannabis. D'autre part, Hubert Frainier souhaite savoir si le Conseil exécutif

prend des mesures drastiques, afin d'améliorer le dépistage de la consommation de cannabis au volant. Enfin, le député demande au gouvernement de bien vouloir lui indiquer s'il existe une véritable concertation au niveau fédéral à ce sujet.

Reste à savoir si les réponses du gouvernement tranquilliseront un tantinet le député de Belprahon... /ood

## L'ARÉGIION PRATIQUE

### URGENCES

- **Police:** 117.
- **Ambulance et urgences sanitaires:** 144.
- **Feu:** 118.
- **Médecins de garde:** de La Ferrière à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55. La Neuveville: 0900 501 501 (2.50 fr/min).
- **Pharmacies de service:** Saint-Imier Voirol, 032 942 86 86; Tramelan, Schneeberger, 032 487 42 48. La Neuveville, pharmacie du Landeron, Le Landeron, 032 752 35 34, sa 8-12h/13h30-18h, di 11-12h/17h30-18h30.
- **Planning familial:** tél. 032 942 24 55.

### BIBLIOTHÈQUES

- **Saint-Imier:** bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h. **Sonvilier:** lu

- 17h30-19h30, me 16-18h. **Renan:** lu 17h30-19h, ma/je 15h30-17h. **Villeret:** lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je 17h45-19h. **Cormoret:** ma 17h30-19h, je 17-18h. **Courtetelary:** lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h. **Tramelan:** bibliothèque communale, lu 17-19h. **La Neuveville:** lu-je 16-18h, sa 9-11h.
- **Mémoire d'Ici:** Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/jeu 14-18h ou sur rendez-vous au tél. 032 941 55 55.

### PATINOIRES

- **Saint-Imier:** patinoire d'Er-guël, ouverte au public: pour le patinage, mardi 13h30-15h45, mercredi, jeudi et vendredi 9-11h45 et 13h30-15h45, vendredi également 19h45-21h, samedi et dimanche 13h30-15h15; pour le hockey: samedi 10-11h45.

- **Tramelan:** patinoire des Lovières, ouverte au public: pour le patinage, mercredi 13h30-16h, samedi et dimanche 14h15-17h, lundi 17 février 13h45-16h30, mardi 18 février 13h30-15h30, mercredi 19 février 13h30-16h; pour le hockey: vendredi 20h45-22h15, samedi 14h15-15h15 (une demi-patinoire), mardi 18 février et mercredi 19 février, 9h45-11h30.

### AGENDA

#### AUJOURD'HUI

- **Chanson française** Concert de Sarclo avec le guitariste Bob Cohen, Espace Noir, Saint-Imier, 20h30.
- **Choeur mixte de La Ferrière** Concert annuel, halle polyvalente, 20h15.
- **Saint-Imier** Valentine's Party organisé par Level One au Royal Pub (20h-22h) et dès 21h à la salle de spectacles.

# @dresses du Web

RÉPERTOIRE RÉGIONAL

Retrouvez-nous sur Internet  
[www.lexpress.ch](http://www.lexpress.ch)  
[www.limpartial.ch](http://www.limpartial.ch)

## AGENCES DE PLACEMENTS

[www.newwork-hr.ch](http://www.newwork-hr.ch)

**NEW WORK**  
 human resources

Une agence à dimension humaine

E-mail: [neuchatel@newwork-hr.ch](mailto:neuchatel@newwork-hr.ch)

## BIJOUTERIE

[www.poget.ch](http://www.poget.ch)

**PÖGET**  
 ARTISAN BIJOUTIER  
 CRÉATION RÉPARATION  
 RUE FLEURY 5 • 2000 NEUCHÂTEL  
 Tél. 032 724 14 21

## CHEMINÉES, POÊLES

[www.sambiagio-style.ch](http://www.sambiagio-style.ch)

**SAMBIAGIO STYLE S.A.**  
 C.P. 59 - Fax 032 751 28 26  
 2523 Lignières



Le grand spectacle de l'eau et du feu

Tél. 032 751 28 56

## CONSTRUCTION

[www.jl-frei.ch](http://www.jl-frei.ch)

**J.-L. Frei**  
 E-mail: [jlfrei@jl-.ch](mailto:jlfrei@jl-.ch)

## CRÉATION DE SITES

[www.siteweb.ch](http://www.siteweb.ch)

**SITE WEB**  
 Création de votre site internet



**WEB**  
 Web Design

## ÉLECTRICITÉ

[www.ensa.ch](http://www.ensa.ch)

**ENSA**  
 E-mail: [info@ensa.ch](mailto:info@ensa.ch)

## ELECTROMÉNAGER

[www.mac-electromenager.ch](http://www.mac-electromenager.ch)

**MAC** ■ NEUCHÂTEL tél. 032 721 15 61  
 ■ MARIN-CENTRE tél. 032 753 76 77

ÉLECTROMÉNAGER

Service de Réparation Officiel

- WHIRLPOOL
- MIELE
- ELECTROLUX
- PHILIPS
- BAUKNECHT
- JURA
- SAECO
- ROTEL
- BOSCH
- CANDY/HOOVER

E-mail: [vente@mac-electromenager.ch](mailto:vente@mac-electromenager.ch)

## EMPLOI

[www.partnerjob.ch](http://www.partnerjob.ch)

**Partner Job**

Votre lien de confiance avec les professionnels de l'emploi


E-mail: [pjchx-de-fonds@partnerjob.ch](mailto:pjchx-de-fonds@partnerjob.ch)  
 E-mail: [pjneuchatel@partnerjob.ch](mailto:pjneuchatel@partnerjob.ch)

## EQUIPEMENT MOTO

[www.motosysteme.ch](http://www.motosysteme.ch)

**MOTO SYSTEME**

Depuis 1975  
 N°1 de l'équipement



E-mail: [a.frund@motosysteme.ch](mailto:a.frund@motosysteme.ch)

## FORMATION

[www.interlangues-ecole.ch](http://www.interlangues-ecole.ch)

**INTERLANGUES**

**COURS DE LANGUES**

- cours privés à la carte
- cours en petits groupes
- cours intensifs

La Chaux-de-Fonds Pl. de l'Hôtel-de-Ville 6 Tél. 032 968 72 68  
 Neuchâtel Grand'Rue 1A Tél. 032 724 07 77

E-mail: [interlangues@bluewin.ch](mailto:interlangues@bluewin.ch)

## GARAGES

[www.garage-avenir.ch](http://www.garage-avenir.ch)

**Garage de l'Avenir SA**



Škoda Mazda  
 E-mail: [avenir@mazdanet.ch](mailto:avenir@mazdanet.ch)

## www.hotz.autoweb.ch

**garages hotz** S.A.

Tél. 032 861 29 22 Tél. 032 863 34 63

**fleurier** **travers**

3 marques sous le même toit

**PEUGEOT  
 CITROËN  
 RENAULT**

E-mail: [c.hotz@bluewin.ch](mailto:c.hotz@bluewin.ch)

## www.lexpress.ch/jeanneret

GARAGE CARROSSERIE  
 H. Jeanneret & Fils

**JEANNERET**

2037 Montmollin

Agent principal TOYOTA Centre

E-mail: [toyota@bluewin.ch](mailto:toyota@bluewin.ch)

**Votre site dans cette page?**

Conditions et bulletin de commande disponibles sur

[www.limpartial.ch](http://www.limpartial.ch)  
 ou  
[www.lexpress.ch](http://www.lexpress.ch)

## HÉBERGEMENT DE SITES

[www.nexlink.ch](http://www.nexlink.ch)

**NexLink**  
 HOST CENTER

Services Internet  
 Hébergement de sites Internet  
 Solutions E-Commerce  
 Accès Internet Gratuit

Services Entreprise  
 Gestion & Maintenance réseau  
 IT Consulting

NexLink SA  
 Rue du Puits-Godet 8a  
 CH - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 722 62 00  
 Fax 032 722 62 01

E-mail: [sales@nexlink.ch](mailto:sales@nexlink.ch)

## IMMOBILIER

[www.immo-roccarino.ch](http://www.immo-roccarino.ch)

**Roccarino**  
 E-mail: [roccarino.immobilier@bluewin.ch](mailto:roccarino.immobilier@bluewin.ch)

## www.proimmob.ch

**Pro Immob**  
 E-mail: [info@proimmob.ch](mailto:info@proimmob.ch)

## LOCATION D'UTILITAIRES

[www.martin-location.ch](http://www.martin-location.ch)

**Martin**  
 Location d'utilitaires



Tél. 032 853 54 33

## MEUBLES

[www.leitenberg.com](http://www.leitenberg.com)

**Meubles Leitenberg**  
 E-mail: [meubles@leitenberg.com](mailto:meubles@leitenberg.com)

## PETITES ANNONCES

[www.bazar.ch/01](http://www.bazar.ch/01)

**www.bazar.ch/01**  
 E-mail: [lcattaneo@publicitas.ch](mailto:lcattaneo@publicitas.ch)

## PISCINE

[www.multireal.ch](http://www.multireal.ch)

**Multireal**  
 E-mail: [info@multireal.ch](mailto:info@multireal.ch)

## PRESSE

[www.lexpress.ch](http://www.lexpress.ch)

**L'Express**  
 E-mail: [redaction@lexpress.ch](mailto:redaction@lexpress.ch)

## www.limpartial.ch

**L'Impartial**  
 E-mail: [redaction@limpartial.ch](mailto:redaction@limpartial.ch)

## PUBLICITÉ

[www.publicitas.ch](http://www.publicitas.ch)

**Publicitas SA**  
 E-mail: [neuchatel@publicitas.ch](mailto:neuchatel@publicitas.ch)

## www.duo-quotidiens.ch

**Duo quotidiens**  
 E-mail: [lcattaneo@publicitas.ch](mailto:lcattaneo@publicitas.ch)

## RADIO-TV

[www.servicepartner.ch](http://www.servicepartner.ch)

**RVCOSHIFI**  
 RICHARD VOIROL

Centre JVC du Val-de-Ruz

- TV - VIDEO
- HOME CINEMA
- SONORISATION
- SATELLITE
- MOBILE
- SERVICE
- REPARATION

Tél. 032 853 52 70

## RESTAURANTS

[www.cactus-resto.ch](http://www.cactus-resto.ch)

**YCACTUS Y**  
 Restaurant Mexicain  
 J.-J. Lallemand 1  
 2000 Neuchâtel  
 Tél. 032 710 08 68

E-mail: [contact@cactus-resto.ch](mailto:contact@cactus-resto.ch)

## www.croix-blanche.ch



**HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE\*\***  
 2088 CRESSIER/NE  
 E-mail: [croix-blanche@bluewin.ch](mailto:croix-blanche@bluewin.ch)

## www.auberge.ch

**AUBERGE DU CHASSEUR**  
 2063 FENIN



Tél. 032 852 02 02

## REVÊTEMENTS DE SOLS

[www.solheimo.ch](http://www.solheimo.ch)

**Solheimo**  
 E-mail: [info@solheimo.ch](mailto:info@solheimo.ch)

## RÔTISSERIE

[www.lacharrue.ch](http://www.lacharrue.ch)

**Rôtisserie LA CHARRUE**  
 2063 Vilars  
 Tél. 032 852 0 852

**Restaurant EL GAUCHO**  
 2053 Cernier  
 Tél. 032 853 70 77

## SOUS-TRAITANCE

[www.alfaset.ch](http://www.alfaset.ch)

**Alfaset**  
 E-mail: [alfaset@ne.ch](mailto:alfaset@ne.ch)

## TOURISME

[www.navig.ch](http://www.navig.ch)

**La navigation**  
 E-mail: [info@navig.ch](mailto:info@navig.ch)

## TRAVAIL

[www.interactif.ch](http://www.interactif.ch)

**Interactif**  
 E-mail: [info@interactif.ch](mailto:info@interactif.ch)

## VÊTEMENTS PROFESSIONNELS

[www.ecw.ch](http://www.ecw.ch)

**ECW wear**  
 Les professionnels du vêtement professionnel!

Puits-Godet 8a CH-2000 Neuchâtel  
 E-mail: [info@ecw.ch](mailto:info@ecw.ch)

## VOYAGE

[www.croisitour.ch](http://www.croisitour.ch)

**Croisitour**  
 E-mail: [chaux-de-fonds@croisitour.ch](mailto:chaux-de-fonds@croisitour.ch)  
 E-mail: [neuchâtel@croisitour.ch](mailto:neuchâtel@croisitour.ch)

# Un livre phare pour la gauche

Edition ■ *Sous le titre «La gauche qui gagne», le conseiller national socialiste Jean-Claude Rennwald analyse et trace les pistes d'avenir pour les camarades*

Par  
Michel Gogniat

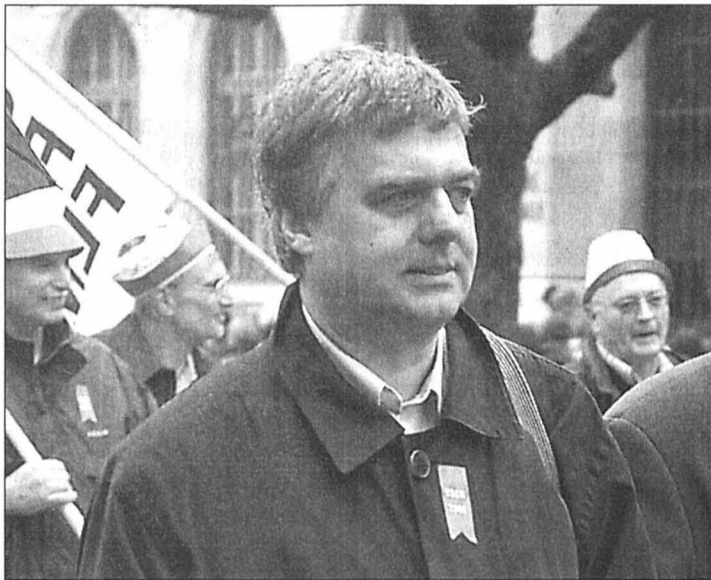
Dans un livre-pamphlet très fouillé et riche en références historiques, le conseiller national socialiste Jean-Claude Rennwald analyse, sur 200 pages, la situation de la gauche dans notre pays. Il dresse un état des lieux avant de définir les pistes à suivre par les camarades. Répondre concrètement aux aspirations de la base, inscrire ces combats dans une Europe en construction et maîtriser la mondialisation: voilà les axes forts de cette réflexion. Jetons quelques regards.

**Des constats.** Dans un premier temps, le Jurassien analyse la situation dans notre pays. Il constate que la Suisse est un pays riche avec «beaucoup de pauvres», si l'on sait que la moitié des femmes touchent un salaire net inférieur à 3300 francs et la moitié des hommes moins de 5000 francs. Il note aussi une mutation du salariat, avec une hausse très sensible du tertiaire et la montée d'une nouvelle classe moyenne, ce qui soulève un problème d'identité pour la gauche. Il jette ensuite un regard sur Christoph

Blocher, en avançant, qu'au fond, l'idéologie UDC arrange bien la bourgeoisie en privilégiant les sentiments anti-Etat, antiservice public et l'affaiblissement des notions de solidarité... Il souligne, enfin, que le PS doit privilégier des services publics forts (ceci dans la perspective européenne). Le hic, c'est que ce sont les socialistes (voir La Poste... par exemple) qui ont engagé une politique de libéralisation avec les frottements que cela provoque au sein du parti.

**Trois pistes.** Après avoir analysé les avantages et inconvénients pour le PS de faire partie du Conseil fédéral, Jean-Claude Rennwald définit quelques pistes pour l'avenir. Primo, «la nécessité de prendre en compte les intérêts des prolétaires et des bobos, mais aussi des paysans... La question européenne doit rester centrale pour le PS», car l'Europe va rester un instrument de régulation, un rempart contre les excès de la mondialisation. Enfin, la défense du service public sera elle aussi décisive.

**Quatre piliers.** Dans les actions concrètes, Jean-Claude Rennwald indique qu'il ne peut y avoir de liberté sans



Jean-Claude Rennwald: un regard sur le passé pour appréhender l'avenir. PHOTO ARCH-LEUENBERGER

une sécurité matérielle, en prônant l'introduction de salaires minimaux décentés et d'une sécurité sociale digne de ce nom (allocations familiales, assurance maternité, etc.). Et de préconiser une politique du temps de travail, baptisée «Le 4-4-40», qui repose sur trois axes. D'abord, la possibilité pour chaque travailleur de prendre sa retraite après 40 ans de cotisations. Ensuite, l'introduction de la semaine de quatre jours ou de

trois axes. D'abord, la possibilité pour chaque travailleur de prendre sa retraite après 40 ans de cotisations. Ensuite, l'introduction de la semaine de quatre jours ou de systèmes proches. Enfin, l'octroi d'un congé sabbatique pour chaque travailleur tous les neuf ans, soit quatre congés sabbatiques durant sa vie. Une seule question: qui va financer ce système? Jean-Claude Rennwald pense à trois choses. Primo, des ajustements sociaux: l'abaissement de l'âge de la retraite va entraîner une diminution des coûts de l'assurance chômage et de l'AI. Secundo, en misant sur la croissance économique:

à ce jeu, l'Etat et d'autres organismes peuvent favoriser cette croissance par des mesures concrètes. Enfin, des réformes fiscales pour favoriser la redistribution des richesses.

**Et l'Europe.** Le Jurassien est pro-européen convaincu - une Europe démocratique et sociale bien sûr. Aujourd'hui, cette adhésion comporte plus d'avantages que d'inconvénients, dit-il. Il songe à la stimulation sur la croissance économique, les progrès sociaux que cela va engendrer (même s'il y aura un relèvement de la TVA). Le recours à la monnaie unique, la politique agricole commune et une politique étrangère commune ne peuvent être que des atouts face à une Suisse isolée. Jean-Claude Rennwald conclut par les... «dix commandements» que la gauche doit avoir en tête pour gagner, de la vertu du militantisme à la capacité de rupture. La bible du camarade! /MGO

«La gauche qui gagne! Cours camarade, le nouveau monde est devant toi!», aux éditions CJE (Communication jurassienne et européenne), à Courrendlin

ARCHÉOLOGIE

## Statut et mise en valeur des découvertes

En réponse à une question de Rémy Meury, CS-POP, le Gouvernement indique que le poste d'archéologue cantonal est une fonction à 25%, en plus des activités liées à la construction de l'autoroute A16. L'archéologue cantonal a conduit des sondages dans la villa gallo-romaine de Buix, dans les vestiges d'installations hydrauliques de l'étang des Royes, à Montfaucon, et dans des recherches au château de Miécourt. Les découvertes liées à l'A16 sont mises en valeur par des publications dans une collection spéciale. Des expositions ont été faites à Courroux, Delémont et Alle. Des objets ont été présentés dans quelques musées, mais aucun ne dispose d'une place disponible suffisante à cet égard.

Une conception globale de mise en valeur des découvertes sera élaborée à l'approche de l'achèvement des travaux de l'A16. Simultanément, la législation relative au patrimoine bâti et au patrimoine archéologique sera entreprise. Quant au personnel employé actuellement dans le Service d'archéologie, il sait que son emploi dépend du chantier de l'A16. La fin des travaux sera progressive. /vig

## Du canoë aux citernes anciennes

Parc naturel du Doubs ■ *Pour appuyer le concept, un document d'orientation présente une vingtaine de projets réalisables*

Comme indiqué dans notre édition d'hier, une vaste consultation populaire est engagée autour du Parc naturel régional du Doubs (PNR). Afin d'étoffer cette présentation auprès du grand public, le comité du PNR a dressé la liste d'une vingtaine de projets qui pourraient être soutenus si le parc voit le jour. On sait qu'ils bénéficieraient d'un appui financier spécial de la part de la Confédération.

### Agriculture et nature

Les concepts concernés sont très variés. Le tourisme se taille la part du lion. On songe à un sentier didactique aux Brenets, sur le thème «Quel regard portez-vous sur la nature?», à l'extension du projet «arbres remarquables» sur l'ensemble du parc, ou encore la mise sur pied d'une «Info randonneur».



Une amélioration de la pratique du canoë figure parmi les projets envisagés. PHOTO ARCH-GALLEY

L'agriculture, de son côté, pourrait bénéficier d'un soutien accru dans la promotion des produits du terroir. Dans son rôle de gestion du paysage, des contrats de presta-

tion pourraient être passés pour l'entretien, l'aménagement de chemins et de points de vue.

Il en va de même pour certains lieux envahis par les

broussailles. Le cheval qui travaille en forêt pour le débardage et le cheval «éducatif» pour le touriste pourraient aussi s'incarner dans des formules originales.

Enfin, un soutien à des stages ou à l'implantation de jeunes familles d'agriculteurs pourraient être soutenus. Sur le plan de la nature, on songe notamment à installer des échelles à poissons aux endroits sensibles (comme à Bellefontaine), ou encore créer un sentier d'observation des chauves-souris.

Un appui au chauffage à distance au bois, des améliorations dans la pratique du canoë sur le Doubs, la création d'un jardin artistique de sculptures végétales, ou la rénovation des citernes par capillarité, à Epiquerez, montrent toute la diversité des projets. /MGO

## Place nette pour le TGV Rhin-Rhône Belfort ■ Collaboration franco-suisse du rail engagée

La ligne TGV Rhin-Rhône doit faire l'objet d'une décision ministérielle d'approbation de l'avant-projet détaillé, au second semestre 2004. Il s'ensuit que la réalisation de la future gare TGV de l'aire urbaine doit être planifiée. De même, les conditions de réouverture de la ligne ferroviaire Delle-Belfort doivent être définies. Sur la base de ces éléments, le préfet de Franche-Comté a confié au préfet de Belfort l'animation d'un comité d'étude, réunissant les partenaires français et suisses du projet.

Ce comité a tenu sa première séance hier, à Belfort, en présence du ministre jurassien Laurent Schaffter. La SNCF prévoit l'implantation d'une gare au sud de la ligne

de TGV. Le comité visitera la gare TGV de Valence, afin de compléter son information. Les études techniques et socio-économiques touchant le TGV sont évaluées à un million d'euros. Le financement sera réglé par une convention à conclure entre les collectivités locales françaises, la Confédération suisse et les cantons de Berne et du Jura. Dès que la convention sera conclue, les études seront lancées, cet été encore.

Le comité précité tiendra à ce sujet une nouvelle séance en juin prochain. Si la volonté politique régionale ne fait ainsi plus de doute, il reste toutefois à résoudre la question du financement qui demeure le talon d'Achille du projet de réouverture de Delle-Belfort. /vig

## LA RÉGION PRATIQUE

### URGENCES

■ **Ambulances de Saignelégier:** 144 ou 032 952 12 12.  
■ **Médecins:** en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.  
■ **Pharmacie des Franches-Montagnes:** service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.  
■ **Dépannages:** Centrale, 032 955 14 12.  
■ **Taxis:** piquet de nuit 032 951 21 18.

### CENTRE DE LOISIRS

■ **Piscine:** lu 13h30-21h, ma-ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 032 951 24 74.

■ **Patinoire:** lu 13h30-16h30, ma/je/ve 10-11h45/13h30-16h30, me 10-11h45/13h30-16h15, sa/di 14h15-16h15.

### AGENDA

#### AUJOURD'HUI

■ **Musique Ska-Machine** dès 22h, au SAS (Cour du château) à Delémont.  
■ **Théâtre** Céline Cesa joue «Le journal de Marie Bashkireff», à 20h30 au café du Soleil à Saignelégier.

#### DEMAIN

■ **Concert** Concert de l'Ensemble vocal Nugerol à 16h30, en l'église des Breuleux.

## EN BREF

**LES BREULEUX** ■ **Ski au clair de lune...** Certainement pour marquer la Saint-Valentin, le téléski des Breuleux propose ce soir, dès 18h, une descente à ski au clair de lune. A noter également que le sentier pédestre reliant Montfaucon, Le Pré-Petitjean et Le Bémont sera tracé et donc ouvert dès aujourd'hui. Enfin, Jura Tourisme annonce que le tracé entre La Ferrière et La Ciboire sera damé dès aujourd'hui pour permettre le rattachement avec le réseau franc-montagnard. /mgo  
■ **APICULTURE** ■ **Cours pour débutants.** En collaboration avec

la Fédération jurassienne d'apiculture, des cours de vulgarisation agricole pour débutants seront mis sur pied. Ils aborderont le thème général «Comment débuter en apiculture», soit l'installation du rucher, le matériel, la biologie de l'abeille, la reproduction, la botanique et l'écologie, la conduite d'un rucher. Ce cours est gratuit. Renseignements chez Maurice Gigon, à Fontenais tél. 079 682 86 37; Georges Schlüchter, au Bémont, tél. 032 951 10 19, et Gérald Buchwalder, à Courtemelon, tél. 032 420 74 25. /vig

## Cambriolages en série

Dans la nuit du jeudi à hier, plusieurs cambriolages ont été perpétrés dans les districts de Delémont et Porrentruy.

A Delémont, un ou des auteurs se sont attaqués avec un outil aux kiosques du Rigghi et du Collège, sans parvenir à ouvrir les portes. A Courroux, par contre, ils ont réussi à s'introduire à l'intérieur du kiosque de la rue du 23-Juin et ont fait main basse sur une somme de 6000 fr. environ, ainsi que sur des billets de loterie et des cartes

téléphoniques. A Porrentruy, des cambrioleurs se sont introduits dans la pharmacie Millet et se sont emparés des fonds de caisse, soit environ 3000 francs, et de parfums de marque. Ils ont également tenté de s'introduire à l'intérieur de la librairie du Pays, sans toutefois y parvenir. Au stade actuel de l'enquête, il semble que les cambriolages qui se sont déroulés dans les districts de Delémont et de Porrentruy ne sont pas liés. /comm-réd

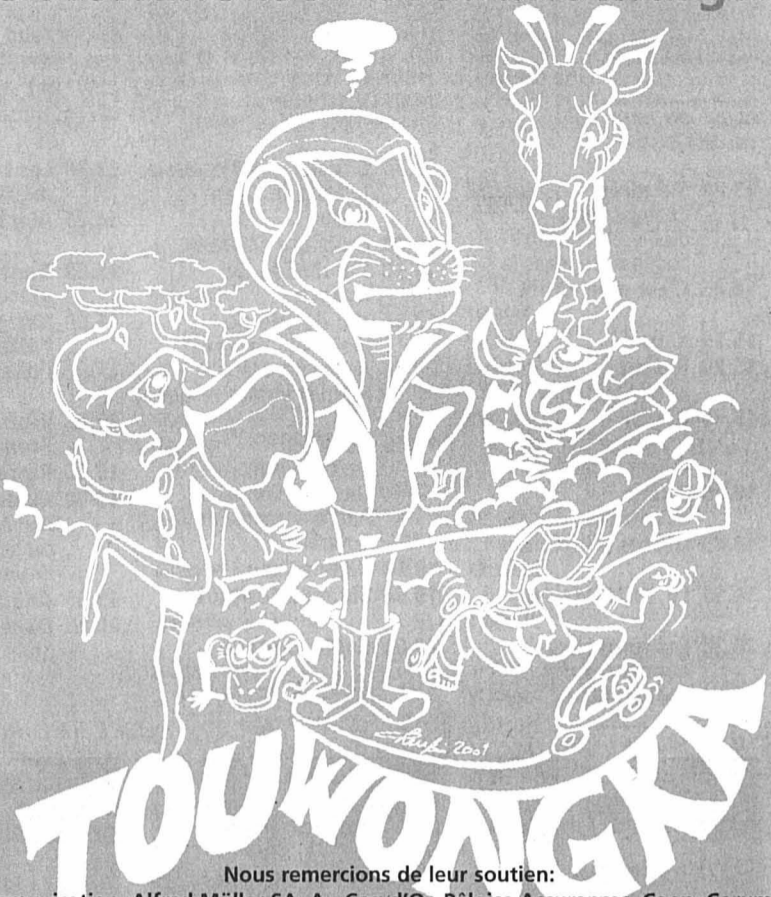






La direction de l'Ecole primaire de la Chaux-de-Fonds,  
en collaboration avec La Troup'Badour,  
présente:

## Un conte musical de Floriane Iseli et Jacint Margarit



Nous remercions de leur soutien:

Adequa Communication, Alfred Müller SA, Au Coq d'Or, Bâloise Assurances, Coop, Corum SA, Ebel SA, Embru, Energizer SA, Fiduciaire Leister, Girard-Perregaux SA, Goldec SA décolletage, Instel SA électricité et télématique, Ismea SA, Jean Singer & Cie SA, Kiwanis Club, La Mobilière, L'Impartial, Loterie romande, Luthy Machines SA, Madame Maria-Luisa Bayer, Les Manufactures suisses VLG, Medos SA, Mérieult-Donzé SA, Metalor Technologies SA, Paci SA, Pansport Autos SA, Portescap, Pro Juventute, République et Canton de Neuchâtel, Rotary Club, Société coopérative Migros, VAC René Junod SA, Winterthur Assurances

Avec la participation des classes du Collège de la Promenade  
Maison du Peuple, 18-19-20 février 2003 à 20h  
Prix des places: enfants Frs 3.-, adultes Frs 6.-

10011

### offres d'emploi



## Louis Lang SA

recherche

### un(e) responsable pour son service des achats

de formation commerciale ou technique.

**Vos compétences:**

- vous possédez une expérience en milieu industriel horloger;
- vous maîtrisez l'anglais et vous avez des connaissances de l'allemand;
- vous êtes à l'aise avec les outils informatiques, alors vous pourriez donner un nouvel élan à votre parcours professionnel en:
- garantissant un approvisionnement optimal, à travers un réseau de fournisseurs performants et compétitifs, que vous gérez et évaluez régulièrement;
- supervisant et contrôlant la gestion des stocks.

**Pour ce faire:**

- vous dirigez et motivez vos collaboratrices;
- d'entente avec la production, vous développez une politique d'achat devant assurer la qualité des produits et la compétitivité de leur prix.

Age souhaité: entre 25 et 35 ans.

Prestations en rapport aux exigences du poste.

Date d'entrée à convenir. Discretion assurée.

Faire offre à Louis LANG SA, Service du personnel, 2900 Porrentruy, avec curriculum vitae et les documents d'usage.

165-784872/4x4

**Louis Lang SA**  
Boîtes de montres  
et bracelets

Route de Fontenais 66  
2900 Porrentruy  
Tél. 032 465 97 00

### offres d'emploi

## URGENT

Nous cherchons pour poste fixe

### ASSISTANT/E AU SAV FR/ALL ET/OU CH-ALL

**Fonction :**

- Correspondances FR/ALL en rapport aux réparations, contentieux, particuliers, etc.
- Suivi et traitement des dossiers.
- Contact avec les clients et les fournisseurs en FR/ALL
- Gestion des réparations sur un logiciel de GPAO

**Profil :**

- CFC d'employée de commerce
- Excellentes connaissances de l'informatique (MS Office), GPAO un plus.
- Personne dynamique, caractère affirmé, désireuse de s'investir, entregent, organisée.
- Expérience de quelques années dans le SAV
- Personne libre rapidement.

**Langues :**

- Français, allemand ou suisse allemand oral et écrit indispensable.

## ACHETEUR

Disposant de très bonnes bases en mécanique. FR/ANG indispensable. Connaissance d'un logiciel de GPAO ou d'une ERP. Excellent sens du contact, entregent. Ce poste est également ouvert à un excellent mécanicien ou ingénieur HES ayant un très grand sens commercial.

Vous correspondez à cette description, alors contactez Anne Curie au 032 910 55 55 ou par email : [acurie@vediornewjob.ch](mailto:acurie@vediornewjob.ch)

**Et bien d'autres postes encore..!**

028-387989

# VediorNewjob

VediorNewjob SA Travail fixe et temporaire [www.vediornewjob.ch](http://www.vediornewjob.ch) Membre de l'USSE  
Av. Léopold-Robert 64, CP 1540, 2301 La Chaux-de-Fonds, Tél. 032 910 55 55, Fax 032 910 55 59

### Industrie & Technique

Mandatés par une entreprise de la région, spécialisée dans la fabrication de composants d'horlogerie, nous cherchons un:

### Dessinateur/trice-constructeur/trice

- Formation de technicien ou CFC de dessinateur-constructeur.
- Expérience préalable du domaine horloger ou microtechnique indispensable.
- Maîtrise de la DAO-CAO 3D, bonnes connaissances Autocad et Mechanical Desktop seraient un atout.

Veillez faire parvenir votre candidature à **Patrick Parel**.  
[patrick.parel@kellyservices.ch](mailto:patrick.parel@kellyservices.ch)

**KELLY** BIEN PLUS QU'UN JOB!  
SERVICES

Av. Léopold-Robert 65  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 910 55 10

028-387602

Pour compléter son service de traduction, la Croix-Rouge suisse (CRS) à Berne cherche pour début mai ou date à convenir un/une

### traducteur/traductrice

80% - 100%

allemand - français

**Pas de place pour la monotonie...**

- Vous serez chargé/e de traductions très variées, notamment dans les domaines de l'aide humanitaire, de l'assistance sociale et du marketing.
- Vous travaillerez de manière autonome au sein d'une équipe.
- Vous jouerez d'un horaire de travail souple.

**Votre bagage...**

- Langue maternelle française.
- Diplôme d'une école de traduction ou formation équivalente.
- Connaissances en terminologie.
- Expérience professionnelle souhaitée.
- Bonne maîtrise des outils informatiques.
- Capacité d'adaptation et esprit d'équipe.

Lieu de travail: Berne (possibilité de télétravail à temps partiel).

**Intéressé/e?**

M<sup>me</sup> Cristina Terrier, responsable du service, répond volontiers à vos questions au 031 387 72 74.

Veillez adresser votre dossier de candidature à:

Croix-Rouge suisse, Service du personnel, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne, ou par e-mail: [personal@redcross.ch](mailto:personal@redcross.ch)

Croix-Rouge suisse  
Schweizerisches Rotes Kreuz  
Croce Rossa Svizzera

005-265137/ROC



## LA FONDATION LES PERCE-NEIGE

FOYER OCCUPATIONNEL DES PIPOLETS  
LIGNIÈRES

cherche

### UNE ÉDUCATEUR/TRICE SPÉCIALISÉ/E À 70%

pour accompagner des adultes handicapés mentaux présentant des troubles sévères. L'activité se déroule en journée (7 h à 21 h 30) tout au long de l'année.

**Nous demandons**

- La capacité de travailler en équipe.
- D'avoir une attitude ouverte et dynamique.
- De s'investir dans la promotion de l'autonomie des usagers.
- La capacité de soutenir un travail exigeant.
- De posséder une grande motivation.

Ces qualités humaines accompagnées d'un diplôme d'éducateur/trice spécialisé/e ou titre équivalent sont un avantage.

**Nous vous offrons:**

- Un cadre de travail agréable.
- Des possibilités de formation personnelle.
- La possibilité de vous épanouir et de prendre des responsabilités.
- Des conditions de travail réglées par la CCT.

**Entrée en fonctions:** tout de suite ou à convenir.

Les offres **manuscrites**, accompagnées de votre dossier de candidature sont à adresser jusqu'au 1<sup>er</sup> mars à la Direction de la Fondation Les Perce-Neige, réf.: LI, 2208 Les Hauts-Geneveys.

028-388903/010

### immobilier à louer

### appartements de vacances

### LES BREULEUX À LOUER STUDIO

30 m<sup>2</sup>, situation tranquille, chauffage central. Loyer Fr. 495.- par mois charges comprises.  
Tél. 032 954 16 94 ou 079 353 33 92 après 18 heures.

003-259976

### SAINT-IMIER. A louer, passage CFF 8 Appartement de 4 pièces

Vis-à-vis de la gare.  
Loyer mensuel Fr. 990.- charges comprises.  
Disponible tout de suite.  
Mme Aellen, tél. 032 941 33 87.

029-348823



# Une thérapie lumineuse à base de pigments

Recherche ■ *Pas de photosynthèse ou de respiration sans des pigments appelés porphyrines. A la source parfois d'affections graves chez l'homme, ces pigments inspirent des thérapies originales*



Le vampirisme ne serait qu'une bête histoire d'enzyme. (Ici, Gary Oldman incarnant Dracula). PHOTO SP

Par  
Jean-Luc Renck

Arrangements réguliers de carbone et d'azote, les pigments dits porphyrines ont la forme de disques capables d'accueillir en leur centre un ion métallique – du magnésium dans la chlorophylle, du fer dans l'hème, site de transport de

l'oxygène et du gaz carbonique dans l'hémoglobine. La quasi totalité des porphyrines de notre corps se trouve de fait dans notre sang.

La synthèse d'une porphyrine suit plusieurs étapes dont chacune dépend d'une enzyme: l'une est-elle défectueuse, un état intermédiaire ou précurseur de la porphyrine, à défaut d'être élaboré

plus avant, se mue en déchet. L'organisme ne peut le décomposer et l'accumule, souvent sous la peau – qui présentera des zones très pigmentées et des surfaces anémisées – et aussi dans les dents et les os. Ce type d'affection, d'origine génétique, la porphyrie, affecte une personne sur 50.000, plus ou moins tôt dans l'existence – des me-

sures thérapeutiques et préventives permettent d'en limiter les méfaits.

## Lumière nocive

Si ces pigments hors contrôle n'ont pas de nocivité dans l'obscurité, ils sont à l'origine d'atteintes sévères aux tissus vivants quand la lumière les atteint. Excités par celle-ci, ils transmettent leur énergie à d'autres molécules, les radicaux libres. S'attaquant aux structures cellulaires, ceux-ci blessent les chairs – à l'extrême, le nez, les oreilles du malade peuvent être décomposés, ainsi que ses lèvres et ses gencives, exposant des dents tachées de rouge.

On comprendra que cette affection ait été rapprochée des récits de vampires (voir aussi encadré): hors la vision romanesque d'un être à la séduction diabolique, il y a des convergences, assurément: les malades doivent fuir la lumière, et aussi l'ail dont des composés stimulent des aspects de la porphyrie. Que certains aient jadis tenté de guérir leurs maux en buvant du sang n'est que conjecture, cependant.

Croira-t-on que cette relation, funestement égarée, entre pigments et lumière ait inspiré des bienfaits médicaux? Dès l'Antiquité, on a traité des maladies de peau en Inde et en Egypte avec des pigments végétaux, les psoralènes, dont l'action à la lumière toutefois est plus mesurée pour les tissus que celle des porphyrines – un dermatologue égyptien dans les années 50 soignait ainsi des pigmentations et psoriasis. Cette technique a ensuite passé aux USA où elle a été, dans les années 70, étendue aux cancers, en recourant cette fois aux porphyrines.

## Applications médicales

Vu leur affinité pour les tissus en croissance rapide, leur activation possible par la lumière rouge, qui pénètre assez loin les tissus

et la stimulation massive de radicaux libres dont elles sont capables, on s'attendait à ce que les porphyrines permettent de décomposer des tumeurs. Les premiers résultats ont été encourageants, mais des problèmes sont vite apparus: action trop faible, pénétration insuffisante des tissus cancéreux, masquage de la lumière par les porphyrines en surface des tumeurs, affinité pour la peau d'où lésions cutanées lors d'expositions au soleil.

Malgré des améliorations – porphyrines de synthèse plus sélectives des tumeurs, et vite dégradées –, les applications sont actuellement plus abouties contre des dégénérescences oculaires – grâce parfois à des préparations vouées à soigner les cancers. Injectée dans un bras, une solution de porphyrine se retrouve après 15 minutes dans l'œil, dans un tissu vascularisé en crois-

sance indésirée, qui sera détruit par les radicaux libres après que le pigment ait été éclairé par un laser. On a pu, de même, déboucher des artères.

Et porphyrines plus lumière feront-elles un anti-septique de l'avenir, comme le suggèrent des succès avec des plaies suppurantes et des infections buccales? On expérimente aussi ce tandem contre les proliférations de cellules immunitaires indésirables – infectées par le virus HIV, ou activées à contresens contre l'organisme lui-même, ou contre une greffe...

Cruel paradoxe que cette lumière et ces pigments qui ont fait tourner la machine du vivant depuis des éons, et maintenant soignent, mais parfois font ensemble de douloureux ravages. /JLR

Source: Scientific American Pour la Science, janvier 2003.

## Le vampire enragé

Plusieurs hypothèses médicales portent sur les vampires. Récemment, un médecin espagnol a ainsi rapproché vampires et personnes atteintes de rage. Quand ce virus affecte, dans le coryzeau, le siège des émotions – le système limbique –, les conduites agressives et sexuelles s'exacerbent, explique-t-il. Avec la contamination de l'hypothalamus, centre régulateur, l'enragé devient insomniaque, «nocturne». Pâle soulagement: il est soustrait à la lumière, à laquelle il est devenu hypersensible.

Il fuit aussi les odeurs fortes – l'ail... Il peut régurgiter du sang, des spasmes donnent à son visage des expressions carnassières, rappelant loups, chiens, chauve-souris, vecteurs de rage mêlés aux histoires de vampires. La rage, comme le vampirisme,

se transmet par morsure, mais aussi par les muqueuses lors de rapports sexuels avant les éclats terrifiants du stade terminal de la maladie.

La rage, selon le même médecin, a explosé en Europe orientale vers 1720, en même temps que les histoires de défunts buveurs de sang et de cadavres se conservant dans la tombe – sur ce dernier point, le médecin a vu encore les signes de la rage, brutale à retarder chez le mort le moment où son sang caillie – et d'une inhumation dans une terre humide et froide, saponifiant le corps, donnant aux chairs un aspect de cire. Pour les folkloristes, le vampire s'explique assez par la peur de la mort, la fascination qu'elle exerce, mais d'aucun a pu souligner qu'il y a peut-être plus d'une source au mythe. Y compris en vues médicales! /jlr

## L'abécédaire du jardin

Main verte ■ *Le jardinage en quelques mots. Première étape d'un petit tour d'horizon*

Il y a les mots pour dire, les mots pour faire et ceux pour décrire. Les mots du jardin sont nombreux et anciens. Petit tour, en plusieurs étapes, dans les allées des mots du jardin, du jardinier et du jardinage.

**Adventice:** le jardinier savant parle d'une plante adventice pour désigner la mauvaise herbe.

**Aleurode:** on ne dit pas riches comme aleurode. Le jardinier est plutôt désespéré de voir ces mouches blanches déferler sur ses plantes et les gâter.

**Amendement:** n'a rien à voir avec le premier du même nom de la Constitution américaine. Celui-ci a pour objet de transformer la qualité d'une terre. On ajoute du calcaire à une terre trop argileuse, de la po-

lasse et de l'azote à un sol trop calcaire.

**Annuelles:** les plantes éponymes ne reviennent pas tous les ans comme les anniversaires de mariage mais leur durée de vie est d'une année.

**Aoûtat:** acarien, toujours aoûtien, caché dans les pelouses et herbes. Bien mal élevé, il provoque irritations et démangeaisons.

**Banc:** utile au repos du jardinier et préférable qu'il ait un pan à l'ombre.

**Bêche:** outil essentiel à l'activité du bien jardiner. Large lame d'acier sur laquelle est fixée un manche en bois. Sert à retourner la terre.

**Biner:** le binage se pratique avec une binette qui brise la croûte de la terre afin de l'aérer pour qu'elle prenne l'humidité.



Le jardin, aussi une histoire de mots. PHOTO SP

**Bio:** à la mode et pas toujours naturel malgré l'étiquette.

**Bisannuelles:** à la différence de la plante annuelle, elle vit deux ans, comme l'indique son préfixe bi.

**Bonsaï:** mais c'est bien sûr, arbre nain. Technique origi-

naire de Chine mais dont l'art a été popularisé au Japon. Demandent beaucoup d'attention et de soin.

**Bouture:** branche d'un arbuste que l'on met en terre pour lui faire prendre racine. A suivre... /AP

## EN BREF



**EXPO ■ Un peintre dans les Alpes.** Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Alpes commencent à susciter un intérêt nouveau dans toute l'Europe. L'approche scientifique de la montagne se double peu à peu d'une démarche artistique. L'œuvre de Caspar Wolf, presque entièrement consacrée à ce thème, marque une étape déterminante dans l'évolution du genre de la peinture alpestre. Le Musée d'art et d'histoire de Genève consacre une exposition au peintre argovien, à voir jusqu'au 27 avril. /sp-sab

**AILES ■ Tarifs aériens.** Départ de Genève: Abidjan,

980.-, avec Air France; Alger 1060.-, avec Alitalia; Cape Town, 990.-, avec South African Airways; Dakar, 850.-, avec Air France; East London, 1090.-, avec South African Airways; Lagos, 950.-, avec Lufthansa; Nairobi 1760.-, avec KLM; Rabat 685.-, avec Air France; Téhéran, 920.-, avec Alitalia; Tunis, 410.-, avec Lufthansa.

\* tarifs jeunes

Ces prix sont extraits de la bourse des voyages d'Internet Alls Supermarket of Travel, adresse <http://www.travelmarket.ch> et sont publiés avec son autorisation.

**PUBLICITÉ**  
132-126812/000  
**croisitour**  
Les artisans de l'évasion  
Renseignements supplémentaires  
Bureau de l'Impartial,  
Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds,  
032 967 87 67

# Bagdad doit prouver sa bonne volonté

*Le chef des inspecteurs de l'ONU en Irak, Hans Blix, a présenté un rapport mi-figue mi-raisin. Saddam Hussein sera désarmé de toute façon, affirme Bush*

LEFAIT DU JOUR

L'Irak doit encore apporter la preuve qu'il ne possède plus d'armes de destruction massive, a affirmé Hans Blix devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Le chef des inspecteurs a exhorté Bagdad à coopérer pour éclaircir certains points obscurs.

Hans Blix, qui faisait le point des inspections en Irak devant le Conseil de sécurité réuni en séance publique, a déclaré que Bagdad n'avait pas rendu compte de «nombreux armements prohibés».

## Missiles à longues portées

L'Irak doit notamment s'expliquer sur le sort de ses stocks présumés de bacille du charbon, de gaz innervant VX et de missiles à longue portée. «S'ils existent, ces armements doivent être présentés pour être détruits. S'ils n'existent pas, la preuve doit en être présentée», a ajouté le directeur de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection de l'ONU (COCOVINU).

Selon lui, la période «nécessaire pour parvenir à un désarmement de l'Irak grâce aux inspections pourrait être courte, en cas de coopération immédiate, active et inconditionnelle» de Bagdad. Il a souligné que cette coopération avait progressé ces dernières semaines, notamment en matière d'accès aux scientifiques irakiens et d'utilisation d'avions U2.

## Pas de preuves

Hans Blix a dans le même temps estimé que le secrétaire d'Etat américain Colin Powell n'avait pas apporté de preuves «irréfutables» d'éventuelles manœuvres irakiennes visant à soustraire des armes aux inspections de l'ONU lors de sa



Le calme régnait à Bagdad quelques minutes après la présentation du rapport de Hans Blix.

PHOTO KEYSTONE

présentation du 5 février dernier.

Mohamed ElBaradeï, directeur de l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA), a annoncé pour sa part que ses équipes n'avaient trouvé en Irak «aucune preuve d'activités nucléaires prohibées. Cependant, un certain nombre de problèmes font toujours l'objet d'investigations», a-t-il ajouté.

«Nous espérons et croyons qu'il est toujours possible de parvenir à une résolution pacifique de cette crise», a quant à lui déclaré le ministre britannique des affaires étrangères Jack Straw. «Mais cela demandera un changement d'attitude total et immédiat de la part de Saddam Hussein», a-t-il poursuivi.

Les autres membres perma-

nents du Conseil de sécurité connus pour leur opposition à l'option guerrière – la France, la Russie et la Chine –, sont restés fidèles à leur position.

## «Poursuivre les inspections»

«L'usage de la force ne se justifie pas aujourd'hui», a répété le ministre français des affaires étrangères Dominique de Villepin. «Il y a une alternative à la guerre: désarmer l'Irak par les inspections», a-t-il ajouté. Il a demandé une nouvelle réunion du Conseil de sécurité le 14 mars pour évaluer la situation.

A l'instar d'autres pays, la Russie et la Chine se sont aussi déclarées pour une poursuite des inspections. De son côté, l'Italie a annoncé

qu'elle ne soutiendrait pas les Etats-Unis si ceux-ci décidaient d'engager une action unilatérale contre l'Irak, semblant amorcer un virage par rapport au soutien apporté auparavant à Washington.

## A Bagdad

Acculé dans ses derniers retranchements, l'Irak a affirmé sa volonté de coopérer par la bouche de son vice-premier ministre Tarek Aziz, en visite auprès du pape Jean Paul II. A moins de deux heures de la réunion de l'ONU, le parlement irakien a en outre banni la production et l'importation d'armes de destruction massive, rompant avec un projet cher au régime de Saddam Hussein. /ats-afp-reuters

## Manifs de partout

### Hier

Entre 150.000 et 200.000 Australiens ont défilé hier dans les rues de Melbourne pour protester contre une éventuelle intervention militaire en Irak et contre la participation de leur pays à cette guerre. Il s'agit de la plus grande manifestation pacifiste dans le pays-continent depuis celles contre la guerre du Vietnam, il y a plus de trente ans.

Le sénateur écologiste Bob Brown a estimé que la taille de la foule a montré au premier ministre John Howard qu'il n'avait pas de mandat pour engager l'Australie au côté des Etats-Unis comme il l'a fait.

«C'est un message très fort de la population de Melbourne et de l'Australie à John Howard: il s'est trompé de voie et doit rebrousser chemin», a-t-il lancé à la foule. «Le peuple australien considère qu'il ne s'agit pas de notre guerre.» /ap

### Aujourd'hui

Plusieurs centaines de milliers de manifestants sont attendus ce week-end dans les rues de Londres, de New York et d'autres grandes villes du globe. De Mexico à Tokyo, des millions de manifestants se rassemblent aujourd'hui pour dire non à une guerre en Irak.

A New York, jusqu'à 100.000 personnes sont attendues sur l'île de Manhattan et doivent assister aux interventions de l'archevêque Desmond Tutu ainsi que des acteurs Susan Sarandon et Danny Glover.

L'Allemagne, favorable à un renforcement des inspections des Nations unies, ne devrait pas être en reste. Quelque 80.000 partisans de la paix se feront ainsi entendre à Berlin. 25.000 personnes sont attendues à Paris et près de 15.000 à Berne. /ap



Melbourne a ouvert les feux des manifestations «anti-guerre» dans le monde.

PHOTO KEYSTONE

## Le poids des sondages

Si George W. Bush a réussi à convaincre une majorité d'Américains de la nécessité d'une action militaire contre l'Irak, peu sont fa-

vorables à une frappe unilatérale sans soutien allié.

Ainsi, deux Américains sur trois (66%) approuvent l'idée d'une intervention militaire, mais semblent divisés sur la manière et l'agenda. Ils doutent ainsi de la nécessité d'agir immédiatement. Six personnes interrogées sur dix (63%) disent préférer que leur pays attende d'avoir le soutien de ses alliés, tandis que 32% pensent qu'il est important d'agir même de façon unilatérale.

Les sondés sont aussi divisés sur le fait de savoir si le président Bush fait suffisamment d'efforts pour trouver une issue diplomatique à la crise: 59% pensent qu'une guerre contre l'Irak risque d'augmenter le risque terroriste, tandis que seulement 12% pensent qu'elle permettrait de le réduire. /ap

## Pour Powell: «On nous joue des tours»

Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell a constaté devant le Conseil de sécurité de l'ONU que «l'Irak ne s'est pas conformé à la résolution 1441. La menace

de la force doit être maintenue. La force doit toujours être le dernier recours (...) mais ce doit être un recours. Nous ne pouvons permettre que ce processus soit sans arrêt étiré, comme l'Irak tente de le

faire maintenant», a-t-il poursuivi.

Le chef de la diplomatie américaine a pris acte de la coopération accrue de l'Irak, dont ont fait état les chefs des

inspections dans leur rapport. Mais il a observé que ces derniers ne disposaient toujours pas de l'inventaire complet des armements irakiens.

«Nous ne pouvons attendre que l'une de ces terribles armes arrive sur nos villes», a-t-il lancé, invitant ses alliés réticents à brandir la menace d'un recours à la force et à ne pas se laisser abuser par «les tours que l'on nous joue.»

Pour Colin Powell, qui a évoqué un renforcement des liens entre le régime de Saddam Hussein et des groupes terroristes, l'Irak doit faire face aux «graves conséquences» prévues par la résolution onusienne.

«Davantage d'inspections, j'en suis désolé, ne réglerait rien», a souligné Colin Powell à l'intention de ses collègues français Dominique de Villepin, russe Igor Ivanov et allemand Joschka Fischer. /ap



Hier à l'ONU, Colin Powell (à droite) n'était pas si éloigné de l'ambassadeur irakien Mozhamed al-Douri.

PHOTO KEYSTONE



En ce jour de Saint-Valentin, le tabloïde britannique «Daily Mirror» a proposé une solution à la crise.

PHOTO KEYSTONE

DINO BELLASI

## Six ans de réclusion

L'ancien comptable du groupe de renseignement de l'armée Dino Bellasi a été condamné hier à six ans de réclusion par le Tribunal pénal économique du canton de Berne. La cour a tenu compte des négligences qui ont favorisé ses actes au Département de la défense (DDPS).

Dino Bellasi, 42 ans, a été reconnu coupable d'escroquerie par métier, de faux dans les titres, de blanchiment d'argent, de calomnie et de port d'arme prohibé. Il risquait huit ans de prison, mais le tribunal a tenu compte de son absence d'antécédents, d'une responsabilité légèrement diminuée, ainsi que des négligences dans le contrôle des mouvements financiers au DDPS. Compte tenu de ces négligences, les prétentions civiles de la Confédération, 9,3 millions, se voient réduites d'un tiers à 6 millions. Dino Bellasi pourrait sortir de prison en août prochain.

De 1994 à 1999, Dino Bellasi a détourné 8,839 millions de francs à l'aide de mandats provisionnels falsifiés. Au cours du procès, il s'est tu, maintenant la thèse selon laquelle il aurait agi à la demande de ses chefs dans le but de créer un service secret parallèle. /ats



En mettant en cause sa hiérarchie, Dino Bellasi avait provoqué un scandale au sein des services secrets suisses. PHOTO KEYSTONE

# Ça tire dans tous les sens

Watteville ■ Les socialistes veulent un programme d'impulsion. Les partis bourgeois, contre l'avis de l'Exécutif, poussent à la réduction d'impôts. Accord sur le désaccord

De Berne  
Georges Plomb

Relance de la croissance et rééquilibrage des finances: le Conseil fédéral et les quatre partis gouvernementaux ne sont d'accord sur rien, ou presque. Les entretiens de Watteville, hier, ont révélé des divergences souvent profondes. Ça tire dans tous les sens.

Ni le Conseil fédéral ni les trois partis bourgeois – radicaux, démocrates-chrétiens, démocrates du centre – ne croient en un programme de relance ou d'impulsions. Les programmes passés n'ont jamais donné, selon eux, des résultats concluants. Par ailleurs, la crise actuelle, qui touche le secteur des services et des cantons comme Zurich ou Zoug, est très différente des crises précédentes. A ce propos, on estime qu'avec un déficit de 3,3 milliards de francs en 2002, le pouvoir fédéral a déjà joué la carte anti-cyclique. Pour les socialistes, un programme de relance devrait viser les chemins de fer, le logement, les infrastructures.

### Réductions d'impôts: désaccord

Ce que recommandent les partis bourgeois pour nourrir la croissance, c'est d'appliquer sans trop attendre le paquet de réductions fiscales au profit des familles, des entreprises, des propriétaires de leur logement (version du Conseil des Etats). Ils préconisent aussi l'allègement de prescriptions dans la construction, l'aménagement du territoire et les valeurs-limites en matière de protection de l'environnement.

Là, c'est le Gouvernement et le ministre des Finances Kaspar Villiger (un radical,

pourtant) qui s'opposent à plusieurs propositions bourgeoises. Ils s'en tiennent au projet officiel du 30 janvier: programme de 2 milliards de francs (surtout d'économies), renvoi des réductions fiscales, etc. L'UDC le juge insuffisant, propose des coupes linéaires dans les dépenses de 10% (5 milliards en gros). Finalement, l'Exécutif sera invité à présenter trois scénarios de réductions de dépenses: à 2, à 3 et à 5 milliards de francs. Là encore, les socialistes sont d'un avis différent. Pour eux, un programme d'économies aura une influence fâcheuse sur la conjoncture. Ils préféreraient étudier certaines hausses d'impôts.

### Europe et «fonds de cohésion»: querelle

L'élargissement de l'Union européenne à l'Est pourrait provoquer quelques étincelles entre la Suisse et l'Union. Si la majorité des accords Suisse-UE devraient être automatiquement adaptés, ce ne sera pas le cas pour la libre-circulation des personnes. Quant à la participation suisse au «Fonds de cohésion» de l'Union (fonds destiné aux régions faibles), la Suisse n'est pas disposée à augmenter sa participation. Elle juge avoir davantage aidé les pays de l'Est que l'Union elle-même. Quant aux négociations bilatérales bis, presque tout le monde admet qu'elles sont en bonne voie. Seule l'UDC réfléchit au lancement de référendums.

### Maladie: désunion

Révision de la loi sur l'assurance-maladie: la désunion règne aussi. Après le naufrage du projet au Conseil national (dynamité par l'UDC, les radicaux et quelques autres), on s'achemine vers une reprise du dossier selon la version du



Dans un décor de musée, les responsables des partis gouvernementaux se sont retrouvés pour un échange de vues. Ici, Christiane Langenberger, Christiane Brunner et Micheline Calmy-Rey. PHOTO KEYSTONE

Conseil des Etats, y compris la suppression de l'obligation de contracter (entre assureurs et fournisseurs de soins). C'est l'avis du PDC et des radicaux. Mais l'UDC fait savoir qu'elle ne marchera que si la version

qui sortira est conforme à sa propre initiative populaire.

Prévoyance professionnelle: le ton, là, s'est voulu rassurant. Certes, certaines catégories de caisses auraient de sérieux problèmes de «sous-ouverture»,

mais pas vraiment de «sous-liquidités». Plusieurs participants aux discussions ont souhaité davantage de visibilité dans un système assez opaque, ainsi qu'une véritable surveillance fédérale. /GPB-La Liberté

On se demande pourquoi le radical Kaspar Villiger, à fin 2002, n'est pas parti avec la socialiste Ruth Dreifuss. Car le Lucernois – conseiller fédéral depuis 14 ans – est embarqué dans le rééquilibrage des finances publiques le plus délicat depuis longtemps. Contre son avis, les partis «bourgeois», dont il est issu, exigent l'application rapide de réductions d'impôts qui ne feront qu'aggraver des déficits déjà béants. Dans une année électorale qui pourrait être cruelle aux radicaux (si l'on en juge d'après certaines élections de 2002), le maintien de Kaspar Villiger au Gouvernement

risque de devenir un boulet pour son parti préféré.

### Villiger, prolongations difficiles

Et puis, si Kaspar Villiger avait démissionné avec Ruth Dreifuss, c'est peut-être une autre socialiste – Micheline Calmy-Rey, ex-ministre des finances de Genève – qui aurait repris le flambeau. Et c'est elle et son parti qui auraient tous les gros ennuis. Mais ce n'est pas sûr. Il n'y a pas un lien indiscutable entre les cotes de popularité des partis

gouvernementaux et les difficultés rencontrées par les magistrats de même couleur. Voyez les radicaux. Depuis 1979, ils subissent une érosion lente (en proportion de voix), mais inexorable. C'est vrai quels que soient leurs titulaires à l'Exécutif. Et c'est encore plus net pour les démocrates-chrétiens. Pourtant, on ne peut pas affirmer que leurs magistrats aient régulièrement démerité face à leurs collègues d'autres partis au pouvoir (socialistes et surtout démocrates du centre, depuis 1987, sont à la hausse). C'est peut-être la chance de Kaspar Villiger. Georges Plomb

COMMENTAIRE

## Menace sur le droit de recours

Nature ■ Nouvelles tentatives d'entraver le travail des organisations de protection de l'environnement. Elles assurent agir avec modération

De Berne  
François Nussbaum

Selon le conseiller national Jakob Freund (UDC/AR), les organisations de protection de l'environnement abusent du droit de recours qui leur est accordé par la loi, en matière de projets de constructions publiques. Lundi, une commission du National examinera sa proposition de supprimer ce droit.

Hier, plusieurs organisations visées sont montées aux barricades. Pro Natura, WWF, Association transports et environnement (ATE) et Fondation pour le paysage (FP) s'insurgent contre cette accusation d'abus, estimant au contraire qu'elles utilisent leur droit de recours avec modération, mais avec efficacité.

Si la loi sur la protection de l'environnement a octroyé un droit de recours à certaines

organisations reconnues (moins de 30), ce n'est pas pour bloquer des projets qui déplaisent à certains pour des raisons personnelles, mais pour assurer le respect de la loi, rappelle Silva Semadeni, présidente de Pro Natura.

### Moins de 2% des recours

Et ce ne sont pas ces organisations qui décident, ajoutée-t-elle. En faisant recours, elles demandent seulement à un tribunal de se prononcer. Et elles ne sont responsables que de 1 à 2% des recours (le reste émanant de particuliers). Mais ils sont ciblés: devant le Tribunal fédéral, ils sont admis deux fois sur trois.

En 2000, l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (Ofef) a demandé à deux professeurs de droit de Genève d'analyser ce droit de recours des organisations. «Leurs conclusions sont claires: ce droit est constructif, performant et efficace», note Rai-

mund Rodewald, directeur de la FP.

### Nombreuses tentatives

Carsten Schmidt (WWF) rappelle le recours contre un projet de pont flottant en Argovie, destiné à la formation des pontonniers de l'armée. L'endroit était un des rares couloirs pour la faune sauvage d'importance nationale: pour ne pas avoir effectué la bonne pesée d'intérêts, le Conseil fédéral a dû revoir sa copie.

La loi sur la protection de l'environnement (1983) a toujours donné lieu à des tentatives parlementaires de réduire ou de supprimer le droit de recours. Toutes ont échoué jusqu'ici mais ce droit risque de devenir le bouc émissaire de ceux qui s'opposent à la politique environnementale, note Otto Sieber (Pro Natura).

Le travail sérieux ne suffit plus pour défendre ce droit, estime-t-il, il faut une nou-

## Pas dans Gen-Lex!

Au moment où les organisations environnementales défendaient leur droit de recours, l'Action liberté et responsabilité publiait un communiqué demandant qu'un tel droit ne soit pas inscrit dans le paquet législatif Gen-Lex.

Ce paquet, qui règle l'application de la génétique dans le domaine animal et végétal, doit passer devant le Conseil natio-

nelle stratégie: informer systématiquement le public des motifs de recours. Otto Sieber est catégorique: «Une solution négociée vaut mieux qu'une procédure judiciaire, mais elle présuppose l'existence d'un droit de recours.»

Si, malgré tout, le Parlement suivait la proposition

nal. Sa commission préparatoire envisage d'inscrire, là aussi, un droit de recours pour certaines organisations.

Il serait non seulement inutile mais dangereux, pour la place scientifique suisse, d'étendre le droit de recours des organisations à de tels domaines, estime cet organisme, créé en 1974 pour encourager l'économie de marché. /FNU-ats

Freund, les organisations devraient inciter les particuliers à prendre le relais: s'adresser aux tribunaux pour défendre l'environnement contre des projets inadéquats. «Ce serait plus compliqué pour tout le monde, mais nous sommes prêts», dit Otto Sieber. /FNU

SÉCURITÉ

## Discussions à reprendre

Le recours subsidiaire à l'armée pour combler les lacunes dans les effectifs de police continue de diviser les esprits. En novembre, le Conseil fédéral a renoncé, pour des raisons financières, à créer une unité de police de 600 hommes et à participer à la création de 100 à 300 postes supplémentaires dans les polices cantonales. Pour assurer la sécurité intérieure, lors d'événements comme le WEF, il a décidé de recourir davantage à l'armée. Les cantons s'opposent à cette option à trop longue échéance, a déclaré le conseiller d'Etat bâlois Jörg Schild, président de la Conférence des directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). Les représentants du gouvernement et du comité de la CCDJP ont décidé de pousser plus loin la réflexion pour trouver une solution, a indiqué la conseillère fédérale Ruth Metzler, qui a participé à la rencontre avec Kaspar Villiger et Samuel Schmid. /ats

## Couchepin accepte le rendez-vous de Bush

**Diplomatie ■ A Madrid, le président a rencontré Aznar**

Le président de la Confédération Pascal Couchepin rencontrera son homologue américain George W. Bush le 1er juin en Suisse. Les discussions se dérouleront en marge du sommet du G8 qui s'ouvre le même jour à Evian. Le lieu de la rencontre n'a pas été révélé, pour des questions de sécurité.

### Lutte contre le terrorisme

Cette réunion fait suite à une demande des autorités américaines, a-t-on appris hier à Madrid auprès du porte-parole de Pascal Couchepin. Les discussions devraient être centrées sur la lutte internationale contre le terrorisme et sur le rôle de la Suisse dans ce dossier, a précisé un porte-parole.

Lors d'un entretien, hier à Madrid, avec Pascal Couchepin, le chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar a défendu sa ligne dure sur la crise irakienne. Il a soutenu

que «la force internationale devrait être mise au service du droit».

### Respecter le droit

«Nous avons évoqué la question irakienne et José Maria Aznar nous a réaffirmé ses positions», a déclaré le président de la Confédération à l'issue d'une rencontre qualifiée d'«agréable» et de «détendue» avec le chef du gouvernement espagnol.

Pour José Maria Aznar, les règles du jeu ne doivent pas favoriser «les dictateurs» qui ne respectent ni le droit international ni les droits de l'homme, a ajouté le conseiller fédéral, en faisant référence au président irakien Saddam Hussein.

Pascal Couchepin, en visite officielle de trois jours en Espagne, en compagnie de son épouse Brigitte, a été reçu dans la résidence de la Moncloa, siège du gouvernement espagnol, quelques instants avant la remise du rapport des experts en désarmement au Conseil de sécurité de l'ONU. /ats



Les entretiens entre le chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar et Pascal Couchepin ont été éclipsés par l'annonce de sa rencontre avec George W. Bush. PHOTO KEYSTONE

## Schengen écorne le secret bancaire

**Bilatérales ■ Les juristes de la Commission européenne battent en brèche l'interprétation suisse de l'entraide judiciaire.**

De Bruxelles  
Tanguy Verhoosel

«Un Etat est obligé d'exécuter une commission rogatoire aux fins de saisie et de perquisition au cas où la demande vise une infraction comme l'évasion fiscale (...)» Le verdict des juristes de la Commission européenne est sans appel: la Suisse devra écorner un peu plus encore son secret bancaire si elle souhaite faire son entrée dans l'espace Schengen et conclure avec l'Union un accord sur la lutte contre la fraude.

Les négociateurs suisses et communautaires en charge du dossier «Schengen/Dublin» se sont retrouvés jeudi et hier à Bruxelles. Ils se sont à nouveau séparés sur un désaccord.

La Convention de Schengen organise la suppression des contrôles aux frontières pour les personnes. En contrepartie, des «mesures d'accompagnement» sont prévues, qui visent notamment à améliorer la coopération policière et judiciaire entre les Etats.

La Suisse et la Commission ont une vision diamétralement opposée de l'article 51 de la Convention, relatif à la «recevabilité de commissions rogatoires aux fins de perquisitions et de saisie».

### Double incrimination

En gros, Berne estime pouvoir rejeter une demande d'entraide formulée par un Etat de l'Union si l'infraction qui la justifie n'est pas punissable d'une peine de prison de six mois au moins à la fois dans ce pays et en Suisse. Pour elle, le principe de la double incrimination doit donc être

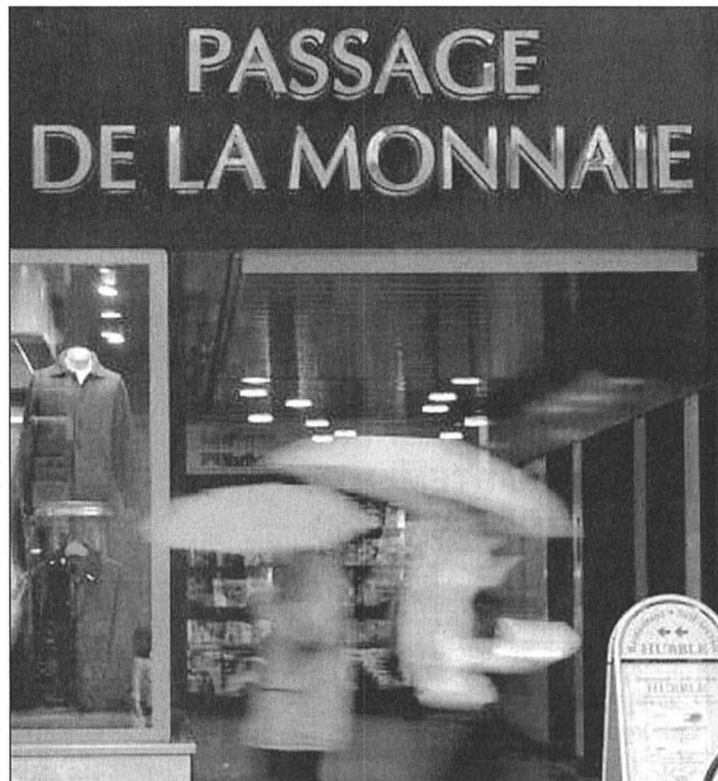
respecté, ce qui exclurait l'évasion fiscale (qui ne représente pas un délit pénal en Suisse) du champ d'application de l'accord et, partant, permettrait de préserver le secret bancaire.

La Suisse estime que la structure de l'article, alambiquée car elle énonce deux cas de figures séparés par le mot «ou», lui permet d'opter pour cette possibilité. Berne campe d'autant plus fermement sur ses positions que l'impact de l'article 51, actuellement limité aux infractions dans le domaine de la fiscalité indirecte (TVA, douanes) devrait être étendu à la fiscalité directe en 2004, quand entrera en vigueur un protocole que les Quinze ont adopté en octobre 2001.

### Pas de droit d'option

Dans un document que nous avons obtenu, le service juridique de la Commission européenne bat en brèche le point de vue helvétique. En réalité, il prend exactement son contre-pied: «La structure logique de la disposition implique (...) que pour déclencher automatiquement l'obligation d'exécuter la commission rogatoire, il suffit que l'un ou l'autre cas soit constaté sans que l'Etat requis puisse y échapper sous prétexte d'un soi-disant droit d'option.»

L'avis de cinq pages précise non seulement «l'économie et la finalité» de l'article 51, qui «est justement d'élargir l'éventail des cas de figure dans lesquels l'entraide doit obligatoirement être accordée» et non de la réduire, mais démontre également qu'il n'y a «pas de régime spécial pour les infractions fiscales». Alors, mission impossible, les bilatérales II ? /TVE



Le dossier de l'espace Schengen pèse sur le secret bancaire. PHOTO KEYSTONE

## Menace sur les Quinze

La Grèce, qui préside actuellement l'Union, a confirmé hier que son ministre des Finances, Nikos Christodoulakis, et le commissaire européen Frits Bolkestein rencontreront lundi matin le conseiller fédéral Kaspar Villiger, à Bruxelles.

La Suisse et l'UE tenteront à cette occasion d'aplanir leurs divergences dans le domaine de la fiscalité de l'épargne, qui menacent l'adoption d'une directive (loi) européenne. Mais une autre menace guette peut-

être les Quinze, de l'intérieur cette fois: la Belgique pourrait en effet remettre en question «l'accord politique» qu'ont conclu les grands argentiers communautaires le 21 janvier. En cause - on vous passe les détails - la détermination du commissaire européen à la concurrence, Mario Monti, à juger illégal le régime fiscal belge des centres de coordination pour multinationales, alors qu'en janvier, les Quinze s'étaient entendus pour autoriser sa prolongation jusqu'à 2011. /TVE

ZURICH

## Des policiers anonymes

Le port du badge d'identité obligatoire pour les policiers de la ville de Zurich fait des vagues. La Fédération des fonctionnaires de police promet de s'emparer de la question. Plusieurs d'entre eux se sentent menacés, comme les policiers de l'unité Turicum chargée de la répression du trafic de drogue dans les quartiers chauds.

### Faire pression

«Nous luttons contre cette mesure depuis 10 ans», a indiqué Werner Karlen de la section zurichoise de la Fédération suisse des fonctionnaires de police (FSFP). «Après le drame tessinois, nous nous sommes interrogés», a indiqué Philipp Hotzenköcherle, chef de la police de la Ville de Zurich et président de la Société des chefs de police des villes de Suisse. «Mais nous avons décidé de maintenir notre pratique», a-t-il poursuivi.

D'autant plus que le drame tessinois n'a pas de lien avec le port d'un badge d'identification. Car le douanier, le mari de la femme assassinée, n'en portait pas. Le commanditaire présumé du meurtre a obtenu l'adresse du douanier après le dépôt d'une plainte qui avait été déboutée. /ats

## Intérêts américains menacés

**Genève et Zurich ■ Les Etats-Unis ferment les consulats par mesure de sécurité**

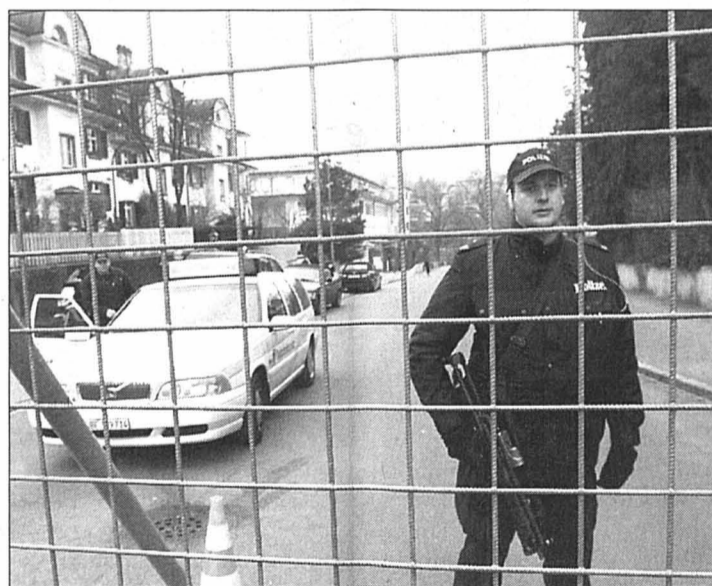
Les Etats-Unis ont fermé provisoirement leurs consulats de Genève et de Zurich pour des raisons de sécurité. L'ambassade américaine de Berne a, en effet, été informée de menaces. Ces mesures de précaution resteront en vigueur jusqu'à lundi.

Le Consulat des Etats-Unis de Zurich a été fermé mercredi déjà et celui de Genève jeudi. «L'ambassade américaine a été informée d'une menace contre des intérêts ou des bâtiments américains», a précisé Bruce Armstrong. La mission de l'ONU à Genève et l'ambassade américaine de Berne restent ouvertes.

### Eviter les restaurants

Cette dernière recommandation aux ressortissants américains de rester vigilants et d'éviter les lieux sensibles comme les restaurants, les hôtels, les écoles, les églises ou encore les lieux de divertissement. L'ambassade note que les terroristes et leurs sympathisants pourraient s'en prendre à des cibles moins surveillées, en cas de renforcement de la sécurité officielle par les Etats-Unis.

Les citoyens américains de Genève sont priés de contac-



L'ambassade américaine de Berne prend les menaces très au sérieux. PHOTO KEYSTONE

ter l'ambassade des Etats-Unis à Berne pour bénéficier des dernières informations.

### Situation sérieuse

Selon Hans Klaus, porte-parole du Département fédéral de justice et police, la décision de fermer les deux consulats a été prise à l'initiative de l'ambassade américaine. De son côté, la Suisse a pris de nouvelles mesures de sécurité depuis que, le week-end dernier, les Etats-

Unis ont annoncé un risque plus élevé d'attaque terroriste.

Le programme de sécurité suisse est basé sur trois piliers et assure la protection de certains lieux comme les aéroports, a déclaré Hans Klaus. Le service d'analyse et de prévention de l'Office fédéral de la police est également en relation avec les cantons. «On prend toujours ce genre de situation très au sérieux», a ajouté Hans Klaus. /ap

## Pour une admission provisoire des réfugiés

**Irak ■ Selon l'OSAR, il faut reporter les renvois**

L'Organisation d'aide aux réfugiés (OSAR) a lancé un appel aux autorités suisses pour s'opposer au renvoi «dans un pays en guerre» des réfugiés irakiens déboutés. Elle demande à Berne d'admettre provisoirement les 470 personnes qui se trouvent dans ce cas.

«Pour de nombreux réfugiés irakiens l'heure est grave: leur délai de départ s'écoule ces prochaines semaines et ils doivent quitter la Suisse.» Sur la base de

ce sombre constat, l'OSAR a appelé les autorités helvétiques à reporter ces renvois.

Il s'agit, selon l'OSAR, de régulariser le statut des requérants irakiens déboutés qui «n'ont plus le droit d'exercer une activité lucrative et sont même exposés à une procédure pénale pour séjour illégal» s'ils ne quittent pas le pays. Pour l'OSAR, une exécution forcée des renvois n'est en effet pas imaginable «au vu des préparatifs de guerre en cours.» /ats

## ENBREF

**TRANSPORTS ■ Rencontre européenne.** L'avenir des transports à travers les Alpes sera au centre du congrès européen qui a lieu aujourd'hui à Lugano. Les débats porteront sur les mesures urgentes à prendre pour éviter la congestion du trafic sur l'axe nord-sud. /ats

**EDIPRESSE ■ Un seul magazine TV.** Dès mars, «TV Guide» et «Télé-Top-Matin» seront dirigés par le même rédacteur en chef, Laurent Delaloye. La

nouvelle entité, «Pôle TV», sera aussi chargée d'enrichir les pages télévision des quotidiens du groupe. /ats

**MEURTRE ■ Enquête close.** L'énigme reste entière autour du meurtre d'un rabbin en juin 2001 à Zurich. Sur demande du procureur de district, le Ministère public zurichois a clos l'enquête, faute d'indices. Agé de 70 ans, Abraham Greenbaum, avait été abattu de plusieurs balles. /ap

Le Gouvernement de la République et Canton du Jura par le Département de l'Education met au concours le poste de:

## CHEF-FE DU SERVICE DU PERSONNEL

L'administration cantonale jurassienne compte 800 collaborateurs et collaboratrices et environ 100 apprenti-e-s et stagiaires.

### Responsabilités:

- > diriger le service du personnel qui comprend une quinzaine de personnes;
- > conseiller le gouvernement pour toutes les questions en relation avec les ressources humaines;
- > soutenir les cadres et les collaborateurs et collaboratrices dans leurs rôles et fonctions respectifs en matière de ressources humaines;
- > gérer les projets qui contribuent à la mise en place d'une gestion du personnel moderne et dynamique.

### Profil:

- > licence universitaire, de préférence en sciences humaines, complétée par une formation en ressources humaines (CRQP par ex.);
- > compétences relationnelles, de négociation et de communication;
- > enthousiasme et esprit de décision;
- > expérience confirmée de quelques années dans une fonction comparable;
- > expérience de gestion et de gestion de projets;
- > connaissance ou expérience du fonctionnement des administrations publiques.

Une expérience pratique dans l'ensemble de ces domaines constitue un atout.

Entrée en fonction: à convenir.

Votre offre de candidature accompagnée des documents usuels est à adresser jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2003 à Mme E. Baume-Schneider, Ministre de l'Education, 2, rue du 24-Septembre, 2800 Delémont.

Renseignements: auprès de M<sup>me</sup> E. Baume-Schneider, tél. 032 420 54 03 (courriel: secr.ded@jura.ch).

014-084940

**Chopard**  
MANUFACTURE

Notre manufacture horlogère en plein essor est implantée depuis plusieurs années à Fleurier dans le Val-de-Travers.

Nous sommes un centre d'excellence au niveau du développement et de la production de mouvements mécaniques haut de gamme.

Afin de renforcer nos effectifs, nous désirons engager de suite ou à convenir

un ou une

### RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT CONTRÔLE

#### Votre profil :

- Technicien ou formation équivalente
- Aptitudes à diriger du personnel
- Maîtrise des outils informatiques de base
- Expérience horlogère souhaitée

#### Vos tâches :

- Organisation du travail
- Contact avec les fournisseurs
- Définition des critères de contrôle
- Mise au point des équipements

Si vous êtes prêt(e) à relever un nouveau défi dans votre carrière et à intégrer un groupe de renommée mondiale aux avantages sociaux modernes, alors n'hésitez pas à nous envoyer votre dossier complet à l'adresse suivante :

Chopard Manufacture SA, Ressources humaines  
Case postale 262, 2114 Fleurier  
E-mail: job@chopard-manufacture.ch

028-388097/DUO

Nous cherchons pour notre département vente un

## Technico-commercial

### Votre profil

- Formation de base technique horlogère
- Expérience du développement du produit
- Aisance dans les contacts clients
- Utilisateur du système Autocad
- Disponible rapidement

### Nous offrons

- Prestations sociales de premier ordre
- Poste à responsabilités
- Travail varié et intéressant
- Age idéal. 25 à 40 ans

Envoyer offre manuscrite avec document usuel, plus photo à l'attention de Monsieur J.-Cl. Graber

Discrétion et confidentialité assurées

**AIGUILLA SA**

Fabrique d'aiguilles de montres

2500 Bienne 4 ■ Rue du Coteau 10 ■ Tél. 032 344 65 65

06-403874444

Cliquez sur : **www.limpartial.ch/météo**

- Les prévisions pour aujourd'hui et les jours à venir.
- Nos webcams à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, avec des images actualisées toutes les dix minutes.
- Des liens vers les webcams du monde entier.
- La météo en temps réel au port du Nid-du-Crô à Neuchâtel, avec direction, vitesse et force des vents, total et vitesse des précipitations, température et pression atmosphérique.

**www.limpartial.ch**



ENVIRONNEMENT  
**Engagement  
américain  
jugé insuffisant**

La commissaire européenne à l'environnement Margot Wallström a critiqué le plan de réduction d'émissions de gaz à effet de serre adopté mercredi par l'industrie américaine. Elle a surtout regretté le manque d'engagements chiffrés. «La plupart des engagements sectoriels n'ont pas d'objectif de réduction des émissions de gaz en chiffres absolus, et certains n'ont même pas d'objectifs chiffrés du tout», a-t-elle déploré hier dans un communiqué. L'annonce américaine s'inscrit dans le cadre de l'initiative prise l'année dernière par le président américain George W. Bush pour lutter contre le réchauffement de la planète.

**Kyoto oublié**

«Le but du président Bush est seulement de réduire l'intensité des émissions de gaz (...), pas la quantité d'émissions elle-même», a déploré Margot Wallström. Washington a refusé de se rallier au protocole de Kyoto adopté en 1997 pour tenter de ramener les émissions de gaz à effet de serre à leurs niveaux de 1990 d'ici à l'an 2012. Margot Wallström a jugé que les émissions américaines pourraient augmenter «de 30%» entre 1990 et 2012, du fait de la croissance de la population et de l'économie. «L'Union européenne est tenue par Kyoto de réduire les siennes de 8% sur la même période», a-t-elle ajouté. /ats-afp

# Le quartette s'est fait entendre

**Palestine ■ Répondant à une demande des Etats-Unis, de l'Union européenne, de l'Onu et de la Russie, Arafat a approuvé la nomination d'un premier ministre**

Yasser Arafat a officiellement donné son accord hier à la nomination d'un premier ministre. Cette initiative fait suite aux fortes pressions internationales pour des réformes au sein de l'Autorité palestinienne. «J'ai décidé de nommer un premier ministre et je vais demander au Conseil législatif (Parlement) palestinien de prendre les mesures nécessaires à cet effet», a déclaré Yasser Arafat à Ramallah. Il a fait cette annonce à l'issue d'une rencontre avec l'émissaire de l'Onu pour le Proche-Orient Terje Roed Larsen, l'émissaire russe Andrej Vdovine et un représentant de l'émissaire européen Miguel Angel Moratinos.

**Limiter les prérogatives**

Le quartette (Etats-Unis, UE, Onu et Russie) a exhorté Yasser Arafat à entreprendre des réformes démocratiques au sein de l'Autorité palestinienne dans le cadre d'une «feuille de route» qui vise à mettre un terme à plus de deux ans de violences entre Israéliens et Palestiniens. L'administration palestinienne est accusée de corruption et d'être liée aux attaques anti-israéliennes perpétrées par des groupes activistes palestiniens. Israël et Washington font en outre pression depuis longtemps pour la nomination d'un premier ministre qui limiterait les prérogatives prési-



Yasser Arafat, hier, en compagnie, de gauche à droite et au premier plan, du chef négociateur palestinien Saeb Erakat, de l'émissaire de l'Onu Terje Roed-Larsen, et du délégué russe Andrej Vdovine.

PHOTO KEYSTONE

dentielles exercées actuellement par Yasser Arafat.

**Un acte positif**

L'accord donné hier par Yasser Arafat a été salué notamment par l'ancien chef de la diplomatie israélienne, le travailliste Shimon Peres. A l'instar de la France, il a estimé qu'il s'agissait d'un pas «dans la bonne direction». «Ce qu'il faut maintenant, c'est un partenaire côté palestinien qui

puisse contrôler tous les groupes armés (palestiniens) et avec lequel sera mené la négociation en vue d'un accord définitif» du conflit israélo-palestinien, a déclaré Shimon Peres. Le maire de Jérusalem, Ehud Olmert, un baron du Likoud (droite), le parti du premier ministre Ariel Sharon, a lui accueilli l'annonce de Yasser Arafat avec scepticisme. «Arafat est le maître de l'illusion. Il ne faudrait pas tirer de conclusions hâtives de

cette déclaration concernant une reprise éventuelle des négociations» israélo-palestiniennes, a-t-il ajouté.

**Conflit en Irak**

En Israël, les énergies se focalisent actuellement surtout sur les préparatifs en prévision d'un conflit armé en Irak. Le ministre israélien de la défense Shaoul Mofaz a réuni à Tel-Aviv les maires de 200 villes d'Israël pour faire

avec eux le point de la situation, estimant qu'une offensive américaine ne commencerait pas avant fin février-début mars. Il leur a assuré que les risques d'une frappe irakienne étaient «très faibles», relevant que «les Américains ont assuré à Israël que, dès le début de la campagne, ils interviendront dans l'ouest de l'Irak pour empêcher des tirs de missiles» contre l'Etat hébreu. «Au cas où les Irakiens parviendraient néanmoins à tirer un missile ou deux (contre Israël), nous disposons aujourd'hui d'un double système de défense pour l'intercepter», a-t-il souligné.

**Plan d'urgence**

Le quotidien «Maariv» a aussi révélé l'existence d'un plan d'urgence de l'armée visant à faire de Jérusalem une «ville refuge» pour les populations des villes du centre du pays. Celles-ci sont considérées comme les plus exposées en cas de frappes de missiles irakiens. Dans la bande de Gaza, quelque 15.000 partisans du mouvement de la Résistance islamique Hamas ont manifesté leur soutien à l'Irak et leur opposition à une opération américaine. Deux Palestiniens ont par ailleurs été tués à Rafah, près de la frontière israélo-égyptienne, dans le dynamitage d'un tunnel de contrebande par l'armée israélienne. /ats-afp-reuters

ÉTATS-UNIS

**Le Congrès  
accepte  
le budget**

Le Congrès américain a adopté jeudi soir à une large majorité le projet final de budget pour l'année fiscale en cours ayant débuté le 1er octobre 2002. Cette enveloppe s'élève à 397,4 milliards de dollars. Cette enveloppe budgétaire, qui couvre onze des treize lois de finances formant le budget fédéral américain, a été approuvée par 338 voix contre 83 à la Chambre des représentants, avant de l'être au Sénat, par 76 voix contre 20. La Maison Blanche a fait savoir que le président George W. Bush promulguera cette loi.

**Militaires privilégiés**

Le Congrès a alourdi de près de treize milliards de dollars le montant des dépenses qu'avait proposé la Maison Blanche. Seules les lois de programmation militaire, d'un montant de 335,4 milliards de dollars (+12,6%), et celle portant sur la construction militaire, avaient été adoptées par le Congrès et promulguées à la fin 2002. Le reste du budget 2003 avait été laissé en suspens par la précédente législature. Depuis le 1er octobre 2002, premier jour officiel de l'exercice fiscal 2002/2003, la plupart des agences fédérales américaines fonctionnaient sur un budget provisoire correspondant au montant des dépenses de l'année dernière. /ats-afp

## Diatribes contre les Etats-Unis

**Pyongyang ■ La Corée du Nord accuse les Etats-Unis de violer l'armistice. Et les deux Corées tentent de mettre fin à leur conflit**

La Corée du Nord a accusé hier les Etats-Unis de violer l'armistice qui a mis fin à la guerre de Corée il y a cinquante ans. Au Sud, le président élu Roh Moo-Hyun a promis de poursuivre la politique de détente. Le régime de Pyongyang a dénoncé «l'augmentation des manœuvres agressives des Etats-Unis» dans la zone démilitarisée (DMZ) entre les deux Corées. «Les Américains ont augmenté le nombre de soldats bien que les deux parties ont décidé d'un nombre fixe de soldats dans la DMZ», a dénoncé un officier nord-coréen, le commandant Kim Gwang Gil.

**Prêt à la guerre**

«L'augmentation du nombre de soldats est une violation des règles et articles de l'armistice», a ajouté le même officier. Lequel a également cité la présence de blindés, chars et lance-missiles portables dans la DMZ. Il a averti que Pyongyang ne resterait pas sans réagir à cette accumulation de forces.

Le mois dernier, les Nations unies avaient accusé Pyongyang d'avoir violé l'armistice en introduisant des mitrailleuses dans la DMZ, une bande de quatre kilomètres séparant le Sud du Nord créée à l'armistice de 1953 qui a mis fin à trois ans de guerre de Corée.



Signe de réconciliation entre les deux Corées, les frontières entre les deux pays ont été ouvertes hier pour la première fois depuis 50 ans pour permettre le passage de 500 touristes sud-coréens dans le Nord.

PHOTO KEYSTONE

Malgré ce regain de tension, le président élu sud-coréen Roh Moo-Hyun, a indiqué à onze jours de son entrée en fonction, qu'il entendait se rendre à Washington pour chercher une issue négociée à quatre mois de crise sur le nucléaire. «Je prônerai le dialogue et le compromis avec la Corée du Nord», a-t-il déclaré. «Je rencontrerai le président Bush et j'aurai des consultations étroites sur une solution raisonnable de la ques-

tion nucléaire nord-coréenne», a-t-il ajouté. La crise doit aller devant le Conseil de sécurité de l'ONU après un vote de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui a jugé que Pyongyang avait violé ses obligations internationales.

**Excuses du président Kim**

Lors de son discours, Roh Moo-Hyun a également promis que sa politique se ferait

dans la transparence, en allusion à un transfert de fonds controversé de 270 millions de francs à la Corée du Nord sous le mandat de son prédécesseur Kim Dae-Jung. Cet argent a été transféré via la société Hyundai qui a investi dans des projets d'infrastructure du Nord. Le président sortant a présenté ses excuses pour ce versement, effectué juste avant son sommet historique avec le leader nord-coréen Kim Jong-Il en juin 2000.

**Accusations de l'opposition**

L'opposition a accusé le gouvernement d'avoir en fait versé un pot-de-vin à Kim Jong-Il avant le sommet qui a valu au président sud-coréen le Nobel de la Paix. Critiqué pour ses nombreuses concessions au Nord, Kim Dae-Jung a toutefois défendu sa politique de réconciliation. Il y voit un facteur de détente dans la péninsule et de transformation du régime stalinien de Pyongyang. Signe de cette détente, les deux Corées ont ouvert hier pour la première fois leur frontière terrestre, hermétiquement close depuis 50 ans. Quelque 500 touristes sud-coréens a ainsi pu se rendre au Nord par une route ouverte grâce au déminage d'un couloir spécial. Le projet fait partie des mesures décidées lors du sommet de juin 2000. /ats-afp

**ENBREF**

**GHANA ■ Premier ivoirien.** Le nouveau premier ministre ivoirien Seydou Diarra et des représentants des rebelles se sont envolés hier pour le Ghana, où ils doivent discuter de la participation des insurgés au futur gouvernement d'union nationale dont la création a été décidée à Paris. /ap

**UE-AFRIQUE ■ Sommet annulé.** L'Union européenne a décidé hier d'annuler le sommet Union européenne-Afrique prévu le 5 avril prochain, en raison du tollé qu'a soulevé l'invitation au président zimbabwéen. Plusieurs pays étaient fortement opposés à sa venue au Portugal. /ap

**CORSE ■ Banditisme.** Quatre personnes soupçonnées d'être impliquées dans une affaire de grand banditisme ont été interpellées en Corse entre jeudi soir et hier matin. /ap

**CRIMES DE GUERRE ■ Seselj inculpé.** Le nationaliste serbe Vojislav Seselj, un allié clé de l'ancien président Slobodan Milosevic, a été inculpé hier de crimes de guerre par le Tribunal pénal international (TPI). /ap

**COLOMBIE ■ Une bombe explose.** Quinze personnes ont été tuées et 30 blessées hier par l'explosion d'une bombe à Neiva, dans le sud-ouest de la Colombie. L'engin a explosé au moment où des policiers fouillaient une maison où étaient entreposés des explosifs. /ats-afp

## Affûteur d'outils diamant

Les cadrans que nous produisons habitent les montres suisses les plus prestigieuses.

Le titulaire actuel de ce poste prendra prochainement sa retraite et nous engageons, pour date à convenir, un collaborateur pour lui succéder.

Nous souhaitons: - Expérience confirmée dans l'affûtage de diamants pour l'usinage soigné (occupation à environ 80%);  
- Aptitudes pour l'exécution de travaux en petite mécanique et étirage de matière (complément pour occupation à 100%);

Nous offrons: - Un emploi stable dans une entreprise en constant développement;  
- De très bonnes conditions de travail avec un soutien technique;  
- Des avantages sociaux actuels liés à la convention horlogère;  
- Horaire variable et vacances partiellement à la carte;

Nous prions les personnes intéressées par ce poste de prendre contact téléphoniquement avec le service du personnel ou de lui adresser une offre écrite détaillée accompagnée des documents usuels.

JEAN SINGER & CIE S.A. - Fabrique de cadrans soignés  
Crêtets 32 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 911 13 13

## VAUCHER MANUFACTURE FLEURIER

Avec atokpa et Elwin, Vaucher Manufacture Fleurier constitue un pôle horloger. La vocation de ce centre de compétences né au XXI<sup>e</sup> siècle est celle d'une manufacture horlogère haut de gamme totalement orientée vers l'excellence et l'innovation, par ses hommes, ses méthodes et ses équipements.

Dans le cadre du développement de son secteur décoration,  
recherche

### un électroplaste

Tâches principales:

- Maîtrise des différents secteurs du traitement de surfaces
- Garantie de la production galvanique de l'atelier

Profil de compétences:

- CFC d'électroplaste
- Si possible, expériences de quelques années dans la galvanisation des mouvements et/ou des cadrans
- Aptitude à s'impliquer dans des processus de production aux exigences qualitatives élevées

Si vous souhaitez participer à la mise en place et au développement de ce secteur et prendre ultérieurement des responsabilités accrues, n'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature à l'adresse suivante:

Vaucher Manufacture Fleurier SA  
Rue de l'Hôpital 33 • CH-2114 Fleurier • Suisse  
à l'attention de la Direction des Ressources humaines

028-388152/DUO

## MANUFACTURE ROLEX BIENNE

C'est au sein des ateliers modernes de la Manufacture des Montres ROLEX SA à Bienne que se crée, grâce à l'utilisation de technologies de pointe, le mouvement-chronomètre mondialement connu de la montre ROLEX.

Pour compléter notre team motivé au sein du Service Terminaison, nous recherchons des

### HORLOGERS/ÈRES EXPÉRIMENTÉS/ES

pour divers travaux sur mouvements mécaniques de haut de gamme.

D'intéressantes tâches vous attendent dans les domaines de l'assemblage du mouvement. Vous avez également la possibilité de parfaire votre formation professionnelle.

Etes-vous au bénéfice d'un CFC d'horloger/ère ? Aimez-vous le travail soigné et précis ? Etes-vous en quête d'un poste à responsabilités ? Si tel est le cas, prenez contact avec nous !

Nous vous offrons une place de travail stable, un salaire adapté à vos qualifications et aux exigences du poste, avec toutes les prestations qu'une entreprise moderne et dynamique peut offrir.

Motivé(e) ? Alors envoyez-nous votre candidature sans plus tarder à l'adresse suivante :

MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX SA  
Ressources Humaines • Rue David-Moning 9  
Case postale 1376 • 2501 Bienne

Madame Silvia Voegeli, tél. 032 328 41 15, se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

006-404195



Le Centre de Loisirs  
des Franches-Montagnes  
met au concours un poste  
de travail en tant que:

## Employé technique Poste à 100%

Vous êtes une personne polyvalente, motivée et en bonne santé, vous possédez un CFC dans un métier du bâtiment.

Nous vous proposons un travail varié au sein d'une petite équipe. Le travail est organisé sous forme de tournus comprenant certains soirs et 1 ou 2 week-ends par mois.

Vos tâches principales sont: l'entretien et le gardiennage de la piscine couverte (Brevet 1 SSS à posséder), le travail d'un maître de glace pour la patinoire couverte et l'entretien des bâtiments et des alentours.

La personne que nous recherchons doit être domiciliée dans une commune des Franches-Montagnes, membre du CLFM SA.

Vous êtes intéressé, alors envoyez votre curriculum vitae à l'adresse suivante:  
Centre de Loisirs des Franches-Montagnes,  
2350 Saignelégier. A l'attention de Jean-René Feuz, au plus tard pour le 24 février 2003.

014-085192

2024 St-Aubin-Sauges

cherche

## UN(E) TECHNICIEN(NE) EN RADIOLOGIE MÉDICALE (50 à 70%)

pour un remplacement de 6 mois

Votre profil:

- Diplôme de technicien(ne) en radiologie médicale
- Autonomie dans le travail
- Sens des responsabilités et de l'accueil

Nous vous proposons:

- Une activité diversifiée au service de nos unités de soins et de plusieurs cabinets médicaux au sein de l'hôpital
- Un cadre de travail agréable
- Un aménagement du temps de travail à discuter

Entrée en fonction:

01.03.2003 ou date à convenir.

Offres de service avec documents usuels:

Hôpital de la Béroche  
Service du personnel  
Rue de l'Hôpital 15 - 2024 St-Aubin-Sauges/NE

Pour tout renseignement:

Mme Danièle Porret, infirmière-chef  
Tél. 032 836 42 64 - E-mail: danielle.porret@ne.ch

028-388128

L'Hôpital de la Béroche

## enchères immobilières

### CANTON DE NEUCHÂTEL OFFICES DES POURSUITES RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

#### VENTE: Immeubles locatifs

Date et lieu des enchères: mardi 25 mars 2003 à 8 heures,  
Hôtel des Arts, rue Pourtalès 3, 2001 Neuchâtel.

CADASTRE: MARIN-ÉPAGNIER  
Désignation de la parcelle:

Parcelle No 2146, plan folio 8, LE PERRELET, jardin (396 m<sup>2</sup>);  
route, chemin (69 m<sup>2</sup>); accès, place (263 m<sup>2</sup>); habitation,  
garage (207 m<sup>2</sup>), sis rue du Perrelet 7, 2074 Marin-Epagnier.

Total surface 935 m<sup>2</sup>  
Estimations: cadastrale 2001 Fr. 771.000.-  
de l'expert 2002 Fr. 910.000.-

CADASTRE: MARIN-ÉPAGNIER  
Désignation de la parcelle:

Parcelle No 2148, plan folio 8, LE PERRELET, jardin (440 m<sup>2</sup>);  
route, chemin (28 m<sup>2</sup>); accès, place (185 m<sup>2</sup>); habitation  
(207 m<sup>2</sup>), sis rue du Perrelet 5, 2074 Marin-Epagnier.

Total surface 860 m<sup>2</sup>  
Estimations: cadastrale 2001 Fr. 767.000.-  
de l'expert 2002 Fr. 900.000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en troisième rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 13 février 2003.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'Office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements auprès des Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet: [www.ne.ch/ventes-immobilières](http://www.ne.ch/ventes-immobilières)

Visite le mercredi 19 février 2003, de 11 heures à 12 heures,  
sur rendez-vous avec la Gérance Régie Jouval S.A.,  
Raffinerie 1, 2004 Neuchâtel, tél. 032 723 08 88.

Les parcelles susmentionnées seront vendues en bloc. De part la construction technique des immeubles (une seule chaudière, une seule buanderie, sous-sols reliés par un corridor), oblige à ne pas scinder la vente des parcelles. En effet, cette situation poserait inévitablement des problèmes à futur, ceci en cas d'acquisition par des adjudicataires différents.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Offices des poursuites  
Réalizations immobilières

132-126192/DUO



### CANTON DE NEUCHÂTEL OFFICES DES POURSUITES RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

#### VENTE: Terrain en zone de construction et terrain frappé d'interdiction

Date et lieu des enchères: mardi 25 mars 2003 à 11 heures,  
Hôtel des Arts, rue Pourtalès 3, 2001 Neuchâtel.

CADASTRE: LE LANDERON  
Désignation de la parcelle:

Parcelle No 6414, plan folio 130, LES SAUGES. Nom de rue:  
LES CLOUDS, pré-champs (1988 m<sup>2</sup>) sis Les Sauges, Les  
Clouds, 2525 Le Landeron.

Total surface 1988 m<sup>2</sup>

Estimations: cadastrale 1995 Fr. 124.000.-  
de l'expert 2002 Fr. 417.000.-  
pour les deux parcelles

CADASTRE: LE LANDERON  
Désignation de la parcelle:

Parcelle No 6415, plan folio 130, LES SAUGES. Nom de rue:  
LES CLOUDS, pré-champs (327 m<sup>2</sup>) sis Les Sauges, Les  
Clouds, 2525 Le Landeron.

Total surface 327 m<sup>2</sup>

Estimations: cadastrale 1995 Fr. 3.000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en premier et deuxième rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 13 février 2003.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'Office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements auprès des Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet: [www.ne.ch/ventes-immobilières](http://www.ne.ch/ventes-immobilières)

Visite le vendredi 28 février 2003, de 10 heures à 11 heures,  
sur rendez-vous avec l'Office des poursuites, Réalisations  
immobilières, avenue Léopold-Robert 63, 2301 La Chaux-de-  
Fonds, tél 032 919 61 09.

Les parcelles susmentionnées seront vendues en bloc.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Offices des poursuites  
Réalizations immobilières

132-126195/DUO



### CANTON DE NEUCHÂTEL OFFICES DES POURSUITES RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

#### VENTE: Immeuble locatif

Date et lieu des enchères: lundi 24 mars 2003, à 10 heures,  
salle du Tribunal, 2112 Môtiers.

CADASTRE: COUVET  
Désignation de la parcelle:

Parcelle No 3110, plan folio 130, LE ROSSIER, jardin (1076 m<sup>2</sup>);  
route, chemin (10 m<sup>2</sup>); accès, place (181 m<sup>2</sup>); habitation  
(217 m<sup>2</sup>), garage (46 m<sup>2</sup>), atelier (28 m<sup>2</sup>), garage (13 m<sup>2</sup>),  
remise (6 m<sup>2</sup>), sis rue de la Gare 17, 2108 Couvet.

Total surface 1577 m<sup>2</sup>

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 750.000.-  
de l'expert 2002 Fr. 900.000.-

CADASTRE: COUVET  
Désignation de la parcelle:

Parcelle No 1117, plan folio 130, LE ROSSIER, pré-champs  
(81 m<sup>2</sup>); accès, place (120 m<sup>2</sup>); garage (13 m<sup>2</sup>), sis chemin du  
Mont-de-Couvet, 2108 Couvet.

Total surface 214 m<sup>2</sup>

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 7.000.-  
de l'expert 2002 Fr. 19.000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en premier au quatrième rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 13 février 2003.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'Office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements auprès des Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet: [www.ne.ch/ventes-immobilières](http://www.ne.ch/ventes-immobilières)

Visite le lundi 3 mars 2003, de 14 heures à 15 heures,  
sur rendez-vous avec la Gérance GHB Gérance S.à.r.l.  
Patinage 4a, 2114 Fleurier, tél. 032 861 25 56.

Les parcelles susmentionnées seront vendues en bloc.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Offices des poursuites  
Réalizations immobilières

132-126200/DUO

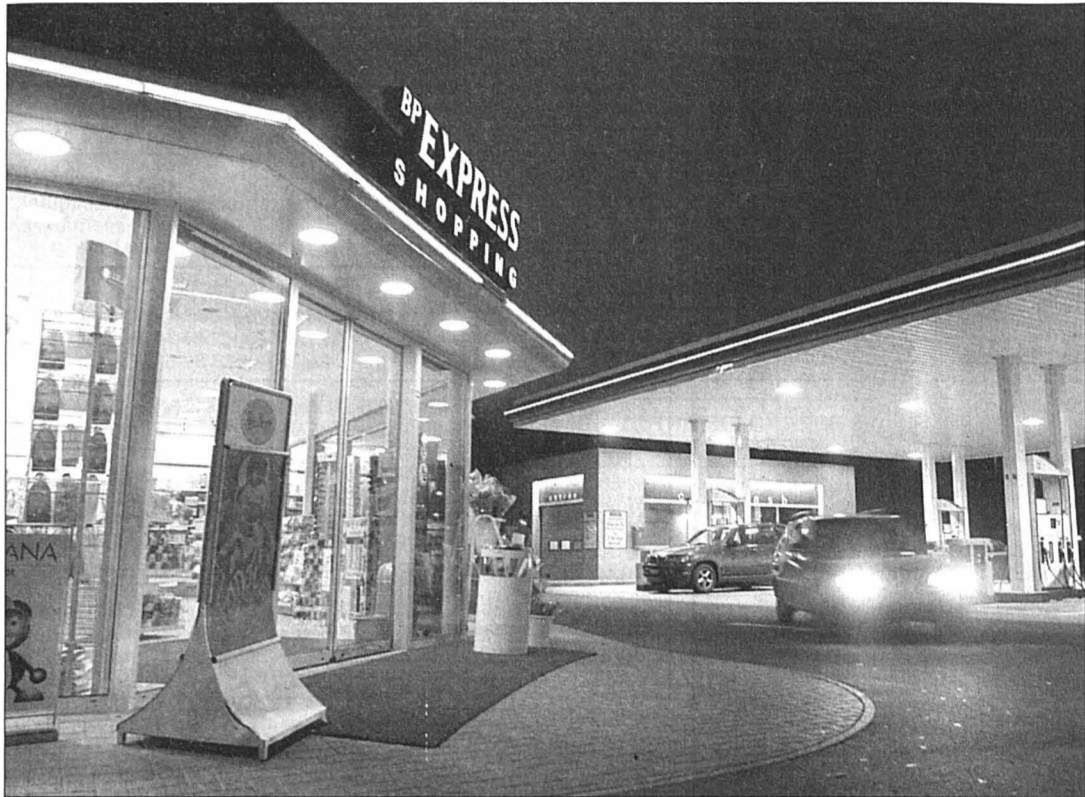
Cliquez sur : **cinéma**

Les films à l'affiche des salles et nos critiques  
sur les dernières sorties.

**L'Impartial**  
[www.limpartial.ch](http://www.limpartial.ch)

# Trop de benzène cancérigène

**Environnement ■ Automobilistes, pompistes et jardiniers vont devoir faire un effort pour changer leurs comportements**



Les stations d'essence pourraient être obligées à s'équiper d'une sécurité automatique. PHOTO KEYSTONE

Automobilistes, pompistes, jardiniers et bûcherons vont devoir changer leurs comportements pour réduire la teneur en benzène cancérigène de l'air en Suisse. Les normes légales sont en effet dépassées de 14 fois et cet excès est dû, pour trois quart, au trafic motorisé, selon le dernier rapport de la Commission fédérale de l'hygiène de l'air (CFHA).

Quelque 1400 tonnes de benzène ont été répandues dans l'atmosphère en l'an 2000 alors que la loi sur la protection de l'environnement (LPE) fixe la limite supérieure à 100 tonnes. Ces résultats

ont été obtenus malgré la réduction à 1% en volume de la teneur en benzène de l'essence au début de l'an 2000. Par ailleurs, «même si les émissions sont réduites à environ 700 tonnes par an d'ici à 2010 grâce aux prescriptions plus strictes déjà applicables pour les gaz d'échappement, cela ne suffit pas pour protéger la population de cette substance cancérigène», a annoncé hier l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP).

**Mesures plus strictes**

Les mesures les plus efficaces et immédiatement applicables concernent le trafic

motorisé et les stations-service. Depuis peu en Allemagne, il existe une prescription obligeant à équiper les colonnes à essence d'une sécurité automatique qui permet de réduire les émissions de benzène. L'OFEFP examine actuellement si cette mesure peut aussi être introduite en Suisse. Cantons et automobilistes seront donc également sollicités par les autorités fédérales. Les premiers devront appliquer plus systématiquement les consignes de protection de l'air visant les stations-service. Des pics de concentration allant jusqu'à 2000 fois celle de

l'air environnant ont été mesurés près des colonnes de distribution d'essence.

**Courts trajets**

Les automobilistes sont priés de renoncer aux courts trajets en voiture et de respecter les limitations de vitesse. C'est au démarrage et aux vitesses supérieures à 120 km/h que les moteurs à essence répandent le plus de benzène dans l'atmosphère. Les bûcherons, les jardiniers professionnels et amateurs devraient utiliser des appareils à moteurs électriques ou à quatre temps équipés de catalyseurs spéciaux. /ap



Un clip de Madonna pour dénoncer les horreurs de la guerre. PHOTO KEYSTONE

## Des artistes s'engagent Irak ■ Hollywood prend le parti des pacifistes

La chanteuse Madonna rejoint une pléiade de stars du show-business qui jouent le rôle de porte-drapeau des pacifistes américains. Ces vedettes espèrent que leur popularité permette d'influencer l'opinion publique et l'administration.

Les actrices Jane Fonda, Barbra Streisand, Susan Sarandon et les cinéastes Oliver Stone, Robert Altman et Terry Gilliam ne cessent d'exprimer leur inquiétude sur l'éventualité d'un conflit contre l'Irak. Des acteurs, tels Sean Penn ou Robert Redford, publient des lettres mettant en doute l'op-

portunité d'une guerre. En décembre, une pétition jugeant la guerre «inquiétante et inutile» a notamment été signée par Mia Farrow, Kim Basinger, Uma Thurman, David Duchovny, Tim Robbins ou Matt Damon. Dustin Hoffman s'est aussi exprimé.

Il résume de façon lapidaire les enjeux de la crise irakienne: «hégémonie, argent, pouvoir et pétrole». L'acteur reproche à l'administration de «manipuler la douleur du pays» après les attentats du 11 septembre 2001 pour mieux convaincre de la justesse de sa réaction face à l'Irak. /ats-afp

## Carrière honorée

**Berlinale ■ Anouk Aimée reçoit un Ours d'or**

Anouk Aimée a reçu jeudi soir un Ours d'or d'honneur décerné par la 53e Berlinale. La star française de «Un homme et une femme» a évoqué les menaces de guerre contre l'Irak en recevant cette récompense.

«Comme nous sommes sous le signe de la tolérance, je souhaite que nous, la vieille Europe, soyons un exemple de paix pour les plus jeunes», a déclaré l'actrice âgée de 70 ans. Le public présent, dont l'ancienne ministre

française Simone Veil, l'a applaudie.

Anouk Aimée a par ailleurs rendu hommage au producteur français Daniel Toscani Plantier, décédé mardi à Berlin: «Je voudrais avoir une pensée pour lui qui me manque beaucoup et va beaucoup manquer au cinéma français».

Catherine Deneuve, Jeanne Moreau figurent parmi les comédiens français qui ont reçu un Ours d'or d'honneur pour l'ensemble de leur carrière. /ats-afp



L'actrice a lancé un appel à la paix. PHOTO KEYSTONE

## Un ciel à partager

**OFEFP ■ Etude de l'impact du trafic aérien sur les oiseaux**

La réaction des oiseaux aux dérangements causés par les avions, hélicoptères et parapentes en Suisse va faire l'objet d'une évaluation concrète de l'OFEFP. Les résultats devraient être publiés au début 2004 et serviront pour de nouveaux règlements.

Le premier volet de l'étude intitulée «Influence du trafic aérien sur l'avifaune» vient de paraître, a indiqué hier, l'Office fédéral de l'environnement, de la nature et du paysage (OFEFP), qui réalise cette recherche avec l'Office fédéral de l'aviation civile.

Ce chapitre compile les résultats de 190 publications in-

ternationales. Parmi les principales leçons tirées, Berne souligne que ce sont «les modèles silencieux et légers volant à proximité qui perturbent le plus les oiseaux». Les volatiles se fatiguent davantage lors de fuite et se reposent moins.

La recherche passe maintenant dans sa phase concrète, avec des études de cas. «On évaluera par exemple la hauteur de survol d'un hélicoptère à partir de laquelle des canards au repos réagissent», précise l'OFEFP. L'objectif est d'élaborer des critères de protection adaptés en vue de «limiter les incidences néfastes du trafic aérien sur les réserves naturelles sensibles». /ats

## Voleur «attendu»

**Affaire Breitwieser ■ Paris entend le juger à son tour**

La Suisse a demandé à la France de présenter une requête formelle d'extradition du voleur d'œuvres d'art Stéphane Breitwieser. L'Alsacien a été condamné à quatre ans de réclusion par le Tribunal pénal de la Gruyère (FR) la semaine dernière.

«Nous avons reçu le 10 février une demande d'arrestation provisoire de la France et nous venons de demander aujourd'hui aux autorités françaises de présenter une demande formelle d'extradition», a dit hier un porte-parole de l'Office fédéral de la justice.

La procédure helvétique aura la priorité. Le condamné

devra purger en Suisse la partie de la peine qu'il n'a pas encore effectuée en détention préventive. Une extradition pourrait être envisagée sans doute assez rapidement. Stéphane Breitwieser, 31 ans, est détenu en Suisse depuis son arrestation à Lucerne, le 20 novembre 2001. Les vols effectués dans les musées helvétiques représentant une valeur totale d'environ 1,6 million de francs.

Stéphane Breitwieser doit répondre devant la justice française de quelque 70 vols commis dans les musées et galeries français et d'une quarantaine d'autres vols dans cinq pays européens. /ats

### ENBREF

**SAINT-PREX ■ Cimetière profané.** Douze croix ont été arrachées dimanche dernier sur des tombes récentes du cimetière de Saint-Prex (VD). Les vandales n'ont pas été identifiés. Les pierres tombales n'ont pas été touchées. La municipalité a déposé plainte. C'est la deuxième fois en quatre mois que de tels actes sont commis. Cinq croix avaient été retournées dans le sol en octobre 2002. /ats

**PRAGUE ■ Relique de Saint-Valentin.** Une relique censée provenir du saint martyr Valentin, prêtre et évêque de Terni (Italie) au IIIe siècle, a été récemment découverte à Prague. Elle a été exposée hier. La relique, une omoplate, est placée à l'intérieur d'un reliquaire baroque, gardé dans les dépôts de l'église de Saints-Pierre-et-Paul de Vysehrad, l'un des principaux monuments de la ville. /ats-afp

**CLONAGE ■ Dolly euthanasiée.** La brebis Dolly a été euthanasiée, six ans après sa naissance par clonage. La décision de la tuer a été prise après un examen vétérinaire qui a montré qu'elle souffrait d'une maladie pulmonaire évolutive, a annoncé hier l'Institut Roslin, à Edimbourg. Dolly avait été en 1996 le premier animal cloné au monde à partir d'une cellule adulte d'un mammifère. /ats-afp

**ESCROC À LA SMART ■ Extradition exigée.** La Suisse a demandé à la Thaïlande l'extradition du présumé «escroc à la Smart», a indiqué hier l'Office fédéral de la justice. L'homme a été arrêté à la mi-décembre en Thaïlande. Il escroquait ses clients en leur proposant de disposer gratuitement de voitures de la marque Smart, en échange de 1800 francs destinés à couvrir les frais de taxes et d'assurance. /ats



HORLOGERIE Un monde de luxe

Nom de nom! Le Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie, qui se déroulera du 3 au 10 avril prochain à Bâle, va encore une fois être rebaptisé: il faudra dire, désormais, Baselworld, avec une nouvelle identité institutionnelle - en clair, un nouveau logo - et la volonté affichée de «souligner notre volonté de conforter la position de leader que ce salon détient dans le secteur des produits du luxe».

Baselworld s'ouvrira cette année sur deux sites, Bâle pour les exposants d'articles de marque et Zurich pour les pavillons nationaux, dont le pavillon suisse. Près de 80.000 visiteurs sont attendus. Le nombre d'exposants est estimé à quelque 2200, dont 800 seront à Zurich.

A Bâle, les halles 1, 4 et 5 seront exclusivement dédiées aux marques d'horlogerie. Les plus prestigieuses auront leur stand dans le hall des Rêves et le hall des Désirs, voire, pour les plus luxueuses d'entre-elles, le hall des Inspirations. Une manière de dire que le simple pékin ne pourra pas, de toute façon, s'offrir les petites merveilles qui y seront exposées?

Grand sondage

Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec la société française Ipsos, le salon lancera pour la première fois un sondage auprès des spécialistes de la branche et des consommateurs. Les résultats seront publiés dans le courant de l'année en Europe, en Asie et aux Etat-Unis. /FRK

Les salariés en feront les frais

LPP ■ Si la couverture des caisses n'est pas suffisante, les employés devront les assainir

Par Jean-Pascal Baechler

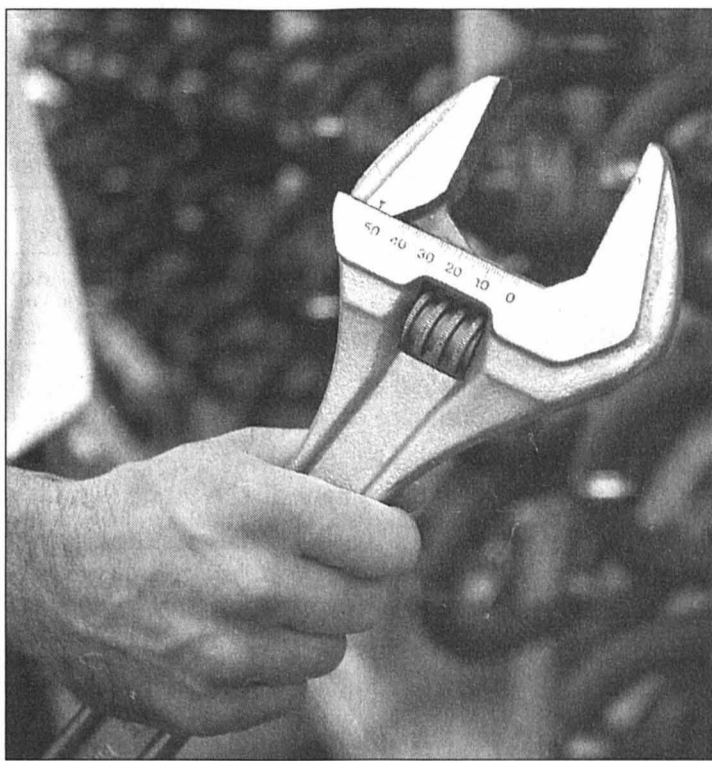
Lorsque la couverture de la caisse de pension devient insuffisante, ce sont les salariés qui devront participer à son assainissement. Et parmi les mesures possibles, il y a la hausse des cotisations ou un gel des avoirs.

Certains salariés sont déjà concernés. Ainsi, la caisse de pension de la société Soudronic n'a pas versé l'an dernier d'intérêts sur les avoirs des employés. Cette mesure est expliquée par la nécessité de rééquilibrer la fortune de la caisse, qui ne couvre pas à long terme ses obligations envers les salariés.

Le président du conseil de fondation, Rénald Favre, estime la mesure légitime. Même si la législation prévoit un taux d'intérêt minimal de 4% jusqu'à fin 2002 et de 3,25% depuis cette année. Dans le passé, la caisse de pension de la société industrielle zurichoise avait été beaucoup plus généreuse que la loi. Selon lui, cette mesure, combinée à des restrictions en matière de retraite anticipée, permettra de résoudre le problème de la caisse de Soudronic en un an. Et le succès dépendra de l'évolution des marchés boursiers.

Réductions de rentes

Quant à savoir si ces assainissements sont légaux, c'est moins clair. Selon Jürg Brechbühl, vice-directeur à l'Office fédéral des assurances sociales, la loi est muette. Le législateur devra préciser quelles mesures sont possi-



Certains salariés sont déjà concernés par les hausses des cotisations ou le gel des avoirs. PHOTO KEYSTONE

bles. Sinon, les tribunaux trancheront. Ce printemps, le conseil fédéral publiera un message pour compléter la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP).

La caisse de la société Jean Frey à Zurich, l'éditeur de la «Weltwoche», voulait éviter de verser des intérêts sur les avoirs des salariés en 2002 et réduire ses rentes de 1,5%. Cette réduction a été refusée par l'office cantonal de surveillance, précise Walter Ilg, vice-président du conseil de fondation. Finalement, l'entreprise a comblé une partie du déficit. Et la caisse n'a versé d'intérêts que sur la partie des avoirs qui dépassent le minimum prévu par la LPP. Une solution choisie par certaines caisses passe

par une augmentation temporaire des cotisations.

Aggravation de la situation

La crise des marchés boursiers a entamé la fortune des caisses qui ont acheté trop d'actions. Mais seules les caisses autonomes - une moitié des salariés - sont concernées par ces défauts de couverture.

Une autre partie des salariés sont affiliés à des fondations collectives gérées par des assureurs vie, pour lesquels un défaut de couverture est interdit. Quant aux caisses publiques, qui assurent les fonctionnaires, elles sont autorisées à être en sous-couverture, dans la mesure où l'Etat se porte garant. /JBA - ats

Hécatombe française

France Télécom ■ 7500 postes supprimés «sans licenciés»

Les coupes pressenties se confirment. Le PDG de France Télécom, Thierry Breton, a annoncé hier la suppression de 7500 postes en France et le gel en 2003 d'environ un millier d'embauches au sein du géant des télécommunications, tout en précisant qu'il ne s'agit en aucun cas de «licenciements».

La fédération CGT-PTT, précise que 13.000 postes seront supprimés en 2003 dans le monde par l'opérateur français, dont 7500 en France. Pour la fédération CGT-PTT, il s'agit d'un «*énorme plan social annoncé*».

«En France, on va avoir 4100 départs en préretraite qui ne seront pas remplacés, on aura à peu près 3400 départs naturels qui ne seront pas remplacés, cela fait déjà

7500 personnes», indique Thierry Breton «On a gelé un petit peu les embauches pendant six mois, cela fait à peu près 1000; on arrive déjà à 8000 personnes. Ce n'est pas des licenciements mais de la gestion». Et rappelle qu'il y aurait 22.000 départs à la retraite d'ici 2005 chez France Télécom.

Selon Thierry Breton, il s'agit de «continuer à servir nos clients aussi bien, voire mieux, tout en réduisant naturellement la masse salariale». Interrogé sur la dette colossale de l'entreprise - 69 milliards d'euros fin juin 2002 - il a estimé qu'elle pourrait être réduite de 30 milliards d'ici deux ans. Thierry Breton a ajouté que le conseil d'administration serait remanié dès la fin du mois de février, par souci d'un plus grand équilibre. /ap

ENBREF

RALPH LAUREN ■ Siège à Genève. Le groupe américain Polo Ralph Lauren poursuit avec son personnel européen les discussions liées au transfert des activités du siège à Genève. /ats

EMS ■ Bénéfice pour Blocher. Le groupe EMS-Chemie de Christoph Blocher a bien tiré son épingle du jeu en 2002 vu le contexte agité. Il a dégagé un bénéfice net de 161 millions de francs en recul de 8,7% sur 2001. /ats

CSFB ■ Procès perdu. Credit Suisse First Boston (CSFB) devra verser 2,65 millions de francs à la banque d'investissement japonaise Nomura dans le cadre de l'affaire de la

société en faillite Railtrack. /ats

UBS ■ Analystes classés. Les équipes d'analyse financière européenne d'UBS sont les meilleures pour la deuxième année consécutive selon le classement réalisé par Reuters et le magazine «Institutional Investors». /ats-afpreuters

COMMERCE ■ Excédent français. L'excédent commercial français en 2002 a atteint 10 milliards d'euros tandis que les exportations ont diminué de 1,3% et les importations de 3,5%, a annoncé hier le ministre délégué au Commerce extérieur François Loos. /ap

LABOURSE

BCN advertisement featuring a woman's face and the text 'Aujourd'hui soyez votre gestionnaire financier' and 'BCN-Netbanking'.

Table of stock indices including Zürich SMI, New-York DJI, Francfort DAX, Londres FTSE, Paris CAC 40, Tokyo Nikkei 225, and DJ Euro Stock 50.



Table of Swiss stock market prices (Bourse suisse) listing various companies like ABB Ltd, Actelion Ltd, Adecco, etc., with columns for current and previous prices.

Table of European stock market prices (Bourses européennes) listing companies like ABN Amro, Accor, Aegon, etc., with columns for current and previous prices.

Table of investment funds (Fonds de placement) and exchange rates (Devises) with columns for fund names and their values.

**Hes-So**

Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale

Le secrétariat général de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) et de la Haute Ecole Spécialisée de la santé et du social de Suisse romande (HES-S2) recherche, pour son siège administratif situé à Delémont, un(e)

## Collaborateur(trice) scientifique

HES-SO et HES-S2 (100%)

### Votre mission

La HES-SO et la HES-S2 constituent un réseau de formation regroupant trente-quatre écoles/sites situés dans les cantons romands et de Berne, actifs dans différents domaines: la technique, l'économie, les arts appliqués, la santé et le social.

Placé-e sous la responsabilité hiérarchique des responsables de missions HES-SO et HES-S2, votre rôle consiste principalement à:

- les assister dans la conduite des dossiers relatifs aux missions du service;
- conceptualiser, élaborer et assurer le suivi de dossiers dans le cadre des diverses commissions ad hoc des Comités directeurs en lien avec les domaines de formation;
- analyser des situations, élaborer des propositions d'actions, de mise en œuvre, coopérer de manière permanente avec les différents acteurs.

### Vos compétences

- Aisance dans le travail en équipe et en réseau;
- aptitude à la communication et à la négociation;
- rigueur méthodologique et créativité;
- esprit d'initiative, autonomie;
- résistance au stress.

### Votre profil

- Diplôme d'une haute école (HES, Université, EPF);
- env. 5 ans d'expérience dans le secteur privé (industrie/services/santé/social...) ou public (administration/éducation...);
- maîtrise de MS Office (Word, Excel, Outlook);
- âge entre 30 et 45 ans;

- de bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais constituent un atout supplémentaire.

### Notre offre

En posant votre candidature à ce poste, vous aurez l'opportunité:

- d'évoluer dans un environnement enrichissant, exigeant et générateur de contacts dans un vaste réseau;
- de participer à une mission dans laquelle votre sens de l'initiative et votre engagement seront reconnus;
- de vous intégrer dans l'équipe du Secrétariat général.

### Nos conditions d'engagement

- Base de travail à Delémont (pas d'obligation de domicile) avec fréquents déplacements en Suisse romande;
- engagement sous contrat de droit privé, de durée indéterminée;
- rémunération adaptée aux exigences du poste, aux qualifications et à l'expérience acquise;
- prestations sociales avantageuses.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de:

Graziella Di Paolo, Ressources Humaines, Rue des Texerans 10, Case postale 452, 2800 Delémont 1. Tél.: 032/424.49.36

E-mail: graziella.dipaolo@hes-so.ch à qui il convient d'adresser votre dossier de candidature d'ici au 24 février 2003, avec la mention «confidentiel».

014-085174

**Hes-S2**

Haute Ecole Spécialisée  
Santé-Social de Suisse romande



Gémo, filiale de l'un des tous premiers distributeurs français de vêtements et de chaussures, 1.285 Milliards d'Euros de C.A., 1.550 magasins et 10.500 employés recherche, dans le cadre de son développement en Suisse, des

## Responsables de Magasin (h/f)

A 22/30 ans, vous aimez le commerce, les responsabilités et avez déjà eu une première expérience probante dans les métiers de la distribution.

Après avoir été formé à nos produits et méthodes, vous serez garant du développement du C.A. et de la satisfaction de la clientèle de votre magasin.

Vos qualités de manager et de gestionnaire, votre sens du service client, votre dynamisme et votre autonomie vous permettront d'évoluer dans une entreprise en expansion attachée à la promotion de ses collaborateurs.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 24H/02/03 à notre Conseil FIDAG SA - Mr LUGON-MOULIN - Place de Rome - CP 439 - 1920 MARTIGNY 1

**GÉMO**  
www.gemo.fr

### enchères immobilières

**CANTON DE NEUCHÂTEL  
OFFICES DES POURSUITES  
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES**

#### VENTE: Maison familiale

Date et lieu des enchères: mardi 25 mars 2003 à 14 heures, Hôtel des Arts, rue Pourtalès 3, 2001 Neuchâtel.

#### CADASTRE: LE LANDERON

Désignation de la parcelle:  
Parcelle No 7109, plan folio 130, LES SAUGES, jardin (1060 m<sup>2</sup>); pré-champ (831 m<sup>2</sup>); habitation, garage (330 m<sup>2</sup>), sis chemin des Sauges 12, 2525 Le Landeron.

Total surface 2221 m<sup>2</sup>  
Estimations: cadastrale 201 Fr. 869.000.-  
de l'expert 2002 Fr. 1.076.000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en premier rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 13 février 2003.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'Office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements auprès des Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet: [www.ne.ch/ventes\\_immobilières](http://www.ne.ch/ventes_immobilières)

Visite le vendredi 28 février 2003, de 10 heures à 11 heures, sur rendez-vous avec l'Office des poursuites, Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél 032 919 61 09.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Offices des poursuites  
Réalizations immobilières

132-126196/DUO

**CANTON DE NEUCHÂTEL  
OFFICES DES POURSUITES  
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES**

#### VENTE: Villa contiguë

Date et lieu des enchères: vendredi 28 mars 2003 à 10 heures à La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, Hôtel judiciaire, salle des ventes, 2<sup>e</sup> étage.

#### CADASTRE: LES ÉPLATURES

#### Désignation de la parcelle:

Parcelle No 4757, plan folio 106, SUR LES SENTIERS. Immeuble: jardin 158 m<sup>2</sup>; accès-place 2 m<sup>2</sup>; habitation, No de construction 620, rue de l'Helvétie 75, 96 m<sup>2</sup> sis rue de l'Helvétie 75 à La Chaux-de-Fonds.

Total surface 256 m<sup>2</sup>  
Estimations: cadastrale 2001 Fr. 642.000.-  
de l'expert 2002 Fr. 550.000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en premier rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 13 février 2003.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'Office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements auprès des Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet: [www.ne.ch/ventes\\_immobilières](http://www.ne.ch/ventes_immobilières)

Visite le mardi 4 mars 2003 à 10 heures sur rendez-vous avec le bureau des Réalisations immobilières au 032 919 61 09.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Offices des poursuites  
Réalizations immobilières

132-126190/DUO

**CANTON DE NEUCHÂTEL  
OFFICES DES POURSUITES  
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES**

#### VENTE: Maison familiale

Date et lieu des enchères: mercredi 26 mars 2003 à 9 heures, salle du Tribunal, rue de l'Épervier 4, 2053 Cernier.

#### CADASTRE: FENIN-VILARS-SAULES

#### Désignation de la parcelle:

Parcelle No 1350, plan folio 43, CHEMIN DU SIGNAL, 55 m<sup>2</sup> habitation; 3349 m<sup>2</sup> place-jardin, sis A Chaumont, chemin du Signal, 2067 Chaumont.

Total surface 3404 m<sup>2</sup>  
Estimations: cadastrale 201 Fr. 129.000.-  
de l'expert 2002 Fr. 250.000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en premier rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 13 février 2003.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'Office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements auprès des Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet: [www.ne.ch/ventes\\_immobilières](http://www.ne.ch/ventes_immobilières)

Visite le vendredi 28 février 2003, de 14 heures à 15 heures, sur rendez-vous avec l'Office des poursuites, Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 919 61 09.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Offices des poursuites  
Réalizations immobilières

132-126198/DUO

**CANTON DE NEUCHÂTEL  
OFFICES DES POURSUITES  
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES**

#### VENTE: Maison comprenant deux appartements et un atelier de mécanique

Date et lieu des enchères: mercredi 26 mars 2003 à 10 heures, salle du Tribunal, rue de l'Épervier 4, 2053 Cernier.

#### CADASTRE: CHÉZARD-SAINT-MARTIN

#### Désignation de la parcelle:

Parcelle No 2068, plan folio 102, PETIT CHÉZARD, habitation - atelier (621 m<sup>2</sup>); jardin (29 m<sup>2</sup>); route, chemin (4 m<sup>2</sup>); accès, place (347 m<sup>2</sup>), sis rue de la Forge 10, 2054 Chézard-Saint-Martin.

Total surface 1001 m<sup>2</sup>  
Estimations: cadastrale 2001 Fr. 842.000.-  
de l'expert 2002 Fr. 465.000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en troisième rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 13 février 2003.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'Office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements auprès des Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet: [www.ne.ch/ventes\\_immobilières](http://www.ne.ch/ventes_immobilières)

Visite le vendredi 28 février 2003, de 15 heures à 16 heures, sur rendez-vous avec la Gérance Isabelle Moy, Les Grandes-Planches 7, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, tél. 032 857 12 20.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Offices des poursuites  
Réalizations immobilières

132-126197/DUO

006-403959

**MANUFACTURE  
ROLEX  
BIENNE**

C'est au sein des ateliers modernes de la Manufacture des Montres ROLEX SA à Bienne que se crée, grâce à l'utilisation de technologies de pointe, le mouvement chronomètre mondialement connu de la montre ROLEX.

Dans le cadre de la mise en place de notre nouvelle organisation, nous cherchons un responsable du processus:

### ASSURANCE QUALITE

Notre futur collaborateur aura pour mission la mise en œuvre de la stratégie qualité d'entreprise et pour tâches spécifiques, le respect des normes de qualité. Il coordonnera toutes les activités liées à l'assurance qualité et devra maîtriser les coûts d'obtention de la qualité de nos produits.

Le candidat devra impérativement posséder un tempérament de «leader» et un sens développé de la communication.

#### Profil souhaité:

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ETS, de technicien ET ou expérience jugée équivalente avec gestion des cadres et de nombreux collaborateurs.
- Bonnes connaissances du « mouvement mécanique » et pratique de la fabrication de ses composants.
- Maîtrise des outils modernes utilisés dans le domaine de l'assurance qualité.
- Langues: français ou allemand, avec de bonnes connaissances orales de l'autre langue.
- Age idéal: 35 - 55 ans.

#### Nous offrons:

Une place de travail stable, au sein d'un groupe de professionnels qualifiés, un salaire adapté aux exigences du poste avec les prestations d'une entreprise moderne.

Les candidats intéressés présentant les qualifications requises sont invités à soumettre leur dossier complet, accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, à l'adresse suivante:

MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX SA

Madame A. Ravizza • Ressources Humaines • Rue D. Moning 9 • 2501 Bienne  
Tél. 032 / 328 42 42

SAMEDI  
15 FÉVRIER 2003

## TOUTES VOILES DEHORS

## Une base prise d'assaut

Quel que soit le verdict de la Coupe de l'America, l'aventure «Alinghi» aura fait progresser la cause de la voile dans le pays. «Ce qui a été réalisé dans et autour de ce projet est phénoménal et tout le monde a pu se rendre compte que ce milieu est ouvert à tous», estime Jean-Pierre Egger. A Auckland aussi, Ernesto Bertarelli et les siens ont mis le paquet. Ouverte en partie au public, la base (4000 mètres carrés sur trois niveaux) «Alinghi» permet aux curieux de s'immerger dans les subtilités d'une régate, de comprendre les tenants et les aboutissants de la compétition.

Est-il besoin de préciser que la base est prise d'assaut au quotidien?

## Neutre et impartial

Directeur de la course, Harold Bennett a noyé les allégations selon lesquelles ses décisions pourraient avantager le bateau de ses compatriotes néo-zélandais durant cette finale. «Pour occuper de telles fonctions, il faut être neutre et impartial, a-t-il rappelé. En tant qu'officiel, je me dois d'être à la disposition des deux équipes et il m'est impossible de pencher pour l'une ou l'autre. Je n'ai nullement l'intention d'influencer quoi que ce soit et je me sens parfaitement à l'aise dès lors que je connais très bien les équipages des deux camps.»

Il y a trois ans, Harold Bennett avait déjà dirigé la finale qui avait permis à «Team New Zealand» de prendre le meilleur sur «Prada», et ses décisions avaient fait l'unanimité.

## Sécurité maximale

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises à Auckland afin de garantir le bon déroulement de cette finale, tant sur terre que sur l'eau. «Nous avons tout envisagé, même le pire», a prévenu Geoff Barraclough, porte-parole de la police néo-zélandaise. Les effectifs terrestres ont été doublés tandis que 11 navettes patrouilleront dans le golfe d'Hauraki durant les régates. On s'attend ici à un véritable déferlement et on estime à 3000 le nombre de bateaux dont les occupants voudront suivre les affrontements de près.

## Par ici la monnaie

La finale de la Coupe de l'America constitue une juteuse affaire et chacun entend se réserver une petite part du gâteau. Quelques heures avant la première régate, les places à bord des bateaux se négociaient à des prix qui grimpaient en flèche. Pour s'assurer une bonne vision de l'épreuve, il fallait ainsi déboursier au moins 175 dollars (140 francs suisses). Pour un siège dans une navette plus huppée, certains sont allés jusqu'à mettre 1685 dollars (1348 francs). On ajoutera dans ce catalogue de prix que la location d'un yacht de la compagnie Luxury Charters of New Zealand se négociait à 12.000 dollars (9600 francs) la journée.

Mais là, on est en pleine frime...

## C'est complet

C'est bien simple: tous les restaurants, et ils sont nombreux, de Viaduct Harbour affichent complet pour les repas de ce week-end. Dès lors que le prix unique du menu a été fixé à 120 dollars (96 francs) sans boisson, les tenanciers s'apprennent à réaliser un joli chiffre d'affaires. Impossible toutefois de savoir où Tom Cruise et Cindy Crawford ont réservé...

Mais du moment que c'est complet, la déception est moindre. /JFB

## Un homme à la mer

**Voile ■ C'est Jean-Pierre Egger qui s'est occupé de la préparation physique et mentale des marins d'«Alinghi». Une aventure d'ores et déjà couronnée de succès**

De notre envoyé spécial

Jean-François Berdat

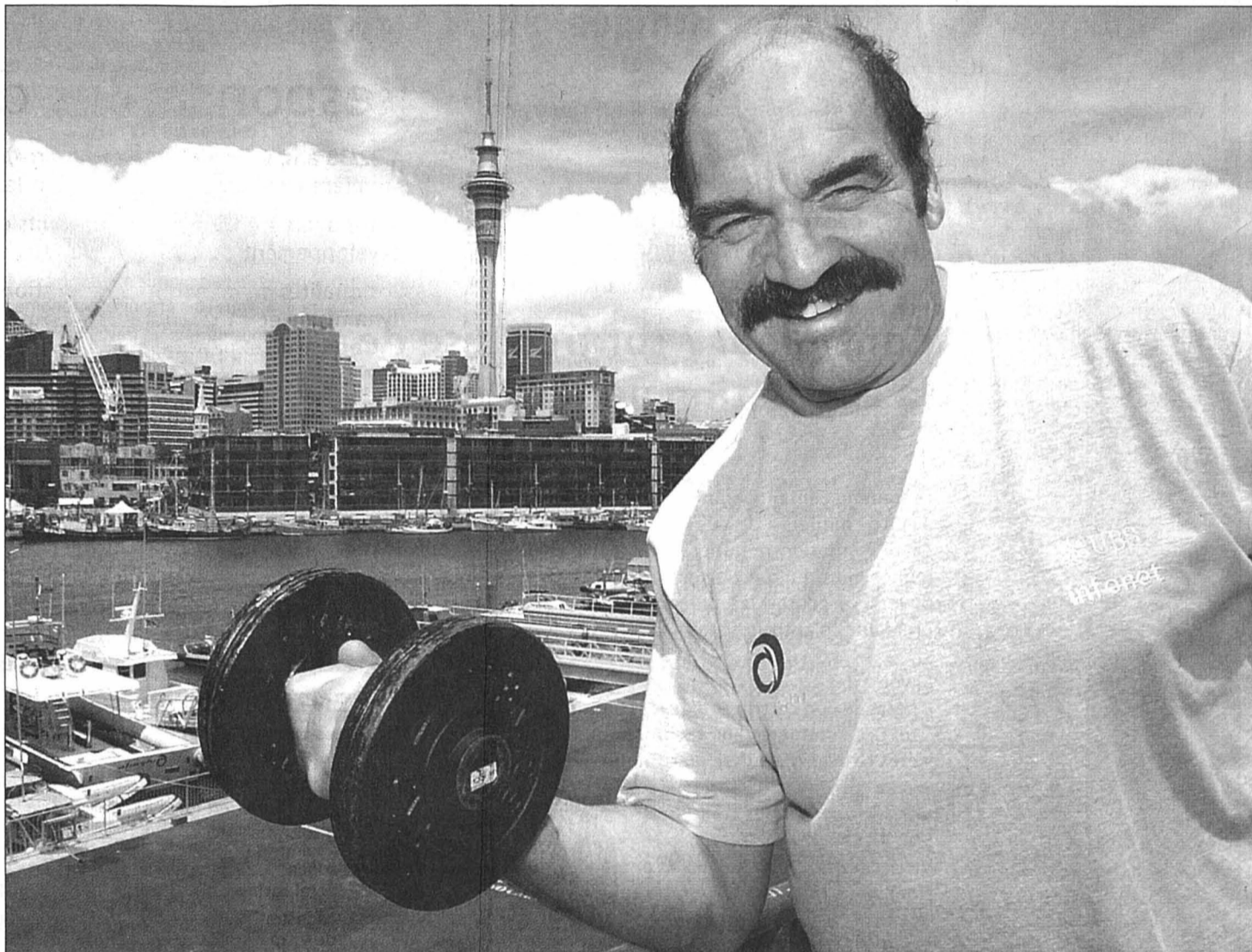
Jean-Pierre Egger? C'est, en vrac et sans se montrer exhaustif, 12 titres de champion suisse, lancers du poids et du disque confondus, de nombreux records, le premier Helvète à avoir expédié un boulet plus de 20 mètres. C'est aussi un parcoureur de basketteur – «Comme sport d'appoint» souffle-t-il – et, surtout, une brillante reconversion d'entraîneur qui avait débuté avec la prise en main de Werner Günthör. C'est, encore, un changement de cap radical qui a conduit un homme dans diverses aventures, la dernière en date étant celle d'«Alinghi», ici à Auckland.

«Quand Werner a cessé la compétition, en 1993, j'avais ma dose d'athlétisme et j'ai alors éprouvé le besoin de m'ouvrir d'autres horizons», confesse Jean-Pierre Egger, qui se consacrera alors à la préparation physique de footballeurs (Grasshopper, Marseille) puis de l'équipe de France de basketball. Et, accessoirement, de garçons comme André Bucher et Simon Ammann. «Actuellement, je suis employé à temps partiel par Swiss Olympic pour m'occuper de diverses fédérations», poursuit-il. En outre, suite au passage difficile de l'année passée, on m'a confié un mandat à la tête de l'athlétisme suisse jusqu'aux Jeux de 2004.»

On saura tout du bonhomme quand il aura ajouté qu'il occupe le reste de son temps à animer des séminaires de management au cours desquels il tente la comparaison entre les performances de pointe dans le sport et dans les entreprises.

## Une influence intéressante

Pour ce qui est d'«Alinghi», Jean-Pierre Egger a bien évidemment établi tout le concept de la préparation physique. Après l'engagement du physiothérapeute Xavier Jolis, ex-préparateur de Michael



Jean-Pierre Egger: des discours de motivation influents et intéressants.

PHOTO KEYSTONE

Schumacher, le Neuchâtelois a pris un peu de recul. «On ne pouvait tout de même pas justifier un poste à plein temps pour 90 minutes de travail par jour en salle de force», sourit-il. «Dès lors, je me suis contenté d'accompagner l'équipage, sur le plan mental surtout. Russell Coutts en personne a admis que j'avais une influence

très intéressante sur le groupe au travers de mes discours de motivation. Il faut savoir en effet que le physique et le mental sont très proches et que pour qu'une personne soit bien dans sa peau, elle doit l'être dans sa tête.»

Contacté par Jochen Schumann puis engagé par Russell

Coutts, Jean-Pierre Egger admet sans rougir qu'il n'avait pas trop le pied marin. Pour autant, il n'a pas rencontré le moindre problème d'adaptation. «Il suffit de connaître l'anatomie fonctionnelle et les filières énergétiques pour savoir comment entraîner quelqu'un», rappelle-t-il. «Cela dit, les marins ne sont pas des sportifs hors de l'ordinaire et une bonne condition physique générale leur suffit. En fait, seuls les vainqueurs usent de leur force sur le bateau. Le plus difficile aura finalement été de gérer l'acquis, de maintenir le groupe en forme aussi longtemps.»

Revenu à Auckland à la veille de la finale de la Coupe

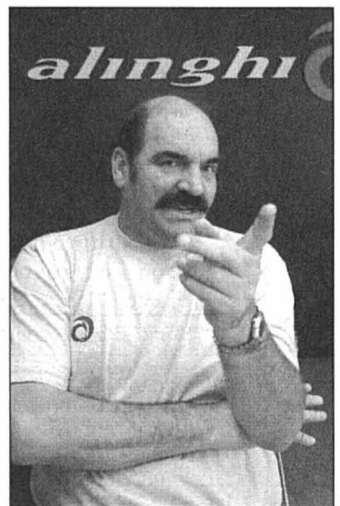
Louis-Vuitton, le Neuchâtelois poursuit son travail de supervision au quotidien. Mercredi dernier, devant un auditoire au premier rang duquel figurait Ernesto Bertarelli, il a une fois de plus insisté sur l'aspect mental qui doit régner à bord d'«Alinghi» si le bateau entend ramener la Coupe de l'America en Suisse. «J'ai trouvé dans tous ces marins des gens réceptifs», se félicite Jean-Pierre Egger. Bien sûr, tout dépend de son investissement personnel et on reçoit souvent ce que l'on a donné. Cela étant, cette équipe est très attachante, en dépit des tronches qui la composent. Je pense que même s'ils sont souvent sur l'eau, ces

gars-là savent garder les pieds bien sur terre.»

Quand bien même le plus beau de l'aventure reste à venir, Jean-Pierre Egger (60 ans l'été prochain) s'est déjà fait à l'idée de devoir couper les ponts. «Pour moi, l'essentiel a été accompli», sourit-il. «A l'avenir, ma présence sera moins importante du moment qu'il s'agira de gérer l'acquis. Tout au plus pourrais-je briguer un rôle de conseiller...» Et de rappeler que l'âge de la retraite est à l'horizon et que les besoins du grand-père comblé qu'il est se font de plus en plus pressants. «Je veux consacrer du temps à ceux à qui j'en ai pris. Il y a des valeurs que l'on ne peut pas ignorer dans la vie...» /JFB

## Un travail sur mesure

Au sein du team «Alinghi», le point le plus délicat à régler aura sans doute résidé dans la communication. «Mon an-

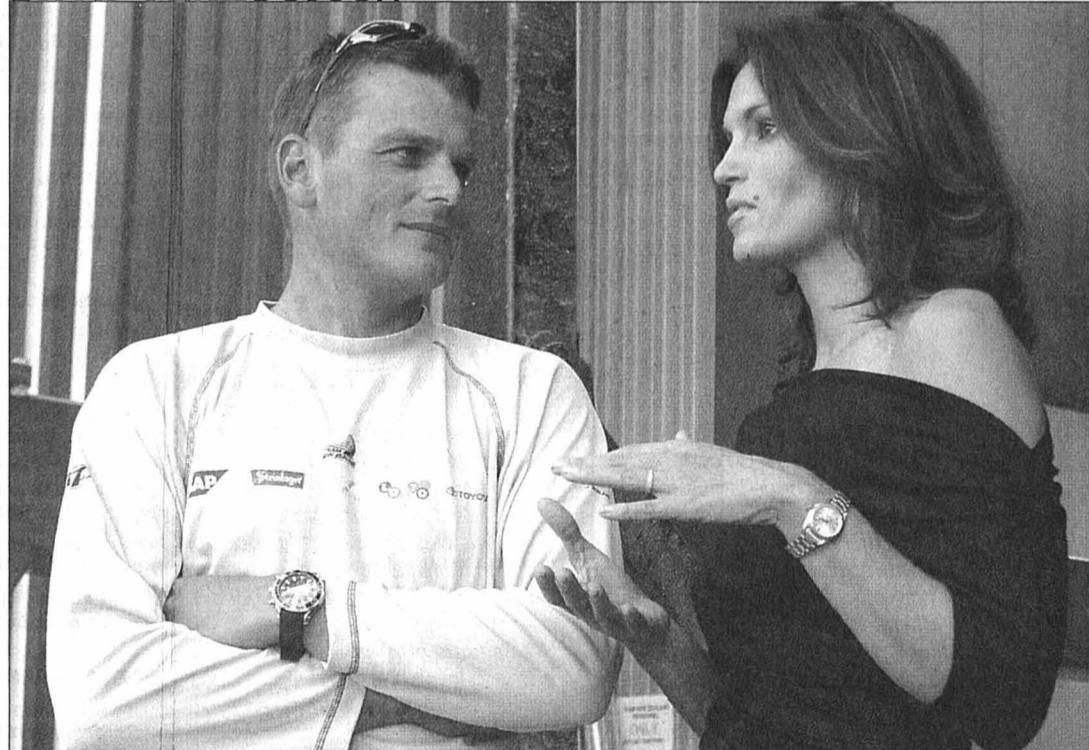


L'anglais de Jean-Pierre Egger en a fait rigoler quelques-uns... PHOTO KEYSTONE

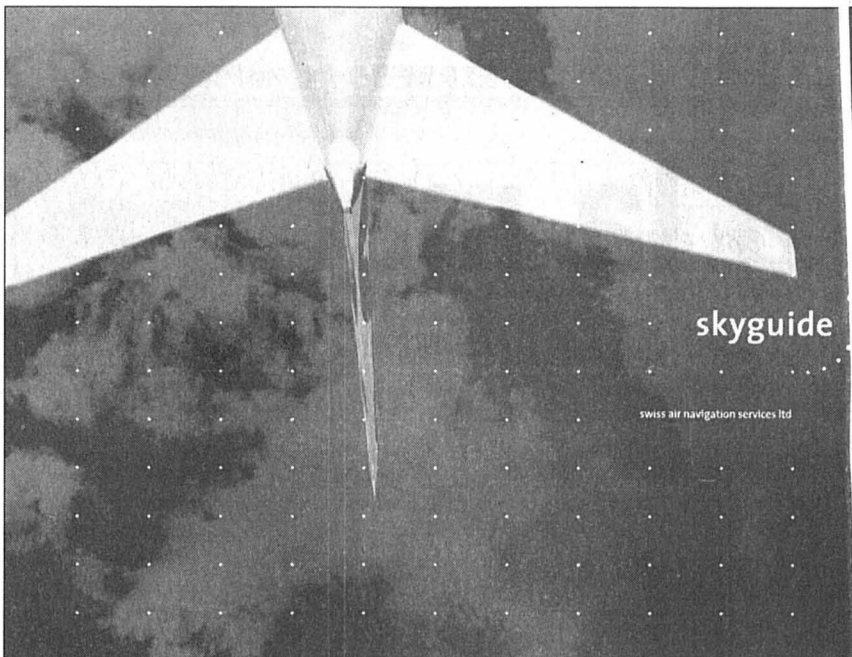
glais n'est pas parfait», confesse Jean-Pierre Egger. «En certaines occasions, je constate que quelques-uns rigolent en m'écoutant parler. Pour autant, je crois que mon message a bien passé.» Le Français Christian Karcher – blessé à la hanche, il ne disputera pas la finale de la Coupe de l'America – en atteste, tout en rappelant que tout s'est arrangé au fil des mois. «Au début, vous pouvez me croire, les séances débouchaient sur des maux de têtes provoqués par les divers accents, dont certains étaient à couper au couteau. Il a parfois fallu s'accrocher mais maintenant, plus personne n'envisage de quitter ce groupe...»

Conditionner tout ce monde à l'après-«Alinghi»? Un travail sur mesure pour Jean-Pierre Egger... /JFB

## L'IMAGE DU JOUR



A la veille de la première régate de la Coupe de l'America qui a eu lieu très tôt ce matin, «Team New Zealand» a pu compter sur une admiratrice et ambassadrice de choc en la personne de Cindy Crawford. Le top modèle américain a prodigué ses derniers conseils au skipper néo-zélandais Dean Barker, qui n'a pas quitté la belle des yeux. A chacun ses goûts... PHOTO KEYSTONE



Au cœur du trafic aérien international  
Postulez pour une formation de

## Contrôleur / contrôleuse de la circulation aérienne

Le Training Center opérationnel de skyguide permet de se former à l'un de métiers « clé » de la circulation aérienne internationale. Cette formation rémunérée, de 3 ans environ, s'adresse à de jeunes gens qui ont un sens élevé des responsabilités. Elle est ouverte à toutes les personnes qui auront réussi les tests préalables d'aptitude.

Si vous

- possédez un certificat d'études secondaires supérieures, ou un CFC commercial ou technique,
  - êtes citoyen/ne suisse ou titulaire d'un permis C,
  - avez entre 19 et 27 ans,
- n'hésitez pas à nous contacter!

Visitez notre « homepage » et demandez notre documentation. Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

skyguide, recrutement et sélection, case postale, 8058 Zurich-Aéroport  
téléphone 01 816 62 42 / fax 01 813 10 04  
e-mail : rekrutierung@skyguide.ch  
homepage : www.skyguide.ch

043-205474

## POLAR®

heart rate monitors

Polar, leader mondial dans le marché des cardiofréquencesmètres, cherche un(e)

### SALES MANAGER

à plein temps, tout de suite ou à convenir.

Tâches:

- Vous prendrez la responsabilité d'un segment de produit et participerez au développement des ventes, à l'élaboration de nouveaux produits, de nouveaux outils marketing, etc.

Exigences:

- Vous avez une solide formation commerciale, avec de bonnes connaissances techniques dans l'électronique/informatique.
- Vous maîtrisez les logiciels de base utilisées sur PC.
- Vous parlez et écrivez couramment l'anglais et le français, des connaissances d'allemand et autres langues seraient un avantage.
- De 25 à 40 ans, vous êtes un excellent vendeur, prêt à voyager en Europe et dans le monde.
- Vous êtes organisé, autonome, motivé.

Nous offrons un travail varié et très intéressant dans une superbe équipe, avec de bonnes conditions d'engagement. Place de travail: Fleurier.

Si ce poste vous intéresse, faites parvenir votre dossier avec prétentions de salaire à Polar Electro Europe BV, Fleurier Branch, av. D.-Jeanrichard 2, 2114 Fleurier ou info.fleurier@polar.fi

Il sera répondu uniquement aux offres répondant aux exigences.

028-387873/DUO

### Imprimerie du Littoral neuchâtelois

cherche pour date à convenir

### un(e) polygraphe

Faire offre sous chiffres  
W 028-387996, à Publicitas S.A.,  
case postale 1536,  
2001 Neuchâtel 1. 028-387996/DUO

028-387365/DUO

Mandatés par plusieurs entreprises de l'Arc jurassien, nous recherchons:

- **Secrétaires F/E (First)**
- **Secrétaires F/A (Goethe)**
- **Employés(es) de commerce** + connaissances import/export.
- **Comptables junior** + licence économique.
- **Assistants RH** + gestion des salaires.

Envoyez votre dossier complet ou contactez:  
anouk.ehrbar@jobone.ch

Job One

Job One SA, Placement fixe et temporaire  
Av. Léopold-Robert 50  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 910 61 61  
Fax 032 910 61 60

132-127410

### professions médicales

### offres d'emploi

#### LE Dr SABRI DERDER annonce

la fermeture de son cabinet médical à la Clinique Montbrillant, en raison du développement de son activité et dans un but de centralisation.

En attendant de trouver un remplaçant à la Clinique Montbrillant, il tient à votre disposition son cabinet de chirurgie plastique reconstructive et esthétique à la Clinique de Genolier, à Genolier.

Tél. pour consultation: 022 366 93 20.

036-143709

Atelier de décoration de mouvements d'horlogerie haut de gamme aux Brenets cherche

#### ANGLEUR

pour petites séries.  
Ecrire sous chiffres  
H 132-127637 à Publicitas S.A.,  
case postale 2054,  
2302 La Chaux-de-Fonds.

132-127637



Notre entreprise, dont le siège se trouve à Grenchen, fait partie du Swatch Group. Le succès de nos produits innovants de haute qualité allié au savoir-faire de nos collaborateurs/trices ont fait de nous un des leaders mondiaux de la fabrication de montres, de mouvements et de composants d'horlogerie.

Pour notre usine à Grenchen, nous offrons un poste varié et à responsabilités dans notre secteur des mouvements mécaniques en tant qu'

## Ingénieur QM

(ce poste s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes)

Vos tâches

- Assurer le suivi du système de management de la qualité selon la norme ISO 9001 et soutenir toutes les démarches et actions correctives/préventives allant dans le sens de cette norme
- Mettre en place des solutions visant à optimiser de façon continue la quantité et la qualité de la productivité
- Soutien technique relatif à l'assurance qualité portant sur différents projets

Votre profil

- Vous disposez d'une formation d'ingénieur ETS/HES ou de technicien ET et vous vous êtes perfectionné dans le secteur de l'assurance qualité (TQ 3)

- Des connaissances dans le domaine de l'horlogerie sont un atout supplémentaire
- Doté d'un esprit logique et prévoyant, vous êtes une personne sociable et communiquez en outre en allemand et en français

Nous vous offrons

- Une fonction à responsabilités dans un environnement de travail en évolution constante
- Des tâches complexes en relation avec la fabrication de produits de haute qualité
- Des perspectives d'évolution individuelle
- Des conditions d'engagement attrayantes

Pour postuler

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet à Ulrich Fahrni ou de lui téléphoner. Il vous renseignera volontiers.

Vous trouverez d'autres offres d'emplois sous www.eta.ch

ETA SA Manufacture Horlogère Suisse

Schild-Rust-Strasse 17  
2540 Grenchen  
Téléphone 032 655 71 11  
Télécopie 032 655 71 12  
e-mail: ulrich.fahrni@eta.ch

UNE SOCIÉTÉ DU SWATCH GROUP

145-763744/4x4

Société industrielle active au niveau international cherche pour son département de vente et d'exportation un(une)

### Collaborateur(trice) technico-commercial(e)

Mission:

- Elaboration d'offres et confirmations de commandes de façon autonome.
- Préparation des ordres de fabrication internes.
- Etablissement des papiers d'exportation.
- Correspondance en anglais et allemand.
- Contacts avec la clientèle pour les offres.

Profil souhaité:

- Formation technique de base (mécanique/construction) ou expérience pratique dans la vente de produits techniques et/ou Sales Support en interne.
- Langues étrangères: très bonnes connaissances orales et écrites de l'anglais et de l'allemand.
- Maîtrise des outils informatiques, tels que les applications MS-Office, en particulier Excel et Word.
- Précision dans la façon de travailler, garantissant un service à la clientèle d'excellente qualité.
- Aptitude à supporter le stress dans des situations de pointe.
- Domicile dans la région de Neuchâtel ou disponibilité à y élire domicile.
- Age: entre 28 et 42 ans.

Notre offre:

- Une activité variée dans une entreprise dynamique dont la clientèle est en majorité internationale.
- Possibilité de contribuer au développement de l'entreprise.
- Poste de travail équipé des moyens auxiliaires les plus modernes.
- Lieu de travail accessible au moyen des transports publics et privés.

Si ce travail vous intéresse, adressez votre offre de services manuscrite, accompagnée des documents usuels et d'une photographie sous chiffre S 028-387365 à Publicitas SA, case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1.

028-387365/DUO



## BREITLING 1884

Nous sommes spécialisés dans la fabrication de montres et de chronographes haut de gamme s'adressant à une clientèle de professionnels exigeants, actifs notamment dans le domaine de l'aviation. La certification chronomètre de l'intégralité de notre production atteste de l'excellence de nos montres-instruments.

Pour notre siège de Granges, nous désirons engager

### un(e) responsable

pour diriger notre département du stock des composants.

Votre tâche consistera principalement à garantir la bonne gestion du stock. Cette fonction implique des contacts réguliers aussi bien à l'interne avec les autres départements, qu'à l'externe avec nos termineurs. Vous vous occuperez également du suivi de la mise en travail des composants ainsi que des inventaires réguliers.

Profil souhaité :

- Entre 30 et 40 ans
- Sens de l'organisation et de la communication
- Aptitude à diriger une petite équipe
- De caractère affirmé, minutieux(se), rapide et faisant preuve d'esprit d'initiative
- Bonne connaissance des outils informatiques courants
- Une expérience dans la branche horlogère serait un atout

Entrée en fonction de suite ou à convenir

Veillez adresser votre candidature avec lettre manuscrite à :

BREITLING SA  
SCHLACHTHAUSSTRASSE 2  
2540 GRANGES (SO)

INSTRUMENTS FOR PROFESSIONALS

145-763732/4x4



**EN BREF**

**FOOTBALL ■ Prison ferme.** Le président de l'Atletico Madrid, Jesus Gil y Gil, a été condamné hier à une peine de trois ans et demi de prison pour détournement de fonds et escroquerie. Le directeur général du club, Miguel Angel Gil, fils du président, a été condamné à un an de réclusion, dans une affaire de malversations. Gil y Gil, qui a annoncé son intention de faire appel, conserve toutefois le contrôle du club dont il est le propriétaire, l'appel étant suspensif. /si

**Tricherie sur l'âge.** Le ministre kenyen des Sports, Njib Balala, a annoncé la dissolution de la sélection nationale des moins de 17 ans après la découverte de tricheries sur les âges des joueurs participant actuellement au championnat d'Afrique de la catégorie. Il a été porté à la connaissance du gouvernement qu'environ les 40% des joueurs de l'équipe qui a éliminé le Ghana et qui devait affronter l'Ethiopie la semaine prochaine étaient trop âgés. /si

**Kahn s'excuse.** Le gardien et capitaine de l'équipe d'Allemagne, Oliver Kahn, a présenté ses excuses au gardien de l'équipe espagnole, Iker Casillas, pour son refus d'échanger leurs maillots à la fin du match amical perdu 1-3 mercredi soir par les Allemands à Palma de Majorque face à l'Espagne. Afin de se faire pardonner, Kahn, déçu l'autre soir de la contre-prestation des siens, a invité Casillas à un entraînement en commun à Munich, ce que l'Ibérian a accepté. /si

**Koch blessé.** Lucerne devra se passer des services de son milieu de terrain Patrick Koch pour au moins six semaines. L'ancien Xamaxien s'est déchiré un muscle de la cuisse à l'occasion d'un match amical en Afrique du Sud contre Juventus Le Cap. /si

**SKI ALPIN ■ Putzer fatiguée.** Karen Putzer, rentrée bredouille des championnats du monde, a renoncé aux deux descentes de Coupe du monde de la Sierra Nevada (Esp), les 22 et 23 février, pour prendre une semaine de repos. L'Italienne renouera avec la Coupe du monde à l'occasion du super-G d'Innsbruck, le 28 février. /si

**STREET-HOCKEY ■ Deuxième manche aux Foulets.** Vainqueur à l'aller 7-5, le SHC La Chaux-de-Fonds a la possibilité de se qualifier pour le tour final de première ligue s'il bat aujourd'hui les Bernois de Kirchberg-Alchenflüh II. Le coup d'envoi de la rencontre est prévu à 14 h. En cas de victoire des Alémaniques, la «belle» aura lieu demain, toujours aux Foulets et toujours à 14 h. /réd.

**BASKETBALL ■ Coup de Pistons.** NBA. Matches de jeudi: Detroit Pistons - Orlando Magic 98-88. Portland Trail Blazers - Boston Celtics 92-100. /si

# Répétition générale

**Football ■ Neuchâtel Xamax dispute aujourd'hui son dernier match amical contre Delémont dans le Jura. L'Argentin d'Amico s'est engagé pour trois ans et demi**

Par **Gérard Stegmüller**

C'est aujourd'hui à 15 heures à Courtételle, à un jet de pierres du chef-lieu jurassien, que Neuchâtel Xamax clôturera théoriquement sa période de préparation en donnant la réplique aux SR Delémont de Michel Renquin. Théoriquement, car une petite parenthèse s'impose. Le huitième de finale de Coupe de Suisse prévu dimanche prochain contre La Chaux-de-Fonds est en effet hautement hypothéqué, la pelouse de la Charrière étant recouverte d'un épais manteau blanc (50-60 cm de neige). Le renvoi de ce derby est donc plus que probable. Claude Ryf a déjà prévu une solution de rechange en s'approchant de Sion. Cette partie amicale, si elle devait avoir lieu, se déroulerait samedi, soit à Neuchâtel ou en Valais.

**Semaine chargée**

Mais faisons comme si de rien n'était. «D'accord», narre l'entraîneur neuchâtelois. Et admettons que ce soit notre ultime rencontre



Alexandre Rey retrouvera ses coéquipiers. PHOTO ARCH-MARCHON

avant la reprise officielle. Pour ce qui est de l'effectif, Tsava est toujours hors course. Quant à Mangane, il souffre d'une pubalgie récalcitrante qui le cloie littéralement. A l'exception de ces deux éléments, tout le monde est compétitif, puisque je récupère Rey. Je n'ai pas vu von Bergen de la semaine, puisqu'il est entré à l'école de recrues. Mais je connais le système. Je ne me fais pas de soucis pour l'avenir. Il va obtenir des congés pour pouvoir venir s'entraîner.»

En début de semaine, le Vaudois avait déclaré qu'à l'occasion de cette «descente» en pays va-

dais, le temps des essais allait être révolu. Il semble toutefois que Claude Ryf ait quelque peu changé d'avis. «Oui, explique-t-il. Je vais distribuer ce match, comme on dit. Aucune décision n'est arrêtée, étant donné que tout le monde me donne satisfaction. Face à un adversaire coriace qui ne nous a guère convenu lors du tour qualificatif puisqu'il nous a battus les deux fois, l'ensemble du contingent ou presque aura la possibilité de s'exprimer. Je n'oublie pas non plus que la semaine a été très intense, avec deux séances par jour. Dans ces conditions, on ne

peut pas s'empêcher de penser aux risques de blessures.»

Une semaine chargée, donc, qui a vu les Xamaxiens se rendre une nouvelle fois à Aegerten afin de répéter leurs gammes sur terrain synthétique. «A Neuchâtel, c'est soit la salle ou la Riverraine, avec un terrain gelé, déve-loppe le patron. A Aegerten, les gardiens peuvent au moins plonger! Heureusement que nous avons cette possibilité, sinon, je me demande comment nous aurions travaillé sérieusement. Ce terrain synthétique représente une vraie bénédiction!»

En ce qui concerne les conditions de jeu, Claude Ryf peut-être rassuré. La pelouse de Courtételle est un véritable billard, qui fait bien des envieux. Même en ligue nationale!

**Une opportunité**

Si les discussions en coulisses avec des investisseurs potentiels battent leur plein – une assemblée générale devrait être convoquée dans le courant du mois de mars –, les dirigeants de la Maladière ont néanmoins sorti leur plus beau stylo, hier en l'occurrence, puisqu'ils ont signé un contrat. Un vrai! A l'essai

depuis le camp d'entraînement en Turquie, Leandro Nicolas D'Amico a totalement convaincu Claude Ryf. L'Argentin, 22 ans le mois prochain, plusieurs fois sélectionné avec les moins de 21 ans, s'est engagé pour trois ans et demi. «Il est jeune et nous avons du temps devant nous» dévoile Freddy Rumo.

L'affaire est double. Tout d'abord, cet attaquant formé à Ferro Carril Oste était libre de tout engagement. C'est dire que son transfert n'a pas coûté un centime à Neuchâtel Xamax. Et grâce à un coup de pouce d'un privé, son salaire est assuré pour un certain temps. Ensuite, des joueurs capables de marquer des buts, on n'en a jamais de trop. Claude Ryf: «Sportivement, D'Amico est un gars intéressant. Et qui sait? Peut-être qu'une fois ou l'autre, j'opterai pour un 4-3-3. Nous avons perdu Wittl et Zambaz durant l'entre-saison. Avec Righetti et maintenant notre nouvel Argentin, nous les avons remplacés. Il est aussi important que les gens remarquent que nous tenons absolument à faire bonne figure, en Coupe comme en championnat.»

C'est vrai. /GST

## Reprise en main Volleyball ■ Une réaction est attendue à Val-de-Ruz

Après la douloureuse défaite face à Langenthal, Val-de-Ruz entend se ressaisir demain à Köniz lors d'une rencontre qui s'annonce capitale. De son côté, le NUC veut poursuivre sur sa lancée ce soir à Muri.

Val-de-Ruz: «Les dirigeants ont convoqué les joueurs pour leur demander s'ils entendaient continuer la saison prochaine, raconte Daniel Draghici. La plupart ont répondu positivement et j'espère qu'ils vont tout faire afin que nous nous sortions d'affaire rapidement. Une reprise en main est nécessaire après notre très mauvais dernier match. J'espère que demain contre Köniz, je pourrais compter sur notre passeur Godbout, qui devrait être de retour de voyage. Di Chello, Gigandet et Zennaro (blessés) seront toujours absents.»

NUC: «Je suis toujours privé de Asal, Baroni et Romano (blessés), indique Jean-Claude Briquet. Cela ne devrait pas nous empêcher de nous imposer contre les derniers du classement. Une victoire pourrait nous permettre de nous sauver mathématiquement. Même si on n'est jamais à l'abri d'un match-piège, il n'y a pas de raison de laisser passer cette chance.»/JCE

### À L'AFFICHE

- LNB FÉMININE, TOUR DE RELEGATION**  
Ce soir  
18.00 Muri Berne - NUC
- PREMIÈRE LIGUE FÉMININE**  
Aujourd'hui  
13.30 La Suze - Langenthal
- LNB MASCULINE, TOUR DE RELEGATION**  
Demain  
13.30 Köniz - Val-de-Ruz
- PREMIÈRE LIGUE MASCULINE**  
Demain  
18.00 Münsingen - Val-de-Travers

## Une dernière chance?

### Basketball ■ Le BBCC veut retrouver le chemin du panier et de la victoire du côté de Martigny

Deux équipes neuchâtelaises sont en lice ce week-end en LNB. Les gars du BBCC vont essayer de retrouver le chemin de la victoire et du panier à Martigny, alors que les filles d'Université espèrent gagner un rang au classement du tour final.

BBCC: «Tout le monde est là sauf Bertazzoni (toujours blessé), se réjouit Vincent Donzé. On va à Martigny pour retrouver la confiance et les sensations. Le but est surtout de démontrer que nous sommes encore capables de bien jouer. On va aussi essayer d'ac-

crocher deux points contre une équipe qui s'est quelque peu renforcée. Avant d'affronter les «gros bras», c'est peut-être notre dernière chance de gagner.»

Université: «J'ai l'embarras du choix et je devrai me passer de trois joueuses en surnombre, constate Fabien Musolino. Les


Genevoises (réd: troisièmes) nous précèdent au classement et nous pourrions les devancer en cas de victoire. Cette perspective devrait motiver mes joueuses. J'espère aussi que le travail défensif effectué cette semaine à l'entraînement portera ses fruits.»/JCE

### À L'AFFICHE

- LNB MASCULINE**  
Aujourd'hui  
17.30 Martigny - Chaux-de-Fonds
- LNB FÉMININE, TOUR FINAL**  
Aujourd'hui  
17.30 Université - Lancy-Meyrin
- Classement**
- |               |    |    |    |           |    |
|---------------|----|----|----|-----------|----|
| 1. Meyrin*    | 17 | 16 | 1  | 1590-1312 | 32 |
| 2. Birstal*   | 18 | 13 | 5  | 1550-1431 | 26 |
| 3. Union NE*  | 17 | 12 | 5  | 1550-1393 | 24 |
| 4. Viganello* | 18 | 11 | 7  | 1584-1465 | 22 |
| 5. Cossonay*  | 18 | 10 | 8  | 1455-1383 | 20 |
| 6. Villars*   | 18 | 8  | 10 | 1554-1579 | 16 |
| 7. Martigny   | 18 | 5  | 13 | 1479-1669 | 10 |
| 8. Chx-de-Fds | 18 | 4  | 14 | 1517-1680 | 8  |
| 9. Berne      | 18 | 1  | 17 | 1400-1767 | 2  |
- \* = qualifié pour les play-off

**BANCO JASS**

♥ 7, 9, 10, V, D  
♣ 9  
♦ 8, 9  
♠ 6, D, R, A

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	cote	Perf.	NOTRE OPINION	RAPPORTS	COURSE SUISSE
<b>Demain à Vincennes Prix de Paris (trot attelé, Réunion 1, course 8, 4125 m, 17 h 20)</b>  Cliquez aussi sur <a href="http://www.longueosoreilles.ch">www.longueosoreilles.ch</a> Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Gatsby-De-Vive	4125	M. Criado	M. Criado	55/1	3a0a4a	15 - Il cherche enfin son jour.	Hier à Cagnes-sur-Mer, Prix de Bordeaux (le 15 «Vogue-Donlisa» non partant). Tiercé: 16 - 9 - 14. Quarté+: 16 - 9 - 14 - 3. Quinté+: 16 - 9 - 14 - 3 - 12.	<b>Demain à St-Moritz Grand Prix de Trot de Pontresina, Réunion 5, course 4 (attelé de 1800 m, départ à 14 h 15)</b> 1. Félicie-Du-Bouquet 1825 2. Chauvalon 1825 3. Faunus-De-Corbery 1825 4. Daktari 1800 5. Focus-De-Bosquets 1800 6. Esprit 1800 7. Icarus 1800 8. Jaune-D'Or 1800 9. Grévin 1800 10. Icarda-Reines 1800 11. Sabaki 1800  Notre opinion: 3 - 1 - 10 - 7 - 6 - 2
	2 Hyperion	4125	S. Guelpa	S. Guelpa	44/1	Da4a7a	14 - La surprise attendue.	Rapports pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 234,20 fr. Dans un ordre différent: 21,70 fr. Quarté+ dans l'ordre: 1418,90 fr. Dans un ordre différent: 47,50 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 4,30 fr.	
	3 Gitan-De-Coquerie	4125	E. Lefranc	C. Gallier	75/1	Da0a3a	16 - Toujours vaillant le Général.	Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre: 45.938,80 fr. Dans un ordre différent: 593,20 fr. Bonus 4: 13.- Bonus 3: 3,80 fr.	
	4 Jag-De-Bellouet	4125	C. Gallier	C. Gallier	38/1	5a6a7a	2 - Elle nous aura tout fait.	Rapports pour 5 francs 2sur4: 17,50 fr.	
	5 Grisbi-De-Carless	4125	P. Mortagne	P. Mortagne	130/1	7m0a7m	12 - Bazire l'a préparé spécialement.		
	6 Instant-Gédé	4125	J.-P. Mary	P.-M. Mottier	72/1	9aDa1a	6 - Le fond ne lui manque pas.		
	7 louky-Du-Pré	4125	P. Levesque	J. Mahé	52/1	DmDm2m	13 - Le joyau ombrageux de Nordn.		
	8 Grassano	4125	P. Viel	P. Viel	28/1	4a5a3a	4 - Sur sa valeur, il peut se placer.		
	9 Idéal-De-L'iton	4125	F. Boudet	J. Lepennetier	89/1	DmDmDm	<b>LES REMPLAÇANTS:</b> 8 - Une vieille connaissance. 5 - Il n'est pas un interdit		
	10 Hutin-Tebe	4125	M. Lenoir	J. Bruneau	78/1	7m6m0m			
	11 Itou-Jim	4125	J. Verbeeck	J.-M. Monclin	18/1	2mDm0a			
	12 Jirella	4125	J.-M. Bazire	J.-M. Bazire	12/1	3m3m1m			
	13 Ipson-De-Mormal	4125	U. Nordin	U. Nordin	16/1	6a0a0m			
	14 Flambeau-Des-Pins	4125	M. Fribault	M. Fribault	13/1	6a2m3a			
	15 Insert-Gédé	4125	Y. Dreux	J.-L. Bigeon	3/1	Da2a6a			
	16 Général-Du-Pommeau	4125	J. Lepennetier	J. Lepennetier	2/1	3a4a0a			

<b>HELIO MAZOUT S.A.</b> Votre source de chaleur	15, rue de la Fiaz 2300 La Chaux-de-Fonds e-mail: info@heliomazout.ch Fax 032 927 32 30	<b>032 927 32 32</b> SE CHAUFFER AU MAZOUT. LA BONNE DÉCISION.	Profitez, le prix du mazout est actuellement avantageux! Téléphonez-nous de suite!	<b>MAZOUT DIESEL ESSENCE</b>
---	--	--	--	--------------------------------------

# L'épouvantail Pärson

**Ski alpin ■ La Suédoise part archifavorite du slalom féminin d'aujourd'hui. Minces espoirs helvétiques pour ce week-end**

La Suédoise Anja Pärson apparaît comme l'épouvantail des épreuves techniques. Sacrée championne du monde en géant jeudi, la jeune Scandinave (21 ans et demi) sera la femme à battre aujourd'hui à l'occasion du slalom féminin (10 h et 13 h). Janica Kostelic diminuée par une blessure récurrente à un genou et de surcroît meurtrie à l'épaule après un contact violent contre une porte lors du géant, la plus pure styliste du Cirque blanc devrait être capable de défendre victorieusement le titre acquis en 2001 sur la neige de Sankt-Anton.

## Danger français

Pärson, qui a bénéficié d'une préparation optimale avant les Mondiaux en allant s'entraîner avec les techniciennes italiennes, a rempli la moitié de son contrat en s'imposant en géant, une performance qu'elle entend réitérer aujourd'hui. «Je ne vais pas me relâcher, je suis ici pour remporter le slalom, pas pour faire de la figuration» claironne-t-elle.

Sûre d'elle, la Suédoise refusait toutefois de résumer la course au duel fort compromis Pärson-Kostelic: «J'espère que Janica (réd: Kostelic) sera en pleine possession de ses moyens. Je pense néanmoins que plusieurs filles seront à surveiller de très près. Lors du géant, personne ne s'attendait à voir Karbon et Forsyth sur le podium. Sur une course quelqu'un peut tout à coup signer un exploit.»

Des propos auxquels souscrit sa compatriote Pernilla Wiberg. Jeune retraitée, la lauréate de la Coupe du monde 1997 estime que le danger – aussi relatif soit-il – proviendra de l'Hexagone: «Je crois que Christelle Pascal va frapper un grand coup, mais ça risque de ne pas être suffisant pour priver Anja (réd: Pärson) du titre. Elle est extraordinaire, elle a un mental d'acier et est très forte physiquement. Le travail réalisé par son père avec elle est incroyable, je la vois mal se faire battre.»

## Suissesses bandées

Du côté suisse, après les déceptions enregistrées en géant où Michael von Grünigen et Sonja Nef ont été détrônés, on n'attend pas grand-chose des



**Sonja Nef conserve le sourire malgré sa blessure au poignet: c'est bon signe.** PHOTO KEYSTONE

techniciens. Positif, Angelo Maina, le chef des dames, espère toutefois toucher un lot de consolation: «On assiste chaque jour à des surprises. Je place beaucoup d'espoirs en Marlies Oester. Le bronze récolté en combiné l'a

totalement libérée. Quant à Sonja Nef, elle est toujours une candidate sérieuse, même en slalom.» Reste à savoir comment l'Appenzeloise aura digéré la déconvenue de jeudi.

A noter que Sonja Nef et Corina Grünenfelder prendront le départ avec des bandages semi-rigides en raison de blessures respectivement au poignet et au pied droits. «Elles pourront toutes les deux skier sans douleur grâce à ces bandages» a affirmé le docteur Walter Frey, médecin de l'équipe de Suisse./si

## PODIUMS EN TITRE

**Sankt-Anton 2001. Slalom féminin.** Or: Pärson (Su). Argent: Saioni (Fr). Bronze: Bernsten (No). **Slalom masculin.** Or: Matt (Aut). Argent: Raich (Aut). Bronze: Kunc (Sln)/si

# Dernier invité

## Ski nordique ■ Un changement dans la sélection suisse

La délégation suisse pour les Mondiaux du Val di Fiemme (18 février au 1er mars), forte de 21 membres, a connu un changement dans l'équipe du combiné avec l'arrivée d'un dernier invité. Seppi Hurschler remplace Pascal Meinherz dans la sélection.

Seppi Hurschler avait obtenu le droit de disputer une qualification interne face à Meinherz, après avoir pris les quatrième et huitième aux Mondiaux juniors la semaine dernière. S. Hurschler s'est imposé dans un éliminatoire disputé à Engelberg dans le cadre du camp d'entraînement de l'équipe de Suisse.

## La sélection

**Fond. Messieurs:** Bundi (1976, Coire), Burgermeis-

ter (1975, Davos), Eigenmann (1979, Wattwil), Koch (1972, Marbach), P. Mächler (1972, Davos), Romer (1978, Mols), von Allmen (1978, Heimenschwand), **Dames:** Huber (1975, Saint-Moritz), Leonardi Cortesi (1971, Poschiavo), Mischol (1981, Davos), Rochat (1979, Le Lieu), Senteler (1977, Klosters).

**Saut à skis:** Ammann (1981, Unterwasser), Freholz (1974, Le Brassus), Küttel (1979, Einsiedeln), Steinauer (1976, Einsiedeln).

**Combiné nordique:** Hartmann (1980, Saint-Moritz), Heer (1981, Horw), A. Hurschler (1977, Wolfenschiessen), S. Hurschler (1983, Wolfenschiessen), Schmid (1983, Unterstrass ZH)/si

# Médailles en vue

## OJ ■ Finales nationales ce week-end aux Cernets

Après le superbe Marathon franco-suisse de dimanche dernier, le SC des Cernets-Verrières met fin ce week-end à sa Semaine nordique avec une manifestation d'envergure nationale. Le magnifique site du Haut-Vallon accueille, en effet, aujourd'hui et demain les finales des championnats suisses juniors (moins de 16 ans).

Quelque 180 jeunes fondeurs venus de tout le pays se retrouveront dès ce matin pour participer aux courses individuelles. Les représentants du Giron jurassien devraient réussir à se glisser sur le podium. Surtout du côté féminin et plus particulièrement en OJ II filles (moins

de 14 ans) où Audrey Virgilio a de fortes chances de s'imposer sur ses pistes. Dans cette même catégorie, Nadège Matthey de La Brévine est également susceptible de décrocher une médaille. On attend également une très bonne prestation de ces filles lors des relais de dimanche.

## Programme

**Aujourd'hui. 9 h 15:** M12 filles et garçons (2,5 km, classique). **10 h:** M14 filles (4 km, classique) et garçons (5 km, classique). **11 h:** M16 filles (5 km, classique) et garçons (7,5 km, classique). **Demain. 10 h 15:** relais filles (3,5 km, libre). **11 h 15:** relais garçons (5 km, libre)/rd.

# L'espoir Zurbriggen

Septième à Kitzbühel après avoir signé le meilleur «chrono» de la finale, le Valaisan Silvan Zurbriggen (21 ans) portera les plus sûrs espoirs helvétiques demain lors du slalom messieurs (10 h et 13 h), dernière épreuve de ces championnats du monde de Saint-Moritz.

«C'est à nouveau quelque chose que je n'ai jamais fait. Je vais essayer de tout donner lors des deux manches. Si je skie comme je sais le faire, je peux réussir quelque chose de bien, mais je ne sais pas quoi! Je vais aller à fond et on verra bien à l'arrivée. Il ne faut pas que je pense que je participe à des Mondiaux, de plus en Suisse, sinon rien n'ira. Je dois prendre cela comme une course ordinaire» expliquait Silvan Zurbriggen.

Urs Imboden compte sur ces Mondiaux pour sauver sa saison, jusqu'à présent très décevante avec comme meilleur résultat un quatorzième rang.

Le Valaisan Daniel Albrecht et le Grison Marc Berthod, âgés tous deux de seulement 19 ans, feront de leur mieux pour honorer une sélection qu'ils n'auraient jamais osé espérer./si

## BULLETIN d'enneigement

Données fournies  
vendredi  
14 février 2003

En fonction de la météo, des modifications peuvent intervenir.



Ces données, mises à jour quotidiennement, peuvent être consultées sur nos sites Internet:

[www.limpatial.ch/news/meteo](http://www.limpatial.ch/news/meteo)

[www.lexpress.ch/news/meteo](http://www.lexpress.ch/news/meteo)

## Ski de fond

**Pas de trace sans la carte!**

C'est par votre contribution de Fr. 60.- (massif du Jura) ou Fr. 90.- (toute la Suisse) par saison que le balisage et le traçage des pistes est possible. Cartes en vente auprès des offices du tourisme.

## SKI DE FOND / RANDONNÉE

Piste	Conditions	Classique	Skating
La Vue-des-Alpes – Tête de Ran	Bonnes	20 km	20 km
Piste éclairée des Loges	Bonnes	5 km	5 km
Le Bas des Loges	Bonnes	7 km	7 km
La Vue-des-Alpes – Les Bugnenets	Bonnes	15 km	15 km
La Vue-des-Alpes – La Tourne	Bonnes	12 km	12 km
Vallée de La Sagne	Bonnes	7 km	7 km
Le Communal	Bonnes	8 km	8 km
La Sagne – Tête-de-Ran	Bonnes	6 km	6 km
Liaison avec la piste de Sommartel	Bonnes	6 km	6 km
Vallée des Ponts et Bois-des-Lattes	Bonnes	15 km	15 km
La Tourne	Bonnes	5 km	5 km
Le Couvent – La Ronde-Noire	Bonnes	12 km	12 km
Le Couvent – Le Creux-du-Van	Bonnes	24 km	24 km
La Côte-aux-Fées / Les Places	Bonnes	25 km	25 km
Les Cernets / Circuit de La Planée	Bonnes	9 km	9 km
Les Cernets – La Brévine (par Le Cernil)	Bonnes	21 km	21 km
Les Cernets – La Brévine (par Bémont)	Bonnes	21 km	21 km
Piste éclairée des Cernets	Bonnes	3 km	3 km
Liaison franco-suisse	Bonnes	11 km	11 km
Le Cerneux-Péquignot – La Brévine	Bonnes	7 km	7 km
Le Cerneux-Péquignot – La Chau-du-Milieu	Bonnes	10 km	10 km
Le Bois de Béthod	Bonnes	8 km	8 km
Le Loclé / Circuit de Sommartel	Bonnes	10 km	10 km
Le Loclé – La Chau-du-Milieu	Bonnes	10 km	10 km
La Chau-de-Fds / Pouillere – La Ferme Modèle	Bonnes	20 km	20 km
Les Grandes-Crosettes – Entre-deux-Monts	Praticable	22 km	22 km
Les Arêtes – La Cibourg	Praticable	6 km	6 km
Les Bugnenets / Circuit du Creux-Joly	Bonnes	3 km	3 km
Circuit des 4 Bornes	Bonnes	10 km	10 km
L'Envers	Bonnes	7 km	7 km
Les Reussilles – Les Breuleux	Bonnes	9 km	9 km
Les Breuleux – La Ferrière	Bonnes	12 km	12 km
Piste des Premiers Flocons (Les Breuleux)	Bonnes	10 km	10 km
Piste des Mille Sapins (Les Breuleux)	Bonnes	5 km	5 km
Fun Parc (Les Breuleux)	Bonnes	1 km	1 km
Circuit Les Genevez	Bonnes	6 km	6 km
Les Genevez – Lajoux	Bonnes	4 km	4 km
Les Genevez – Bellelay	Bonnes	2 km	2 km
Saignelégier – Le Noirmont – La Ferrière	Bonnes	18 km	18 km
Saignelégier – Montfaucon	Bonnes	8 km	8 km
Saignelégier – Le Cernil	Bonnes	9 km	9 km
Le Noirmont – Les Breuleux	Bonnes	10 km	10 km
Piste du Goupil (Mont-Soleil)	Bonnes	4 km	4 km

Piste	Conditions	Classique	Skating
1 to 1 Energy / Mont-Crosin – Mont-Soleil	Bonnes	11 km	11 km
Mont-Crosin – Tramelan – Les Bises	Bonnes	5 km	5 km
Circuit Mont-Crosin	Bonnes	4 km	4 km
Piste éclairée de Saignelégier	Ouvret mardi à jeudi		
Piste éclairée du Noirmont	Bonnes	2 km	2 km
Piste éclairée des Breuleux	Fermé		
Piste éclairée de La Puce	Fermé		
Les Savagnières – Les Bugnenets	Bonnes	20 km	20 km
Les Prés-d'Orvin – Chasseral	Bonnes	50 km	50 km
Nods – Les Prés-Vaillons	Bonnes	20 km	20 km
La Haute-Borne – Les Rangiers	Fermé		
Montagne de Moutier	Bonnes	8 km	8 km

## SKI ALPIN

Piste	Conditions	En fonction
Les Bugnenets / Les Savagnières	Bonnes	7/7
Le Pâquier / Le Crêt-du-Puy	Bonnes	2/2
Buttes / La Robella	Bonnes	4/5
Piste éclairée de La Vue-des-Alpes / Les Loges	Bonnes	3/3
Les Hauts-Genèveys / La Serment	Bonnes	1/2
Piste éclairée de Tête-de-Ran / La Bosse	En panne	0/2
Piste éclairée du Crêt-Meuron	Bonnes	1/1
La Corbatière / Roche-aux-Cros	Bonnes	2/2
Piste éclairée de La Chau-de-Fonds / Chapeau-Râblé	Bonnes	1/1
Le Loclé / Sommartel	Bonnes	1/1
La Côte-aux-Fées	Bonnes	1/1
Piste éclairée des Verrières	Bonnes	1/1
Piste éclairée de La Brévine	Bonnes	1/1
Piste éclairée du Cerneux-Péquignot	Bonnes	1/1
Brot-Dessus	Bonnes	1/1
Les Prés-d'Orvin	Bonnes	5/5
Tramelan	Bonnes	2/2
Les Breuleux	Bonnes	1/1
Les Genevez	Bonnes	1/1
Babylift Les Genevez	Bonnes	1/1
Nods-Chasseral	Bonnes	2/2
Grandval	Bonnes	1/1
La Golate-sur-Montoz	Fermé	
Les Orvaux (Malleray)	Bonnes	1/1
Montvoie	Bonnes	1/2
Plagne	Bonnes	1/1

## Luge / bob

Piste	Conditions
La Robella – Buttes	Bonnes
Télébob Les Breuleux	Bonnes

## Chiens de traîneaux

Piste	Conditions
La Vue des Alpes / piste du Bas des Loges	Ouvert
La Tourne	Ouvert
Les Breuleux	Ouvert

## Randonnées pédestres

Piste	Conditions
La Vue des Alpes – Tête-de-Ran – Les Neigeux	Ouvert
La Sagne – La Corbatière	Ouvert
La Tourne – La Sauge	Ouvert
La Côte-aux-Fées	Ouvert
Le Cerneux-Péquignot – Le Gardot	Ouvert
La Brévine – Le Lac des Taillères	Ouvert
Mont-Soleil – Mont-Crosin: Sentier des Eoliennes	Ouvert
Saignelégier – Muriaux: Sentier des Neiges	Ouvert

Les centres nordiques pour lesquels ne figure aucune indication n'ont pas transmis d'information.

## RENSEIGNEMENTS

CANTON DE NEUCHÂTEL

0900 55 61 62  
(Fr. 0.50 / appel + Fr. 0.50 / min.)

JURA ET JURA BERNOIS

0900 55 69 00

(Fr. 0.50 / appel + Fr. 0.50 / min.)

TÉLÉ-LEYSIN
Remontées Mécaniques
Superbe Half-Pipe 150 m, 18°
Nescafé Freestyle Park permanent
Stade de slalom
Nouvelles zones débutants
Berneuse / Lac d'AI

KUKLOS
Restaurant Tournant
Panorama exceptionnel sur 360°
Club privé pour séminaires, mariages, banquets
Terrasse panoramique
Télésiège pour enfants à côté du restaurant
Concerts et Expositions
(Rens. et résér. 024 494 31 41)

[www.teleleysin.ch](http://www.teleleysin.ch)

**LEYSIN**

SWITZERLAND

HORSPISTE

Homme à tout faire

Bernard Cuche était initialement contrôleur de portes à Saint-Moritz. Un job pas forcément compatible avec son tempérament. «Après le deuxième entraînement, il fallait que je bouge, glisse le Neuchâtelois. Il faisait tellement froid (environ moins 25, sans la bise) que je ne tenais plus en place! Alors ils m'ont mis un peu partout, au démontage des filets, au déblayage de la neige, au lissage...»

Pardon? «Après le passage de chaque concurrent, trois ou quatre lisseurs remettent la piste en état sur quelques portes. Tout est synchronisé. Quand on arrive en bas, on remonte! En général, on fait trois descentes. Mais il ne faut pas croire, c'est assez physique de toujours freiner pour chasser la neige hors du tracé.»

Si ce n'est lui...

Bernard Cuche. Tiens, tiens, tu ne serais pas de famille de Didier? La question est devenue si banale que le bougre a fini par se délester de la plaquette indiquant son identité sur le revers de sa veste. «Pour ne plus devoir répondre aux questions et entendre d'interminables théories. Ça va un moment!» Pour rire, Vincent Maurer s'est un jour fait passer, via la fameuse plaquette, pour le frère de Didier. «Le pire, c'est que ça a marché! Les gens trouvaient même qu'il lui ressemblait beaucoup! C'était cool, moi j'avais la paix» sourit Bernard Cuche.

La meilleure pour la fin: «Le photographe du «Matin» avait pour mission de me photographier. Il est venu, a regardé les vestes et a voulu prendre Vincent en photo! Si on ne lui avait rien dit, c'était pareil!» Vous auriez dû vous taire. On aurait bien ri...

La paix!

Bernard Cuche était sur place durant toute la quinzaine, mais n'a guère eu de contact avec son petit frère. «Je l'ai vu deux fois, plus quelques messages par SMS...» Bizarre, non? Pas tant que ça. «Il avait vraiment des journées chargées, entre les courses, les entraînements, les reconnaissances, les tests de matériel, la récupération... Et puis, de toute manière, il y a assez de monde qui lui court après!» Il paraît...

Hôte de marque

Sur la place de remise des médailles, en plein cœur de la zone piétonne de Saint-Moritz, trône un bistro particulier. Son nom: le «Eis Bar». Soit l'ours polaire si l'on ajoute un «Umlaut» sur le «a». Sa principale caractéristique: il est entièrement construit en glace. Joli et rafraîchissant. On se croirait dans un igloo.

L'endroit est bien fréquenté. Surtout en fin de journée, lorsque va débiter la cérémonie protocolaire, juste en contrebas. Mercredi soir, ceux qui prenaient l'apéritif dans le coin ont eu la chance de côtoyer de près (vive la promiscuité) Martina Hingis. Il semble que le nouvel ami de la Saint-Galloise soit moniteur de ski à Saint-Moritz.

La seule question est de savoir si le bougre parviendra à lui faire perdre le goût des raquettes... /PTU

# Fidèles aux portes!

**Ski alpin ■ Trois Neuchâtelois font partie des 1275 volontaires travaillant bénévolement dans l'ombre froide des Mondiaux. Leur job: contrôleurs de portes**

Saint-Moritz  
Patrick Turuvani

Ils sont éparpillés sur l'ensemble du site de compétition. Ils déblaient la neige, lissent les pistes, surveillent les entrées, servent les VIP, conduisent les navettes... Leur anorak est le plus en vue de Saint-Moritz. Et pour cause: leur nombre s'élève à 1275 (1135 Suisses, 54 Autrichiens, 53 Allemands...) Eux, ce sont les volontaires des Mondiaux. Des petites fourmis anonymes, garçons et filles, sans lesquelles la grand-messe mondiale du ski n'aurait pu avoir lieu.

Au sein de cette foule sans visage, trois Neuchâtelois. Vincent Maurer (Lignièrès), Cédric Dupasquier (Cornaux) et Bernard Cuche (Les Bugnèts). Oui, le frère de. Qui avait tâté de ce job en 1992 lors des finales de la Coupe du monde à Crans-Montana. Et qui avait remis ça en 1998, en compagnie cette fois de son pote Vincent. Cinq jours sympa.

L'année dernière, à Saint-Moritz, lors de la répétition générale où ils étaient venus soutenir Didier, une feuille attire leur attention. On cherche des volontaires pour les Mondiaux. Pourquoi pas. L'idée germe gentiment. Cédric met un pied dans la combine. On est en avril. On renvoie les formulaires d'inscription. Bingo! Les trois gaillards seront de la partie, en février 2003.

«Ne pas faire les guignols!»

Débarquement le samedi de l'ouverture et prise des baraquements: les locaux de la PC à Samedan. «On aurait pu loger dans un endroit plus confortable, mais on aurait dû y aller de notre poche.» Entre 50 et 100 balles par jour pour une chambre «single» dans un hôtel trois



Vincent Maurer, Cédric Dupasquier et Bernard Cuche (de gauche à droite): toujours le sourire malgré une quinzaine parfois éprouvante.

PHOTO BERTHOUD

étoiles, une tune pour une place en dortoir.

Dépense inutile. Les bougres passent le plus clair de leur argent au grand air. «On a demandé à être sur les pistes et on a été engagés comme contrôleurs de portes.» Diane aux alentours de 6 h, de manière à être sur zone vers 7 h 30.

«Là, on reçoit un sandwich.» Les 40 à 50 volontaires – «Ce sont tous des retraités, moyenne d'âge entre 60 et 70 ans» – sont ensuite briefés sur la

course (ou l'entraînement) du jour et reçoivent leur dossard.

Rendez-vous dans la zone de départ. Descente en groupe. Le boss laisse un gars à chaque porte, avec un système de tournus. «Comme ça on n'est pas toujours au même endroit. Une fois en haut, une fois en bas!» Tout le monde doit être à son poste une heure avant le départ et ne doit plus bouger une oreille.

«On n'ose plus traverser la piste, ni faire les guignols! On ne rigole pas

avec la sécurité.» L'attente est longue, parfois glaciale.

Chaque contrôleur note ensuite si tel ou tel concurrent a bien passé la porte. Quand le dernier coureur a franchi la ligne (ils étaient 126 lors de la première manche du géant masculin), tout le monde descend. Le boss récupère les feuilles et les transmet au jury. Qui dresse le procès-verbal de l'épreuve avec le secours des images TV. Les litiges sont rares.

Une belle expérience

Les trois Neuchâtelois sont bénévoles. Ils se sont rendus dans les Grisons à leur frais. Sur place – «A l'exception de l'ar-

gent de poche et des sorties...» – tout est gratuit. Ils touchent comme tous leurs camarades logés à la PC une «solde» de 30 francs par jour – pour le petit-déjeuner – et reçoivent deux repas à midi et le soir. «On mange vraiment bien.» Que demander de plus?

Pas grand chose. «En tout cas, on ne regrette pas d'être venus. Ce n'est pas tous les jours facile, mais c'est une expérience très enrichissante. Sur leur plan humain! Car cette quinzaine va nous coûter plus de mille balles! Un exemple? La fondue à 34 francs!» Ils ne s'embêtent pas. «Ouais, mais il y avait des morilles dedans!» Alors ça va... /PTU

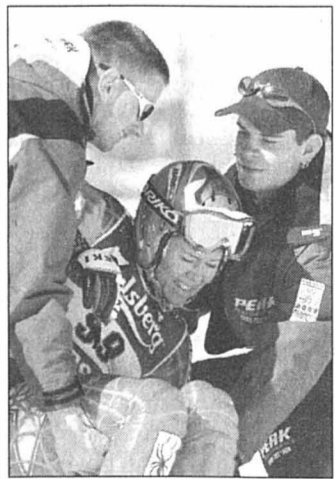


## Tenue correcte exigée

Au plus fort de la demande, plus de 1900 bénévoles sont engagés lors de ces Mondiaux: 1275 volontaires, 340 soldats, 40 personnes de la PC, 80 moniteurs de ski, 30 étudiants et 140 membres du comité d'organisation. Au total cumulé, ce sont près de 20.000 journées de travail – soit 55,5 années d'un ouvrier – qui sont ainsi sacrifiées pour les beaux yeux de la princesse, et on sait qu'il y en a quelques-unes à Saint-Moritz. Les volontaires ont touché

la tenue officielle (anorak, gilet, pull, pantalon, gants, bonnet et sac à dos) moyennant une caution de 400 francs. «Ceux qui font toute la quinzaine peuvent garder l'équipement et récupérer leur argent. Les autres doivent le rendre. Enfin, en principe. Seuls les «bobets» (sic) ne voudront pas faire une croix sur leurs 400 balles pour s'offrir une tenue estimée à près de 1500 francs!» A son arrivée, le trio n'a pas reçu le précieux cadeau. «Simple-ment parce qu'il n'y en avait plus!» Seul Vincent a été chanceux: il a pu récupérer un équipement déposé par un camarade honnête qui s'en est allé prématurément. Un «bobet», vraiment? Ses deux potes font un peu la grimace. Car ces effets ont vraiment la cote. La police a signalé de nombreux vols. Et recommandé de toujours avoir un œil dessus. Ça ne s'invente pas.

Comme les deux journées de réserve n'ont pas été utilisées pour réagencer une épreuve préablement reportée, les trois gaillards ont bénéficié de deux jours de débrayage, mis à profit pour pratiquer le ski libre. Ou pour récupérer. Ou pour un peu des deux... /PTU



Deux volontaires portent la Danoise Sophie Soelling: leur tenue a fait des jaloux.

PHOTO KEYSTONE

## Deuxième rendez-vous

**Coupe Didier Cuche ■ Après Tramelan, les jeunes sont attendus aujourd'hui aux Prés-d'Orvin**

Après les deux premières manches de la Coupe Didier Cuche 2003, qui se sont déroulées dimanche dernier à Tramelan et qui ont réuni quelque 150 participants de 6 à 14 ans, les organisateurs du SC Romand-Bienne en attendent tout autant aujourd'hui dès 9 h 30 sur les pentes des Prés-d'Orvin.

Classements

**Coupe Didier Cuche. Deux premières manches à Tramelan. Géant. OJ I, filles:** 1. Amélie Blaser (Travers) 33"64. 2. Dulcianne Jubin (Nods-Chasseral) 35"48. 3. Jessica Béguelin (Tramelan) 36"63. **Puis:** 5 Nathalie Muller (Marin) 39"96. **OJ I, garçons:** 1. Axel Meyrat (Chasseral-Dombresson) 27"17. 2. Jonas Baerfuss (Nods-Chasseral) 28"08. 3. Patrick Menge (Langenbrück) 28"44. **Puis:** 4. Adrian Banderet (La Chaux-de-Fonds) 29"19. 6. Kylian Ecuyer (Buttes) 29"68. 8. Loïc Santschi (La Chaux-de-Fonds) 30"47. 9. Raphaël Geiser (Chasseral-Dombresson) 30"70. 10. Yann Theurillat (Saint-Imier) 30"74. 12. Loïc Liechti (La Chaux-de-Fonds)

32"42. 15. Maël Nyfeler (Saint-Imier) 36"22. 16. Patrice Gfeller (Saint-Imier) 37"33. 19. Damiano Casagrande (Chasseral-Dombresson) 38"38. 22. Volkan Graf (Chasseral-Dombresson) 57"45.

**OJ II, filles:** 1. Laetitia Gerosa (Romand-Bienne) 27"79. 2. Marion Nicolet (Tramelan) 29"58. 3. Emilie Frossard (Chasseral-Dombresson) 30"67. **Puis:** 5. Coralie Pheulpin (La Chaux-de-Fonds) 34"23.

**OJ II, garçons:** 1. Nicolas Blaser (Travers) 27"45. 2. Régis Meyrat (Chasseral-Dombresson) 28"15. 3. Alex Kangangi (Romand-Bienne) 28"22. **Puis:** 6. Valentin Juvet (Buttes) 28"97. 8. Valentin Fluckiger (Saint-Imier) 29"64. 9. Nathan Lopez (La Chaux-de-Fonds) 30"87. 12. Arnaud Prétot (La Chaux-de-Fonds) 31"88. 15. Romain Luder (Chasseral-Dombresson) 34"04.

**Slalom. OJ I, filles:** 1. Amélie Blaser (Travers) 42"09. 2. Jessica Béguelin (Tramelan) 45"23. 3. Christine Hauser (Eschert) 46"23. 4. Nathalie Muller (Marin) 48"20.

**OJ I, garçons:** 1. Jonas Baerfuss (Nods-Chasseral) 32"56. 2. Axel Meyrat (Chasseral-Dombresson) 33"40. 3. Adrian Ban-

deret (La Chaux-de-Fonds) 34"31. **Puis:** 5. Kylian Ecuyer (Buttes) 35"69. 6. Loïc Liechti (La Chaux-de-Fonds) 36"20. 7. Raphaël Geiser (Chasseral-Dombresson) 36"63. 8. Damiano Casagrande (Chasseral-Dombresson) 37"22. 9. Volkan Graf (Chasseral-Dombresson) 37"44. 13. Loïc Santschi (La Chaux-de-Fonds) 38"91. 17. Patrice Gfeller (Saint-Imier) 42"76. 19. Maël Nyfeler (Saint-Imier) 45"60. 22. Yann Theurillat (Saint-Imier) 1'08"77.

**OJ II, filles:** 1. Laetitia Gerosa (Romand-Bienne) 33"53. 2. Emilie Frossard (Chasseral-Dombresson) 37"53. 3. Marion Nicolet (Tramelan) 38"35. **Puis:** 7. Coralie Pheulpin (La Chaux-de-Fonds) 45"72.

**OJ II, garçons:** 1. Nicolas Blaser (Travers) 33"76. 2. Jérôme Léchet (Romand-Bienne) 34"25. 3. Anthony Steiner (Romand-Bienne) 34"47. **Puis:** 4. Valentin Juvet (Buttes) 34"67. 5. Régis Meyrat (Chasseral-Dombresson) 34"69. 8. Nathan Lopez (La Chaux-de-Fonds) 36"61. 10. Valentin Fluckiger (Saint-Imier) 37"42. 11. Arnaud Prétot (La Chaux-de-Fonds) 38"13. 15. Romain Luder (Chasseral-Dombresson) 41"03. /IST

# Un redoutable privilège

## Hockey sur glace ■ Les Neuchâtelois sont représentés en grand nombre et sur deux fronts lors des différents tournois Pee-Wee qui se déroulent au Québec

On ne présente plus le tournoi Pee-Wee du Québec. Au fin des années, cette manifestation internationale a acquis un renom planétaire et elle est ainsi considérée comme un petit championnat du monde minis. Les meilleurs juniors âgés entre 12 et 13 ans se retrouvent chaque année au Québec. Côté romand, une sélection est mise sur pied depuis 20 ans et de nombreuses vedettes de LNA actuelles y ont pris part sous le chandail romand.

Des noms? Régis Fuchs, Sandy Jeannin, Patrick Oppliger, Fabian Guignard, Thibaut Monnet, Flavien Conne, Loïc

Burkhalter et les petits derniers Thomas Dérans et Kevin Romy. Sans parler de stars mondiales telles que Eric Lindros, Mario Lemieux, Wayne Gretzky, etc. De quoi faire rêver les Neuchâtelois qui se sont rendus au Québec cette année.

### Rude tâche

L'édition 2003 accueillera, en effet, une nouvelle fois une équipe romande au sein de laquelle on retrouve trois juniors du HCC (Fabien Kolly, Michael Loichat et Yann Langel), un Loclois (Mickael Esseiva) et un Fleurisan (Kilian Kohler). Ces cinq garçons auront le redoutable honneur de jouer

dans le mythique Colisée de Québec.

Pour parvenir à décrocher une place dans cette formation romande dirigée par Jean-Pierre Kast (responsable général), ces jeunes hockeyeurs ont été sélectionnés parmi les 50 juniors présents à un camp d'entraînement qui s'est déroulé au mois d'octobre. Ils ont ensuite effectué quelques entraînements communs et des petits matches amicaux. Le

tout pour mériter l'honneur de s'envoler mercredi pour le Québec où une rude tâche les attend.

### Expérience inoubliable

C'est que, après une nouvelle victoire en catégorie B internationale, les Romands ont accepté de participer au tournoi principal Pee-Wee dans la catégorie AA internationale. Dès samedi, ils auront donc le redoutable privilège

d'affronter de très bonnes équipes provenant essentiellement du Canada et des Etats-Unis.

En marge de cet aspect sportif, ces minis bénéficieront de l'accueil de familles québécoises dans les foyers desquelles ils logeront durant toute la journée du tournoi (du 13 au 23 février). De quoi nouer des contacts et vivre une expérience inoubliable avant de revenir en Suisse. /JCE

## Une autre équipe

En marge du grand tournoi Pee-Wee auquel prend part la sélection romande, une autre équipe formée de juniors neuchâtelois, loclois et vaudois participe à une manifestation parallèle. Composée de garçon de Neuchâtel YS et du HC Le Locle, cette phalange riche de 15 éléments est alignée dans la catégorie B du Tournoi Pee-Wee de Bernières Saint-Rédempteur (près de Québec). Elle est

cochée par Gilbert Fontanaz et Patrice Jelmi (HC Le Locle), assistés de Frédérique Grandchamp (Neuchâtel YS). Le Neuchâtelois Cédric Steiner assure la coordination des matches et les contacts avec les organisateurs.

Ces joueurs neuchâtelois pourront également assister à quelques matches du tournoi principal et, pourquoi pas, encourager leurs camarades romands. /JCE



Les jeunes Neuchâtelois et Loclois, qui participent au tournoi de Bernières Saint-Rédempteur, vivent une belle expérience au Québec.

PHOTO SP

## Neuf mois pour Elik!

L'attaquant des Langnau Tigers, Todd Elik, a été suspendu pour neuf mois et condamné à une amende de 10.000 francs par le juge unique de la Ligue nationale, Heinz Tännler. C'est la plus lourde punition de l'histoire de la Ligue nationale. Le Canadien avait assené un coup de canne dans les jambes du juge de ligne Daniel Wirth à 22 secondes de la fin du match FR Gottéron - Langnau Tigers de mardi dernier. La suspension est effective dès aujourd'hui. Le Canadien ne peut donc jouer aucun match sur le territoire suisse pendant cette période. En revanche, la suspension ne s'étend pas à l'étranger.

Elik avait signé un nouveau contrat le 5 janvier avec les Langnau Tigers pour la saison prochaine. Le comité directeur prendra la décision ce week-end quant à l'avenir de son joueur. En revanche, le président Ruedi Soltermann a confirmé que son club allait recourir contre la décision du juge unique.

Le Canadien arrivé en Suisse en 1997 à Lugano traîne un casier disciplinaire très chargé. Il a déjà éclopé de 17 pénalités de match. Il a purgé 25 pénalités de 10 minutes. Depuis la saison 1999-2000, le juge unique a déjà ouvert six enquêtes à son en-

## La guerre psychologique Première ligue ■ Neuchâtel YS jouera sur la patinoire annexe...

Aucun loto n'est prévu ce week-end à la patinoire - principale - du Littoral, mais cela n'empêchera pas Neuchâtel YS de s'exiler. En effet, Jean-Michel Courvoisier estime que ses hommes sont plus à l'aise sur la patinoire annexe. «Et jouer devant 400 personnes dans une petite patinoire, c'est autre chose que d'évoluer devant 400 spectateurs dans une grande enceinte» ajoute l'entraîneur neuchâtelois à la veille d'accueillir Moutier.

Les Jurassiens apprécieront sûrement cette rocade qui s'assimile à une véritable guerre psychologique. Diable! C'est que les deux équipes jouent leur survie en première ligue. Lors de la deuxième journée de cette poule de la peur, Neuchâtel YS avait signé son premier succès de la saison en Prévôté, ce qui avait d'ailleurs coûté son poste à Dan Poulin, remplacé depuis par l'ancien gardien Christophe Wahl. Toujours au sujet de cette rencontre, signalons que Moutier avait déposé protêt, ses dirigeants trouvant un peu grosse la ficelle du règlement qui avait permis aux «orange et noir» d'aligner quatre renforts en provenance du HCC. «A ce jour, nous n'avons aucune nouvelle de notre démarche» signifiait hier le président jurassien, Pierre-Alain Stalder.

### Une pointe, une!

Il est temps maintenant de revenir au hockey sur glace. «Depuis quelques semaines, je suis surpris par l'attitude de certains,

repréent «Cocou». Ils travaillent vraiment en équipe.» Reste que le chef ne peut s'empêcher d'envoyer une pointe. «C'est vrai, Barroso a purgé sa suspension de deux matches. Mais comme de toute façon il était en vacances... Lui se dit prêt. Personnellement, je n'en suis pas persuadé.» On en arrive logiquement à l'état des lieux: Balmelli et S. Lambert sont out, tandis que M. Lambert, Peçon (grippés) et Valentini (blessé) sont incertains.

Jean-Michel Courvoisier, nettement plus bavard qu'à l'accoutumée: «Moutier, c'est à mes yeux la meilleure formation de ce tour. Elle va attaquer d'emblée. Je sais également que la défense n'est pas le point fort de notre adversaire. Mais je ne vais pas trop en parler.» C'est presque déjà trop tard... Toutefois, le mal est moindres. Ou alors, guerre psychologique bis?

Il serait vraiment embêtant et dommageable que Neuchâtel YS, qui vient d'aligner trois succès consécutifs et qui se rendra à Monthey samedi prochain, cale à deux journées du terme de la compétition. «C'est également mon avis, glisse malicieusement l'entraîneur du Littoral... annexe! On a tout entre les mains pour s'en sortir. Ce sera aussi une question d'envie.» Pardon? «Je veux dire par là que mon équipe n'a pas beaucoup gagné de matches cette saison.» A vos décodeurs!

«Cocou» est plus convaincant lorsqu'il déclare «que le plus grand danger pour Neuchâtel YS, c'est Neuchâtel YS lui-même.» Feu libre! /GST

## EN BREF

**HOCKEY SUR GLACE ■ Enquête ouverte.** Heinz Tännler ne chôme pas en ce moment. Le juge unique de la Ligue nationale a ouvert une enquête contre deux joueurs de Berne, l'attaquant Sébastien Bordeleau et le défenseur Dominic Meier. Meier a brisé un doigt à l'attaquant tchèque Jaroslav Hlinka d'un coup de canne lors du match Berne - Klotten Flyers de mardi dernier. De son côté, le Franco-Canadien Bordeleau a blessé le défenseur des Klotten Flyers, Fabian Guignard, au visage via une crosse haute lors du même match. Exclu pour la troisième fois de la saison, l'attaquant bernois a éclopé dans un premier temps de deux matches de suspension. /si

**Arrivées en Emmental.** Afin de pallier l'absence de Bruno Brechbühl, blessé, les Langnau Tigers ont engagé jusqu'à la fin de la saison l'attaquant de Langenthal, Oliver Müller (28 ans). De plus, à partir de la saison prochaine, le club bernois pourra compter sur les services de l'actuel gardien de Lugano, Matthias Lauber (26 ans). Le Valaisan a signé pour deux ans. /si

**Aebischer au repos.** NHL. Matches de jeudi: Vancouver Canucks - Colorado Avalanche (sans David Aebischer) 2-1 ap. Ottawa Senators - Edmonton Oilers 2-0. Detroit Red Wings - Buffalo Sabres 4-2. Canadien de Montréal - Columbus Blue Jackets 1-2 ap. Nashville Predators - New York Islanders 2-0. St-Louis Blues - Philadelphia Flyers 3-4 ap. Los Angeles Kings - Calgary Flames 4-2. /si

**TENNIS ■ Federer en demi.** Marseille convient décidément bien à Roger Federer (ATP 6). Le Bâlois y avait disputé la première finale de sa carrière en 2000, et c'est dans la cité phocéenne qu'il figurera pour la première fois de l'année dans le dernier carré d'un tournoi ATP. Seule tête de série encore en lice sur la Canebière, Federer, classé tête de série No 1 affronte aujourd'hui un adversaire largement à sa portée, le Slovaque

Karol Kucera (ATP 62), tombeur de Michel Kratochvil au premier tour, qui s'est débarrassé du Belge Olivier Rochus 6-3 6-3. Federer lui s'est imposé en quart de finale face au Hollandais Raemon Sluiter (ATP 78), 6-4 4-6 6-4. /si

**Vengeance!** Patty Schnyder avait sèchement battu sa sœur Elke au premier tour: Kim Clijsters a lavé l'honneur de sa famille en disposant de la Suisse sur le score de 7-5 6-1, en quart de finale du tournoi d'Anvers. /si

**AUTOMOBILISME ■ Changements en vue?** Les changements dans le règlement de la Formule 1 s'accumulent à trois semaines du début du championnat du monde. Le warm-up devrait disparaître, et les pilotes devraient utiliser en course le même jeu de pneus qu'en qualifications et l'essence subsistant dans le réservoir après celles-ci. L'utilisation des «mulets» (voitures de réserve) ne serait par ailleurs tolérée qu'an cas de dommages irréparables subis par la voiture de course. /si

**CYCLISME ■ Retour au Turchino.** La 94e édition de Milan - San Remo, la classique qui ouvrira le 22 mars la Coupe du monde, retournera sur le Turchino après deux ans d'absence. Le Turchino, lieu de passage traditionnel le plus haut de la course avant la plongée vers la Riviera, avait été abandonné à cause de travaux dans la descente. Le parcours de la grande classique italienne, remportée l'an passé par Mario Cipollini, sera long de 294 km. /si

**BOXE ■ Carnet noir.** L'Américain d'origine cubaine, Kid Gavilan, champion du monde des welters dans les années 1950, est décédé à l'âge de 77 ans, victime d'une crise cardiaque. Gavilan, né Gerardo Gonzalez en 1926 à Cuba, a fait une carrière riche de 107 victoires pour 30 défaites et six nuls, et avec des confrontations avec notamment Sugar Ray Robinson et Carmen Basilio. /si

## À L'AFFICHE

### LNA

**Ce soir**  
19.30 Ambri-Piotta - Klotten F.  
Davos - GE Servette  
Lausanne - Rapperswil  
Langnau Tigers - Berne  
ZSC Lions - Lugano  
Zoug - FR Gottéron

**Demain**  
16.00 Berne - Lausanne  
FR Gottéron - ZSC Lions  
GE Servette - Langnau T.  
Klotten Flyers - Davos  
Lugano - Ambri-Piotta (TSR 2)  
Rapperswil - Zoug

### Classement

1. ZSC Lions*	42	23	8	11	144-103	54
2. Davos*	42	24	5	13	145-94	53
3. Klotten Flyers*	42	24	3	15	139-115	51
4. Lugano*	42	23	4	15	154-123	50
5. Berne*	42	21	7	14	132-107	49
6. GE Servette*	42	19	10	13	106-101	48
7. Ambri-Piotta	42	14	10	18	97-118	38
8. FR Gottéron	42	16	5	21	118-155	37
9. Rapperswil	42	15	6	21	118-133	36
10. Langnau T.+	42	11	8	23	111-138	30
11. Zoug+	42	13	4	25	102-139	30
12. Lausanne+	42	12	4	26	98-138	28

\* Qualifiés pour les play-off.  
+ Ne peuvent plus participer aux play-off.

### LNB

**Play-off, quarts de finale (au meilleur de sept matches)**

### Hier soir

**BIENNE - THURGOVIE 4-2 (0-0 2-2 2-0)**  
Stade de glace: 2171 spectateurs.  
Buts: 22e Léchêne 1-0. 23e Furler 2-0. 28e Perrin 2-1. 36e Liukkonen (à 4 contre 5) 2-2. 48e Belanger 3-2. 54e Furler 4-2.  
Pénalités: 9 x 2' contre Bienne, 11 x 2' contre Thurgovie.  
**Bienne mène 2-1 dans la série.**

**VIÈGE - SIERRE 3-1 (1-1 1-0 1-0)**  
Litternahlle: 3827 spectateurs.  
Buts: 15e Biner 1-0. 18e Siritsa 1-1. 40e Heldstab (à 5 contre 3) 2-1. 51e Bühlmann 3-1.  
Pénalités: 5 x 2' contre Viège, 6 x 2' plus 5' (Longstaff) plus 10' (Lapointe) plus pénalité de match (Longstaff) contre Sierre.  
**Viège mène 2-1 dans la série.**

**BÂLE - AJOIE 6-3 (5-0 0-3 1-0)**  
Saint-Jacques Arena: 2729 spectateurs.  
Buts: 1re (0'35") Signorell 1-0. 9. Stüssi (5 contre 4) 2-0. 10e Signorell (5 contre 4) 3-0. 17e Seeholzer 4-0. 19e Prinz 5-0. 22e Dermigny 5-1. 24e Aebersold 5-2. 33e Lindberg (5 contre 4) 5-3. 53e Stüssi (à 4 contre 5) 6-3.  
Pénalités: 8 x 2' plus 2 x 10' (Bergeron, Zehnder) contre Bâle, 5 x 2' plus 5' (Conz) plus pénalité de match (Conz) contre Ajoie.  
**Bâle mène 2-1 dans la série.**

**GCK LIONS - OLTEN 8-4 (3-0 2-2 3-2)**  
KEK: 728 spectateurs.  
Buts: 15e Richard 1-0. 16e S. Moggi 2-0. 17e Häberlin 3-0. 22e Wanner 4-0. 30e Gendron (à 5 contre 4) 4-1. 31e Othmann 4-2. 34e Grauwiler 5-2. 41e Gendron (à 5 contre 4) 5-3. 43e Grauwiler 6-3. 49e Siegwart 6-4. 59e Hildebrand (à 5 contre 4) 7-4. 60e S. Moggi 8-4.  
Pénalités: 4 x 2' contre les GCK Lions, 6 x 2' contre Olten.  
**Les GCK Lions mènent 3-0 dans la série.**

**Demain**  
17.00 Thurgovie - Bienne  
17.30 Ajoie - Bâle  
Olten - GCK Lions  
17.45 Sierre - Viège

### PREMIÈRE LIGUE, GROUPE 3

**Play-off, quarts de finale (au meilleur de cinq matches)**

**Aujourd'hui**  
17.15 Star LS - Fr-Montagnes (0-1 dans la série)  
18.15 Tramelan - F. Morges (0-1 dans la série)  
20.15 Saas Grund - Guin (0-1 dans la série)  
Villars - Martigny (1-0 dans la série)

### TOUR CONTRE LA RELÉGATION

**Hier soir**  
Prilly - Monthey 3-1

**Classement**  
1. Monthey 5 2 0 3 15-17 15 (11)  
2. Prilly 5 3 0 2 17-17 9 (3)  
3. Moutier 4 1 0 3 14-16 8 (6)  
4. Neuchâtel YS 4 3 0 1 15-11 7 (1)  
Entre parenthèses, points au terme du tour qualificatif.

**Ce soir**  
20.00 Neuchâtel YS - Moutier (patinoire annexe)

### DEUXIÈME LIGUE

**Play-off, quarts de finale (au meilleur de cinq matches)**

**Hier soir**  
Nord Vaudois - Bulle 8-5  
**Nord Vaudois remporte la série 3-0.**  
**Aujourd'hui**  
17.00 Fr-Montagnes II - Delémont (1-1 dans la série)  
20.15 Fleurier - Saint-Imier (2-0 dans la série)  
Star Montagnes - Alterswil (2-0 dans la série)

### Play-out (au meilleur de sept matches)

**Ce soir**  
20.15 Le Locle - Université (1-0 dans la série)

# « Nous devons respecter la nature »

Parlons franchement ■ Une course de motoneige se déroulera demain à La Chaux-du-Milieu en toute légalité. Les organisateurs locaux condamnent les pratiques «sauvages» et promettent du spectacle

Par  
Julian Cerviño

Demain matin à La Chaux-du-Milieu, il va être difficile de faire la grasse matinée. Depuis 10 h, en effet, quelques mordus de motoneige vont faire rugir leurs bolides sur un circuit spécialement aménagé. Venus de toute la Suisse et même de l'étranger, ces motards des neiges se retrouveront pour disputer une manche du très officiel championnat suisse de snowcross (ou motoneige) qui se dispute sous l'égide de la Fédération motocycliste suisse (FMC). Une course qui ne risque pas de pas-

ser inaperçue. Surtout après les «événements» survenus ces derniers jours sur les hauteurs du Locle et La Chaux-de-Fonds. Mais les organisateurs (le président Pierre-Alain Maradan en tête) de ce premier Snowcross du Locle, organisé conjointement par l'Auto-moto club (AMC) du Locle et l'Association de développement de La Chaux-du-Milieu (ADMC), se distancient totalement des pratiques «sauvages».

**M. Maradan, depuis combien de temps pratique-t-on de la motoneige dans votre région?**

**Pierre-Alain Maradan:** Pas depuis longtemps. Il y a quelques personnes qui possèdent ce genre de véhicule, mais elles ne sont pas nombreuses. Il y a plus d'adeptes dans le Jura.

**Quels problèmes rencontrent ces personnes pour circuler en motoneige?**

**P.-A. M.:** Il n'est pas facile d'obtenir une autorisation. En principe, seules des personnes qui en ont besoin pour des raisons professionnelles (un facteur, un employé de téléski) ou privées (maison impossible d'accès) peuvent être auto-

risées à circuler avec ces véhicules.

**Pourtant, certains semblent les utiliser à des fins «ludiques».**

**P.-A. M.:** C'est vrai et j'en connais quelques-uns. Je tiens à souligner que je suis totalement contre ce genre de pratiques. C'est comme quand un adepte du motocross va «tourner» dans la nature, c'est totalement interdit et c'est bien normal. Il y a des circuits prévus pour cela. J'invite d'ailleurs tous les propriétaires de motoneige à venir faire un tour sur notre circuit demain.

Ils auront la possibilité d'acquiescer une licence journalière et de se faire plaisir en toute légalité.

**Qui vous a donné l'idée d'organiser une course dans la région?**

**P.-A. M.:** Mon fils connaît un pilote jurassien qui pratique la motoneige et il nous a demandé si ça nous intéressait d'organiser quelque chose dans notre région. Cela m'a tout de suite séduit. Nous avons ainsi essayé de mettre sur pied cette épreuve depuis trois ans, mais jusqu'à présent la neige avait toujours fait défaut. On va voir si ça marche. Pour l'instant, on tâte un peu le terrain.

**Justement, avez-vous eu des difficultés pour trouver un em-**

**placement pour accueillir votre course?**

**P.-A. M.:** Non, pas vraiment. Beaucoup de membres du notre club (réd: l'AMC du Locle) sont des agriculteurs et certains se sont portés volontaires. D'ailleurs, nous avons d'abord prévu d'aménager notre circuit au Crêt-du-Locele, mais la commune de La Chaux-de-Fonds ne nous a pas accordé son autorisation. Par contre, à La Chaux-du-Milieu, il n'y a pas eu de problèmes.

**Et au niveau cantonal, comme cela s'est-il passé?**

**P.-A. M.:** Sans aucun problème. Nous avons adressé notre demande au Service cantonal des automobiles six mois à l'avance. Après consultation des personnes concernées (le garde-chasse et le garde-faune, entre autres), l'autorisation nous a été délivrée sans histoire. Il faut dire que nous avons l'habitude d'organiser des motocross et

que les autorités savent à qui elles ont à faire.

**Franchement, la motoneige c'est un sport?**

**P.-A. M.:** Tout à fait. C'est tout aussi exigeant que le motocross. Dans les bosses, ça chute sérieusement. En plus, les courses sont très spectaculaires avec des sauts et pas mal de bagarre. Les manches sont très courtes (12 minutes plus deux tours) et ça déménage fortement.

**Vous ne devez pas avoir beaucoup d'amis parmi les écologistes?**

**P.-A. M.:** Peut-être, mais pour l'instant nous n'avons rencontré aucune opposition. De toute façon, je suis un défenseur du sport motorisé, mais je le répète, nous devons respecter la nature. Nos sports doivent se pratiquer sur des circuits et des champs spécialement aménagés.

**D'accord, mais dites-nous, tout ce bruit et cette pollution, à quoi ça sert?**

**P.-A. M.:** C'est difficile à expliquer. C'est une passion, un plaisir. J'adore ça. En plus, je considère que pour l'image de la région, l'organisation de ce genre de courses est bénéfique. Elles attirent des personnes de l'extérieur et c'est bon pour le tourisme./JCE

## Pas donné

Quand bien même certains se font remarquer en faisant quelques dégâts sur les pistes de ski de fond et dans les réserves naturelles, les propriétaires de motoneige ne sont pas nombreux dans la région. Pourquoi? «Ce n'est pas simplement une question d'autorisation, précise Pierre-Alain Maradan. Il faut dire que ces véhicules coûtent relativement cher. Cela tourne autour des 20.000 à 25.000 francs.» Voilà qui n'est pas donné.

Heureusement, lors des courses, il est souvent possible de louer une motoneige de course pour le plaisir. Alors, si le cœur vous en dit, un petit tour du côté de La Chaux-du-Milieu (demain dès 10 h) s'impose./JCE

Pierre-Alain Maradan sur une motoneige: pour le Loclois le plaisir passe avant tout. PHOTO SP



La Chine qui tient en échec le Brésil, l'Angleterre battue chez elle par l'Australie, mais, surtout, la France qui n'en pique pas une au Stade de France face à la République tchèque. Les matches amicaux sont plus retentissants qu'ils y paraissent. Il n'y a pas que les blessures à éviter...

## Vive l'amitié!

Un simple match et tout s'écroule. Jacques Santini essuie sa première défaite à la tête des «Cogs» que, déjà, la presse de l'Hexagone est tout en ébullition. Peuchère! «C'est grave, docteur?», s'interrogeait hier «L'Equipe» en première page.

Et ce brave Zizou qui se fait siffler à Saint-Denis, dans une enceinte qui n'a même pas fait le plein pour l'occasion. Les gens ne sont décidément que des ingrats...

Il y a bien longtemps que l'on sait qu'en sport, le mot «amicale» n'a plus guère de signification. Tout le monde n'a pas la chance de tomber sur des Slovénes aussi conciliants, comme ce fut le cas pour «les nôtres» mercredi soir. Attention: cela n'enlève rien au mérite des gars de Köbi Kuhn, qui, eux, sont parvenus à éviter la peau de banane. Décidément, ces amis...

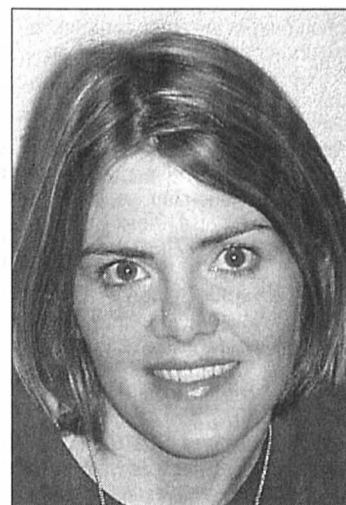
Les matches amicaux sont dérouteants. Certains sélectionneurs sont pour leur disparition pure et simple. Peut-on faire boire un

âne qui n'a pas soif? Quand un joueur n'a pas envie de courir, il ne court pas. Une corvée reste une corvée. Si la Suisse s'était plantée en Slovénie, on se serait interrogé sur l'utilité d'une telle virée. Mais comme elle a gagné, l'essentiel est resté dans le placard. Les Brésiliens avaient au moins une bonne raison de se rendre en Chine. Après avoir tapé dans un ballon au petit trop – un seul tir en première mi-temps! –, les champions du monde en titre ont permis à leur fédération d'encaisser plus... d'un million de francs! L'amitié, en tout cas en football, a toujours un prix.

Gérard Stegmüller

HUMOUR

## DITES-NOUS...



**Aline Foisy (ex-Triponez, en photo), en tant qu'ancienne membre de l'équipe de Suisse de ski alpin, comment vivez-vous les Mondiaux de Saint-Moritz?**

**Aline Foisy:** J'ai suivi les courses depuis le début avec plaisir. Ce genre d'événement génère toujours plein d'émotions et cela rend les épreuves très intéressantes.

**Estimez-vous que les résultats obtenus par les Suisses sont satisfaisants?**

**A. F.:** Oui. Je ne m'attendais pas à mieux. Je suis surtout heureuse pour des filles comme Corinne Rey-Bellet que j'ai côtoyée lorsque je faisais de la compétition. Mélanie Turgeon a également

beaucoup de mérite, car elle s'est longtemps entraînée toute seule.

**Et les performances de Didier Cuche, que vous inspirent-elles?**

**A. F.:** A vrai dire, je ne m'attendais pas tellement à une médaille de sa part. J'ai l'impression qu'il se met trop de pression. Il a peut-être besoin de cela, mais, pour ma part, je n'aurai pas pu en supporter autant quand je courrais.

**Connaissez-vous encore beaucoup de monde dans le Cirque blanc?**

**A. F.:** Un petit peu. Cela fait tout de même 10 ans (réd: elle a 33 ans) que j'ai cessé la compétition à haut niveau, mais il y a encore quelques skieuses de mon époque.

**Avez-vous conservé une activité au sein du Giron jurassien?**

**A. F.:** Non. J'ai donné un coup de main après ma retraite, mais j'ai tout arrêté. Je suis partie au Canada pendant deux ans et demi et j'ai aussi d'autres priorités puisque je suis devenue mère de famille (réd: la Locloise est mère d'un petit Julien qui aura bientôt 2 ans et attend un deuxième enfant). Mais je continue de faire du ski pour le plaisir quand j'en ai la possibilité./JCE

## JOUR POUR JOUR IL Y A 15 ANS

Le chassé-croisé s'est poursuivi. Les «PP» ont, une fois de plus, dicté leur loi dans une descente majeure, en l'occurrence celle des championnats du monde de Calgary. Gagnant à Bormio, perdant à Crans-Montana, Pirmin Zurbriggen est sorti vainqueur d'un nouveau face à face entamé depuis des années avec Peter Müller. Second, tout comme à Sarajevo en 1984, «Pitsch» a perdu la dernière occasion de compléter son palmarès. A 31 ans, le skieur d'Adliswil s'est pourtant comporté en jeune premier attaquant et a glissé à merveille avec son dossard No 1. Son malheur a voulu qu'il trouve sur son chemin un skieur hors du commun répondant au nom de Pirmin Zurbriggen. Au Canada, la Suisse a signé un splendide doublé grâce à ses deux meneurs. La difficile descente du Mount Allan est venue consacrer les meilleurs techniquement et physiquement. La troisième place de Frank Piccard n'en a pris que plus de mérite. Le Tricolore, très à l'aise tout au long des entraînements, a ainsi mis fin à une longue période de disette outre-Jura avec beaucoup d'autorité./réd.

## ÇA S'EST DIT

LA PHRASE QUI TUE

«Si je suis septième de la descente, c'est sûrement parce que six autres filles ont été plus rapides que moi.»

L'implacable logique et le magnifique esprit de synthèse de la Française Carol Montillet, entendus dimanche sur les hauteurs de Saint-Moritz.

LA PHRASE EN OR

«Si vous saviez la nature du contrat qui me liait à La Chaux-de-Fonds, vous tomberiez des nues!»

Boris Leimgruber, qui s'est marié hier, racontant son «martyre» aux Mélèzes à nos confrères biennois.

LA PHRASE EN ARGENT

«Si j'avais eu la chance de jouer avec Hakan Yakin derrière moi, j'aurais marqué 15 buts de plus en équipe nationale.»

Tombé sous le charme du stratège du FC Bâle, Kubilay Türkyilmaz n'a pas manqué non plus d'adresser à sa façon ses salutations à ses anciens coéquipiers sous le chandail à croix blanche.

LA PHRASE EN BRONZE

«Mais qu'est-ce qu'on offrait, pour Noël, à un gamin, il y a 15 ans? Un vélo de course! Aujourd'hui, un scooter!»

Alain Bondue, directeur sportif de la formation française Cofidis, soucieux de l'avenir du cyclisme en France comme à l'étranger.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

**Alcoolisme.** Service médico-social, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcooliques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h).

**Allô cancer.** Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.

**Amicale des malentendants et des devenus sourds.** Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.

**Aspedah.** Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Rép.-fax 969 26 06. Ma 9-11h, 968 56 42. Me 19h30-21h30, 969 26 08. Je 8-10h30, 913 56 23.

**Association sesame.** Aide et soutien aux personnes en deuil. Case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds. Permanence téléphonique les mercredi et dimanche de 20h à 22h. Groupes de parole ou entretien individuel sur demande. Tél 724 06 05. <http://go.to./sesame>

**Association suisse des invalides. Procap** La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél/fax 032 968 00 33. Lu-je 14-17h30 et ve 8-12h.

**Association à la trotinette.** Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17h, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60.

**Avivo.** 032 913 16 09 ou 032 931 39 61.

**Centre de consultation Lavi.** Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

**Centre social protestant.** Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 968 37 31.

**Vestiaire,** 968 18 19. La boutique Habillerie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Vieux puits, Puits 1, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h. Bouquiniste, Soleil 2, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

**Centre de loisirs.** Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h, me 15-18h, 913 96 44.

**Centre psycho-social neuchâtelois.** Consultations rue Sophie-Mairet 29, lu au ve de 8h-12h/14h-18h. sa

8h-12h. di médecin de service et hôpital

**Chômeurs.** Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-16h30, tél. et fax 913 96 33.

**Club des loisirs.** Pour personnes du 3me âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.

**Consultations conjugales.** Rue du Collège 9, tél. 968 28 65.

**Consultation et information sociales.** Rue du Parc 119 La Chaux-de-Fonds.

Langue portugaise: jeudi 17h30 à 18h30; langue turque: mercredi 16h à 18h; pour les Balkans: lundi 16h à 18 h; pour l'Afrique: 15h à 17h.

**Consultations juridiques.** Serre 62, je 16-19h.

**Crèches.** Arc-en-Ciel Charrière 4 Tél 032 968 99 85. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6-18h30, ve 6-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. Garderie d'enfants Les Bonsais «Home Les Arbres» lu-ve de 6h30 à 19h, 967 44 10.

La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Nurserie Petits Nouveaux, Jardinière 91, 913 77 37.

**Croix-Rouge.** Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (chauffeurs bénévoles, prêts de livres à domicile, etc...), 7h30-12h.

Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30. Service des cours 032 725 42 10

**Ecole des parents.** Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.

**Entraide-chômage-services.** Serre 79. Écoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30 ou sur rdv. Café-contact tous les lundis 14h-17h30. Tél. 913 18 19.

**FRC-conseil.** Fédération romande des consommateurs. Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.

**Soins infirmiers indépendants en psychiatrie SIIP** Soins psychiatriques à domicile. Tél & fax 032/964 14 64. Natel 079/789 82 28.

**Groupe de maintenance cardio-vasculaire.** Centre Numa-Droz, entraînements lu 17h, me 12h, 913 54 58 ou 913 65 13.

**Groupe régional de la SP - La Chaux-de-Fonds.** Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.

**Habits du cœur.** Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.

**Information allaitement.** 913 78 04 ou 968 46 92.

**Information diabète.** Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55.

**Ligue contre la tuberculose.** Serre 12, lu-ve, 968 54 55.

**Mamans de jour.** Marché 4, lu/ma/je 8-11h/14-17h, 968 27 48.

**MCPJIN.** Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou divorce, Case postale 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).

**Parents anonymes.** Groupe d'entraide pour parents, 926 89 94.

**Planning familial.** Sophie-Mairet 31, lu-12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.

**Pro infirmis.** Marché 4, lu-ve, Service social de la Ligue contre le rhumatisme 032 968 83 28.

**Pro senectute.** Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).

**Samaritains.** Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.

**Service d'aide familiale.** Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.

**Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (SAVAS).** Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h.

**Société protectrice des animaux.** Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, tous les jours sur rendez-vous.

**Soins à domicile.** Tous les jours 967 63 41.

**SOS futures mamans.** 079/772 16 90 (24h/24h).

**Stomathérapie.** Consultations sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.

**Tourisme neuchâtelois.** Espacité 1, place Le Corbusier, lu-ve 9h-12h/13h30-17h30, sa 9h-12h. Tél 919 68 95, fax 919 62 97.

**Toxicomanie.** Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h.

Soupe à midi du lundi au vendredi.

**Violences - Solidarité femmes - violences conjugales,** rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds, tél 968 60 10.

DISTRICT DU LOCLE

**Association neuchâtelois «mamans de jour» district du Locle.** Permanence ma/ve 9h15-10h45. Tél. 931 64 23.

**Avivo.** 931 76 27 et 931 57 30.

**Centre de santé du Locle.** 933 00 00. Ergothérapie (communes du district) 933 00 00. Ligue contre les maladies pulmonaires (communes du district) 933 00 03. Pro Senectute (communes du district) 933 00 04. Service d'aide familiale (commune du Locle) 933 00 01. Service de soins à domicile (communes du Locle, des Brenets, et de la vallée de la Brévine) 933 00 03.

**Crèche.** Les Diablotins, Albert-Piguet 10, 931 18 52, lundi au vendredi de 6h30 à 18h00.

**Club des loisirs.** Pour personnes du troisième âge, 931 24 48.

**La Girandole** (Centre d'accueil) Grand-Rue 21, 1er étage, 931 01 71. Ma 10-15h, me 15-21h, ve 10-14h. Soupe le mardi et le vendredi.

**Office social.** Grand-Rue 5, lu 8-12h, ma-je 14-18h, 931 62 22.

**Samaritains.** Dépôt et location d'objets sanitaires, poste de police, 931 10 17 (24h/24h). Cours, 931 41 70.

**Service d'aide familiale des Montagnes neuchâteloises.** Pour La Sagne, Brot-Plamboz, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Le Cerneux-Péquignot et Les Brenets, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 20.

**Service de soins à domicile.** Pour Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 25.

**Service médico-social.** France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 931 28 15.

**Société protectrice des animaux.** 931 63 62 et 931 80 03.

**Tourisme neuchâtelois.** Daniel-JeanRichard 31, lu-ve 8h30-12h/14-18h30, sa 8h30-12h, 931 43 30, fax 931 45 06.

**Vestiaire Croix-Rouge.** Envers 1, je 14-18h30.

JURA BERNOIS

**Accord service.** Accompagnement et relève auprès des personnes handicapées ou malades. Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17, heures de bureau.

**Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary,** 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

**Centre social protestant.** Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 993 32 21.

**Cartons du cœur, Jura bernois.** Lundi à jeudi, 493 70 60.

**Fondation Contact Jura bernois.** Service d'information et de consultation pour les problèmes de toxicomanie, rue H.-F. Sandoz 26, Tavannes. Accueil lu-ve 032 481 15 16.

**Office du tourisme.** Av. de la Liberté, Moutier, lu-ve 8-12h/14-17h, 493 64 66.

**Office régional du tourisme Chaseral - La Neuveville.** Rue du Marché, La Neuveville: ma/ve 9h00-17h30, sa 9h -12h, 751 49 49.

**Planning familial.** Les Fontenays 27, Saint-Imier, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55.

**Pro senectute.** Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20.

**Résidence La Clarté.** Diesse, tél. 315 19 14

**SMAD - Service de maintien à domicile - district de La Neuveville.** Soins infirmiers, aide familiale et ménagère, Rte de Neuchâtel 19, tél. 751 40 61, fax 751 40 62. Secrétariat ouvert 9h30-11h. Dispensaire (excepté le jeudi) 16-16h45.

**Service psychologique.** Pour enfants et adolescents et service pédo-psychiatrique, consultations Saint-Imier, 941 13 43; Tavannes, 481 40 41.

**Service social.** Office central, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 00. Office régional, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 10. Office régional, rue H.-F. Sandoz 14, Tavannes, 482 65 10.

JURA

**Handicapés.** Dépôt-atelier de réparations de moyens auxiliaires pour handicapés, Delémont, Etang 5, 422 60 31.

**Office du tourisme des Franches-Montagnes.** Saignelégier, lu-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h/15-17h,

0901 123 400 (86 ct/min), fax 952 19 55.

**Service social des Franches-Montagnes.** Puériculture, soins à domicile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (mercredi après-midi), permanence Pro Infirmis,

mis, Le Noirmont, rue du Pâquier, 957 65 20.

**SOS futures mères.** 422 26 26 (24h/24h).

**Transport handicapés.** Service «Kangourou», Delémont, 422 85 43 ou 422 77 15.

VAL-DE-RUZ

**Aide familiale et soins infirmiers à domicile.** 717j. 24/24h., 853 15 31.

**Cours de sauveteurs.** Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 46 59 (centre).

**Infirmières indépendants à domicile et soins palliatifs.** 7j/7j 24h/24h 079 417 33 41

**Information allaitement.** 853 44 15.

**Mamans de jour.** 853 31 79.

**Office du tourisme.** Bureau de l'Association région Val-de-Ruz, Epervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h, tel. 853 43 34, fax 853 64 40.

**Protection des animaux.** 853 11 65.

CANTON & RÉGIONS

**Information sociale bonjour!** Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0848 804 124

**AGAPA.** Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitements - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.

**ANAAP-Le Déclit.** Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93

**ANPCD.** Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079/446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.

**ANPP.** Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes, tél et fax:032 842 66 03. E-mail [info@anpp.ch](mailto:info@anpp.ch)

**Neuchâtel Asloca.** Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél 724 54 24, fax 724 37 26.

**Association Alzheimer.** Lu-ve, 14-16h30, 729 30 59. Association neuchâteloise de services bénévoles, lu-ve 8h30-11h30, tél 724 06 00. Groupe de contact, auprès de Mme Claire Frauchiger, (le matin) tél 913 34 23.

**Association boulimie anorexie (ABA).** Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30 - 21h30, mer 9h-12h, ve 13h - 15h au numéro 725 05 82.

**Association lecture et compagnie.** Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case postale, 2035 Corcelles. Tél 731 70 41 ou 751 57 57.

**Association neuchâteloise de services bénévoles** (rue des Brévards 1a), tél. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.

**Association suisse de la maladie de Parkinson** (Groupe neuchâtelois). Le 3me jeudi tous les 2 mois. Pour tous renseignements, veuillez tél au 842 27 15. Parkinfon: ligne directe gratuite 0800 80 30 20 ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.

**Autorité de conciliation en matière de santé.** Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire CP 22 84, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.

**Cancer.** Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.

**Cancer du sein.** «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.

**Caritas.** Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.

**Cellule de debriefing 079 577 65 33** (répondeur / On vous rappelle le même jour)

**Centre de consultations Lavi - aide aux victimes** 889 66 49 ou 919 66 52 ou **La Main Tendue** (143) ou la police (117).

**Centre spécialisé pour handicapés de la vue.** Service social et réadaptation sociale, Peseux, 731 46 56.

**Chambre immobilière neuchâteloise.** Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.

**Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme.** Rue de la Maladière 35: tous renseignements, lu-ve 8-12h/14-17h, tél 032 722 59 60, fax 032 722 59 70.

**Lire et écrire** Cours de base pour adultes parlant bien le français 032 913 75 75

**Mouvement de la condition paternelle.** Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, Neuchâtel, 731 12 76.

**Parents information.** Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

**Permanences de consultation et information.** Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; langue portugaise, Vieux-Châtel 6, Neuchâtel, me 17h30-19h30, ou Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.

**Sages-femmes à domicile.** Pour tout le canton, Les Franches-Montagnes et le Jura bernois tous les jours de 8h à 20h, 079/280 48 28.

**Solidarité-femmes,** 968 60,10

**Sclérose en plaques. Société suisse de la sclérose en plaques.** Secrétariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.

**Serei.** Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44 (Crêt-duLocle) ou 426 13 65 (Bassecourt).

**SOS racisme.** 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Écoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.

**SOS racket-violence** 079/270 92 06.

**T.I.M** Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h /24 079 / 476 66 33.

**Troubles psychiques.** Centre psychosocial: 724 30 02. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, lu-ve 14-16h30. Tél. 721 10 93.

**Vivre sans fumer - Prévention** contre le tabagisme lu-ve 8h-12h et 13h30-17h. 723 08 60.

VAL-DE-TRAVERS

**Aide familiale et soins infirmiers à domicile.** 864 66 22, fax 864 66 23. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.

**Baby-sitting.** Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.

**CAPTJ.** Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guilléri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

**Centre de rencontre et d'animation (Cora).** Fleurier, 861 35 05. Permanences sociales: Centre social protestant, Pro Infirmis, Pro Senectute, consultations juridiques.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
**Galerie du Manoir.** «Manoir 2003». Ma-ve 15-1

L'ÉPHÉMÉRIDE

15 février 1723: Louis XV est proclamé majeur

À la mort de Louis XIV, en 1715, le jeune Louis XV, âgé de cinq ans, apparaît comme l'enfant du miracle destiné à sauver la dynastie sur le point de s'éteindre après la terrible série de deuils qui a frappé la descendance de son arrière-grand-père. Il sera donc aimé des Français, au moins jusqu'en 1750, comme aucun roi.

Élevé d'abord par sa gouvernante, Mme de Ventadour, l'enfant, émotif et secret, est confié à l'âge de 7 ans à un gouverneur, le maréchal de Villeroi, qui lui fait subir les contraintes de l'étiquette au cours de cérémonies interminables et lui apprend à dissimuler ses sentiments et à refouler sa timidité. Le jeune souverain en gardera un air froid et majestueux, mais aussi, par réaction, le goût de l'intimité. En revanche, il bénéficie d'une excellente éducation auprès du futur cardinal de Fleury, qui développera chez son élève le goût des sciences et des techniques.

À 11 ans, Louis XV fut fiancé à une des filles de Philippe V d'Espagne. Sacré l'année suivante, il fut proclamé majeur le 15 février 1723, à l'âge de 13 ans. Mais il devait attendre 20 ans avant de manifester le désir de gouverner personnellement.

Après la mort du Régent (2 décembre 1723), le pouvoir passa dans un premier temps entre les mains d'un descendant du Grand Condé, le duc de Bourbon puis, à partir de 1726, fut confié au cardinal de Fleury, qui laissa à Louis XV un royaume prospère. Entre-temps, l'infante avait été renvoyée et le roi marié en 1725 avec la fille d'un roi de Pologne détrôné, Marie Leczynska, de sept ans son aînée.

Cela s'est aussi passé un 15 février

2001 - La justice américaine décide d'ouvrir une enquête préliminaire sur la grâce accordée par l'ancien président Bill Clinton au financier Marc Rich, en fuite à l'étranger. L'Allemand Hans-Joachim Klein est condamné à

Francfort à neuf ans de prison pour sa participation à la prise d'otages des ministres de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) en décembre 1975, à Vienne, qui s'était soldée par la mort de trois personnes.

2000 - La Cour d'assises de Paris condamne Mamadou Traoré à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de 22 ans, pour avoir agressé six femmes en 1996, dont deux ont trouvé la mort. La Commission européenne lève l'immunité d'Edith Cresson, autorisant ainsi les autorités judiciaires belges à interroger l'ancienne commissaire dans le cadre de l'affaire «Berthelot».

1997 - L'opposition serbe décide de suspendre les manifestations organisées depuis trois mois contre le gouvernement, après la reconnaissance de ses victoires dans 14 villes, dont Belgrade, aux municipales du 17 novembre.

1996 - Un pétrolier libérien, le «Sea Empress», s'échoue au large du Pays de Galles, répandant 65.000 tonnes de brut dans la mer.

1992 - Les 12 pays membres de la Communauté européenne reconnaissent l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie.

1989 - L'URSS termine le retrait de ses troupes d'Afghanistan.

1987 - Yitzhak Shamir, chef du gouvernement israélien, déclare que les Etats-Unis ont élevé le statut d'Israël à celui d'un allié officiel.

1983 - La commission des droits de l'homme de l'ONU adopte une résolution réclamant le retrait des troupes étrangères du Cambodge.

1978 - Un accord est annoncé en Rhodésie visant à l'accès de Noirs à des postes-clés dans le gouvernement de Ian Smith.

1975 - L'URSS procède à une explosion nucléaire expérimentale pour déterminer si cette technique peut servir au percement de canaux.

1974 - L'écrivain dissident Alexandre Soljenitsyne, banni d'URSS, arrive en Suisse.

1973 - Les Etats-Unis et Cuba signent un accord por-

tant sur la mise en jugement ou l'extradition d'auteurs de détournements d'avions ou de bateaux.

1970 - Mis en service d'un oléoduc israélien, entre Eilat et Achkelon.

1965 - Chen Yi, ministre chinois des Affaires étrangères, déclare qu'une coexistence pacifique avec les Etats-Unis est hors de question.

1963 - Trois officiers accusés d'avoir monté un complot contre le général de Gaulle sont arrêtés.

1959 - Début d'une conférence à Zurich sur l'indépendance de Chypre.

1944 - Les forces américaines achèvent la reconquête des îles Salomon, dans le Pacifique. La RAF envoie un millier de bombardiers sur Berlin.

1942 - Singapour, colonie anglaise, se rend aux Japonais.

1898 - Le cuirassé américain «Maine» saute dans le port de La Havane.

1897 - Des forces alliées débarquent en Crète.

1894 - La France et l'Allemagne signent un accord sur le tracé des frontières entre le Congo et le Cameroun.

1806 - L'armée française occupe Naples. La France et la Prusse concluent un accord dirigé contre l'Angleterre, dans le cadre duquel les Prussiens ferment leurs ports aux bateaux anglais.

1798 - La République est proclamée à Rome, après la prise de la ville par les Français; le pape Pie VI, qui refuse de renoncer à son pouvoir temporel, est placé par les Français en résidence surveillée à Valence (Drôme).

1677 - Le roi d'Angleterre Charles II annonce la conclusion d'une alliance avec les Hollandais contre la France.

1589 - Le duc de Mayenne entre à Paris et est proclamé lieutenant-général du royaume par la Ligue catholique.

Ils sont nés un 15 février

- L'astronome italien Galilée (Galilei Galileo, dit) (1564-1642);

- Le philosophe et mathématicien anglais Alfred Whitehead (1861-1947). /ap

LES FAITS DIVERS

Capot en flammes à la place de l'Europe



Le SIS de Neuchâtel est intervenu hier à 18h50, place de l'Europe à Neuchâtel, pour le début d'incendie d'une voiture. Le sinistre a pu être circonscrit au moyen d'eau. Le compartiment moteur a été entièrement détruit par les flammes. /comm

PHOTO LEUENBERGER

NEUCHÂTEL ■ Début d'incendie. Jeudi à 20h35, le SIS de Neuchâtel est intervenu pour un début d'incendie chemin des Liserons 7, à Neuchâtel, où une machine à sécher le linge avait surchauffé. Dégâts matériels. /comm

■ Chute d'un motocycliste. Hier à 7h45, une moto, conduite par un habitant de Bôle, circulait sur la voie de gauche de l'échangeur Neuchâtel-Vauseyon, en direction de Peseux. Suite à une manœuvre de changement de voie, le motocycliste a perdu la maîtrise de son engin, heurté le trottoir longeant le bord de la voie de droite et chuté sur la chaussée. Blessé légèrement, le motard consultera un médecin. /comm

LES ÉTATS CIVILS

BOUDEVILLIERS ■ Naissances

- 1.1. Lopez, Julie, fille de Lopez, Aurelio, et de Durgnat Lopez née Durgnat, Carol Mary, à Hauterive. 3. Lambelet, Elisa, fille de Lambelet, Cédric, et de Lambelet née Hugonnet, Sandra, à Boudry. 5. Bloor, Oscar Axel Jakob Kylberg, fils de Bloor, Robert David, et de Bloor Kylberg, Marina Ulrika Karin Theresia, à Hauterive; Douard, Maïté, fille de Douard, Romain, et de Monnier Douard née Monnier, Marie France Irène, à Savagnier; Hostettler, Raphaël Nicolas, fils de Hostettler, Christian Claude André, et de Hostettler née Gander, Nicole, à Coffrane; Kohli, Eliot, fils de Kohli, Frédéric, et de Kohli née Regazzoni, Murielle, à La Chaux-de-Fonds. 6. Martinez, Romane Elisa, fille de Martinez, Daniel, et de Martinez née Monney, Françoise Erica Marceline, à La Chaux-de-Fonds. 7. Christen, Philippe, fils de Christen, François, et de Christen née Tritten, Sabine, à Dombresson. 8. Siron, Robin Maxime, fils de Siron, Patrick Olivier, et de Siron née Gindraux, Nathalie Anita, à Cortaillod. 10. Blanco Pérez, Jessica, fille de Blanco Diaz, José Andres, et de Pérez Santos, Concepcion, à Peseux; Schmid, Nathanaël David Samuel, fils de Schmid, Pierre, et de Schmid née Rota, Lorna Alma, à Saint-Blaise. 11. Loichot, Nathan, fils de Loichot, Yvan, et de Razafintsalama Loichot née Razafintsalama, Mandarivelo Lantoniainà, aux Hauts-Geneveys. 12. Billod, Danny, fils de Billod, Stéphane, et de Billod née Mata, Sandra, à La Chaux-de-Fonds; Casanova, Lorenzo Mario, fils de Casanova, Fabio, et de Casanova née Maeder, Françoise Elisabeth, à Colombier; Garavaldi, Kenzo, fils de Garavaldi, Sergio, et de Garavaldi née Cinnelli, Jessica Barbara, à Peseux; Labourey, Stewen, fils de Labourey, Franck Etienne Marti, Christine, à Savagnier. 14. Rollier, Ilan Bastian, fils de Rollier, Patrick, et de Rollier née Hoffmann, Martine, à Savagnier. 15. Reyes Loor, Elody Esther, fille de Reyes Loor, Javier Kelvis, et de Mathez Reyes Loor née Mathez, Catherine Martina, à Neuchâtel. 17. Grandjean, Elie Oscar, fils de Grandjean, Nicolas, et de Blandenier Grandjean née Schlatter, Patricia Claire, à

Auvernier. 18. Blandenier, Océane, fille de De Oliveira Pinho, Vitor Manuel, et de Blandenier, Isabelle, au Locle; Brenet, Maé Elsa, fille de Brenet, Frédéric Pascal, et de Kunz Brenet née Kunz, Fabienne, à Fontainemelon; Froidevaux, Xavier Théo, fils de Froidevaux, Stéphane Henri Germain, et de Froidevaux née Parisot, Désirée Julie, à Boudry; Zaugg, Léa Emma, fille de Zaugg, Cédric Gabriel, et de Zaugg née Molinari, Carmen Rose Marie, à Coffrane. 19. Lorenzini, Naëlle, fille de Lorenzini, Claudio, et de Lorenzini née Houkes, Yvette Krista, aux Hauts-Geneveys. 21. Gil Marques, Jessica, fille de Martins Marques, David, et de Gonçalves Gil Marques, Maria de Lurdes, à Peseux. 24. Ramos Rodrigues, Vanessa, fille de Gomes Sanches, Domingos, et de Ramos Rodrigues, Maria Fernanda, à Neuchâtel. 25. Liotta, Alfio, fils de Liotta, Luigi, et de Liotta née Ricca, Alessandra, aux Geneveys-sur-Coffrane. 26. Schneider, Mike, fils de Schneider, Roland Henri, et de Schneider née Prisacarou, Simona-Florina, aux Geneveys-sur-Coffrane; Steiner, Guillaume, fils de Steiner, Jean-Paul Maurice, et de Steiner née Perucchi, Cécile, à Peseux. 27. Juillerat, Louise Marianne, fille de de Reynier, Christian Alain, et de Juillerat, Anne-Laure, à Dombresson. 28. Hilbrink, Maïté, fille de Hilbrink, Nils Anton, et de Hilbrink née Esseiva, Sophie, à Auvernier. 29. Tenorio Cavalcante, Sandro, fils de Tenorio Cavalcante, Daniel, et de Tenorio Cavalcante née Riat, Marie-Ange Crystèle Annabelle, à Neuchâtel. 31. Baggenstoss, Maxence, fils de Baggenstoss, Alfred, et de Droz Baggenstoss née Droz, Marie-Christine, à Savagnier; Maeder, Tina, fille de Maeder, Denis, et de Maeder née Bühler, Alexandra Angelika, à Chabrey VD; Perrin, Dorian Théo, fils de Perrin, Jean-Luc, et de Perrin née Hauswirth, Valérie, à Auvernier. ■ Décès

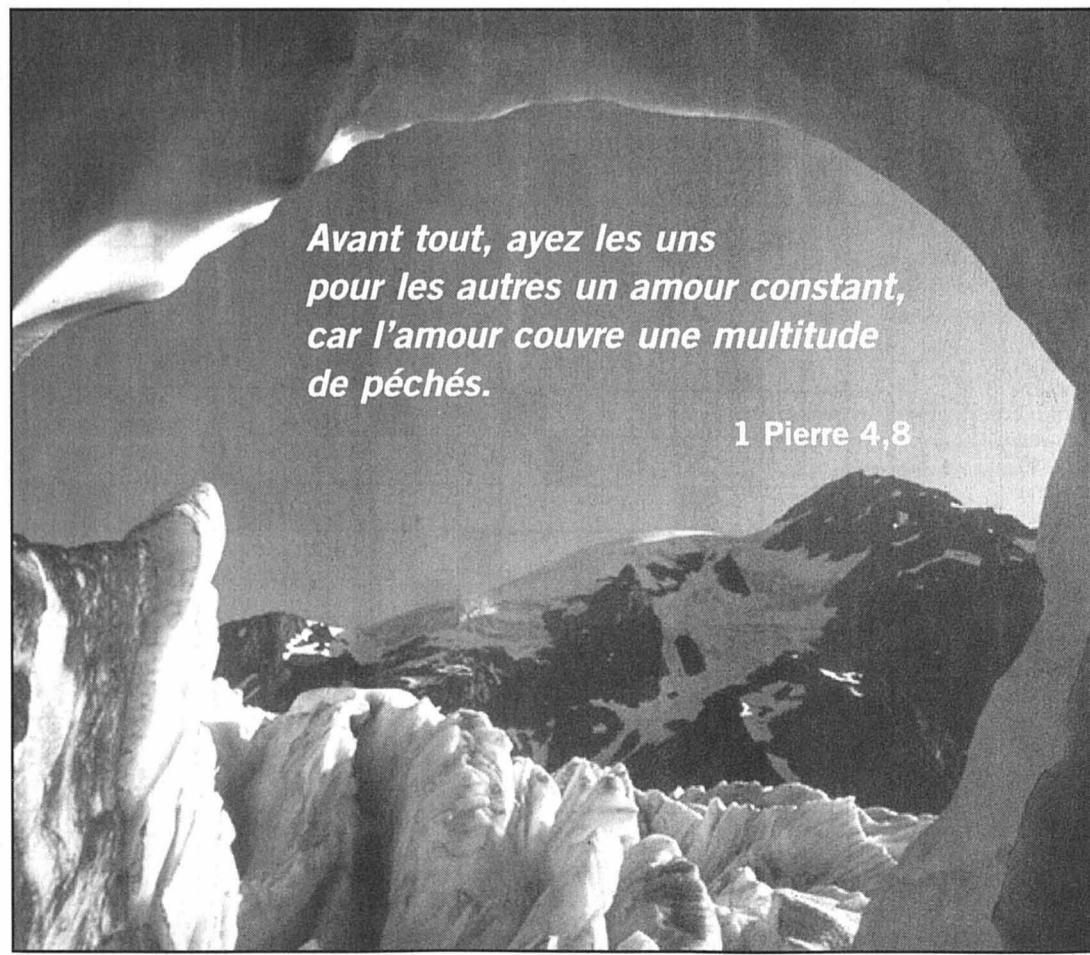
14. Sigrist, André, 1909, veuf de Sigrist née Gutknecht, Susanne Emma, aux Geneveys-sur-Coffrane. 16. Matthey née Zimmerli, May Elisabeth, 1911, veuve de Matthey, Roger Arthur, à Cernier. 19. Évard, Yvonne Marthe, 1922, à Savagnier. 21. Perret, Francis Adrien, 1914, veuf de Perret née Vermot-Petit-Outehnin, Nelly Marguerite, à Boudrevilliers. 27. Louviot née Schneuwly, Nelly Georgette, 1922, veuve de Louviot, Roger Georges, à Cernier. 30. Lienher née Blank, Louise Adèle, 1924, veuve de Lienher, Charles François, à Savagnier.

NEUCHÂTEL ■ Naissances

27.1. Ferati, Liona, fille de Ferati, Davit et de Ferati née Ibbishi, Luljete. 28. Porret, Jemima, fille de Porret, Marc-André et de Sanchez Castillo, Bibiana; Fernandez Buitron, Marco, fils de Fernandez Rodriguez, Juan Manuel et de Buitron Cisneros, Lucia de las Mercedes. 29. Fernandes de Assunção, Alexandre, fils de de Assunção, Joao et de de Assunção née Fernandes, Maria da Graça. 30. Descombes, Fabien, fils de Descombes, François et de Descombes née Jacot-Descombes, Catherine; da Rocha Moreira Domingues, Mathis, fils de da Rocha Moreira Domingues, Sergio Manuel et de da Rocha Moreira Domingues née Kähr, Muriel. 31. Guinchard, Camil Yannis Tristan, fils de Guinchard, Blaise Claude et de Iskander Guinchard née Iskander, Rachida. 1.2. Callét-Molin, Giulia, fille de Callét-Molin, Vincent Ferréol et de Spirito Callét-Molin née Spirito, Michela; Zmoos, Yasmine, fille de Zmoos, Markus et de Zmoos née Galli, Isabelle; Mboup, Lily Rokhaya, fille de Mboup, Aliou et de Dubois Mboup née Dubois, Valérie.

DÉCÈS

Noiraigue  
Henri Montandon, 1914.  
Rossemaison  
Maria Vuilleumier, 1916.  
Asuel  
Yvette Lachat, 1948.  
Porrentruy  
Gabriel Boinay, 1926.  
Glovelier  
Albert Schlüchter, 1919.  
Le Bémont  
Joseph Rebetez, 1931.



Avant tout, ayez les uns pour les autres un amour constant, car l'amour couvre une multitude de péchés.

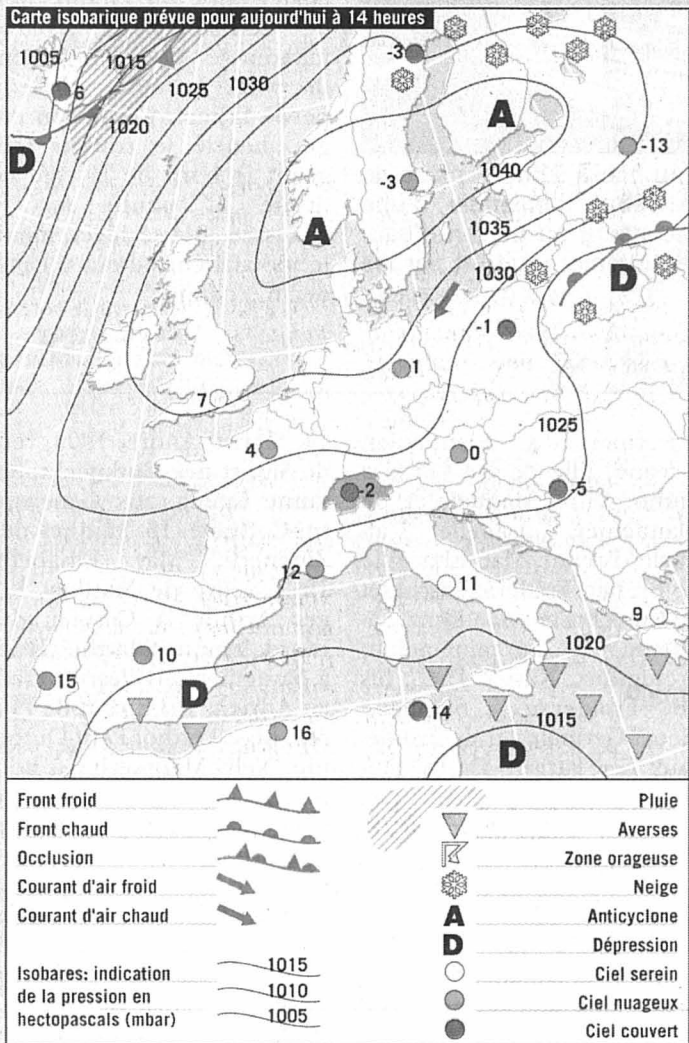
1 Pierre 4,8

AUJOURD'HUI

Un soleil hors de portée

Situation générale: on ne sait pas si c'est le Jura qui est trop bas ou le stratus excessivement haut, la grisaille faisant la une dans le ciel. Les anticyclones ont parfois des effets pervers à cette saison. En tout cas, celui qui joue ses gammes entre les îles Britanniques et la Russie provoque un flux assez fort de bise sur la région. Prévisions pour la journée: une chape grise et uniforme est bien accrochée au-dessus de vos têtes et peu d'endroits échappent à la règle. Seuls les plus hauts sommets jurassiens émergent par moments. La bise vous gèle les os avec des températures situées entre moins 1 et moins 5 degrés selon l'altitude. Demain: même type de temps, plus froid encore. Ensuite: temps généralement plus clair.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter  
Faustin

Températures  
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: -1°
- Boudry: -1°
- Cernier: -2°
- Fleurier: -2°
- La Chaux-de-Fonds: -3°
- Le Locle: -3°
- La Vue-des-Alpes: -5°
- Saignelégier: -3°
- St-Imier: -2°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: très nuageux, -1°
- Berne: très nuageux, -4°
- Genève: très nuageux, 0°
- Locarno: très nuageux, 4°
- Sion: beau, -1°
- Zurich: très nuageux, -5°

... en Europe

- Athènes: variable, 8°
- Berlin: beau, 2°
- Istanbul: neigeux, 4°
- Lisbonne: pluie, 11°
- Londres: beau, 4°
- Madrid: très nuageux, 8°
- Moscou: très nuageux, -2°
- Paris: peu nuageux, 0°
- Rome: pluvieux, 9°

... et dans le monde

- Bangkok: pluvieux, 33°
- Le Caire: variable, 18°
- Johannesburg: variable, 28°
- Miami: variable, 24°
- Pékin: ensoleillé, 9°
- Rio de Janeiro: pluvieux, 35°
- San Francisco: pluvieux, 16°
- Sydney: variable, 25°
- Tokyo: variable, 13°

Soleil

Lever: 7h38  
Coucher: 17h56

Lune

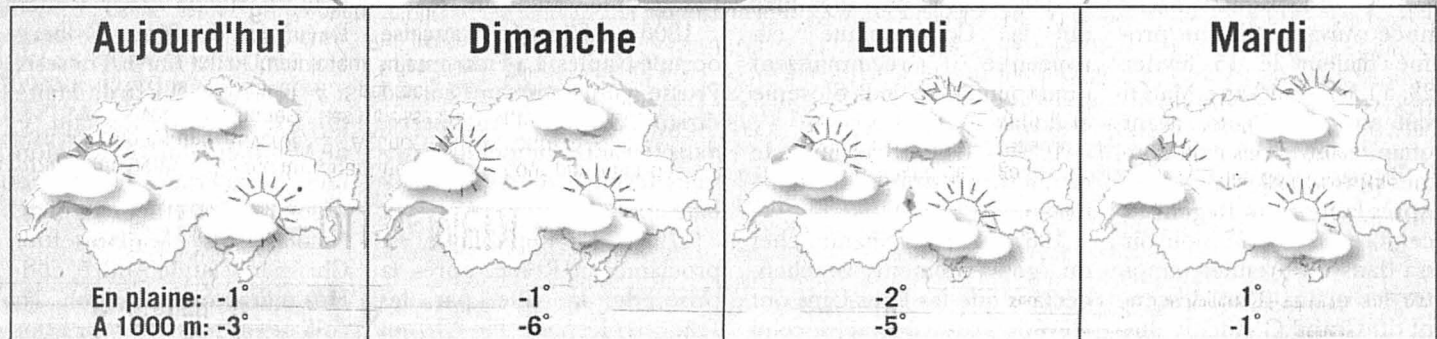
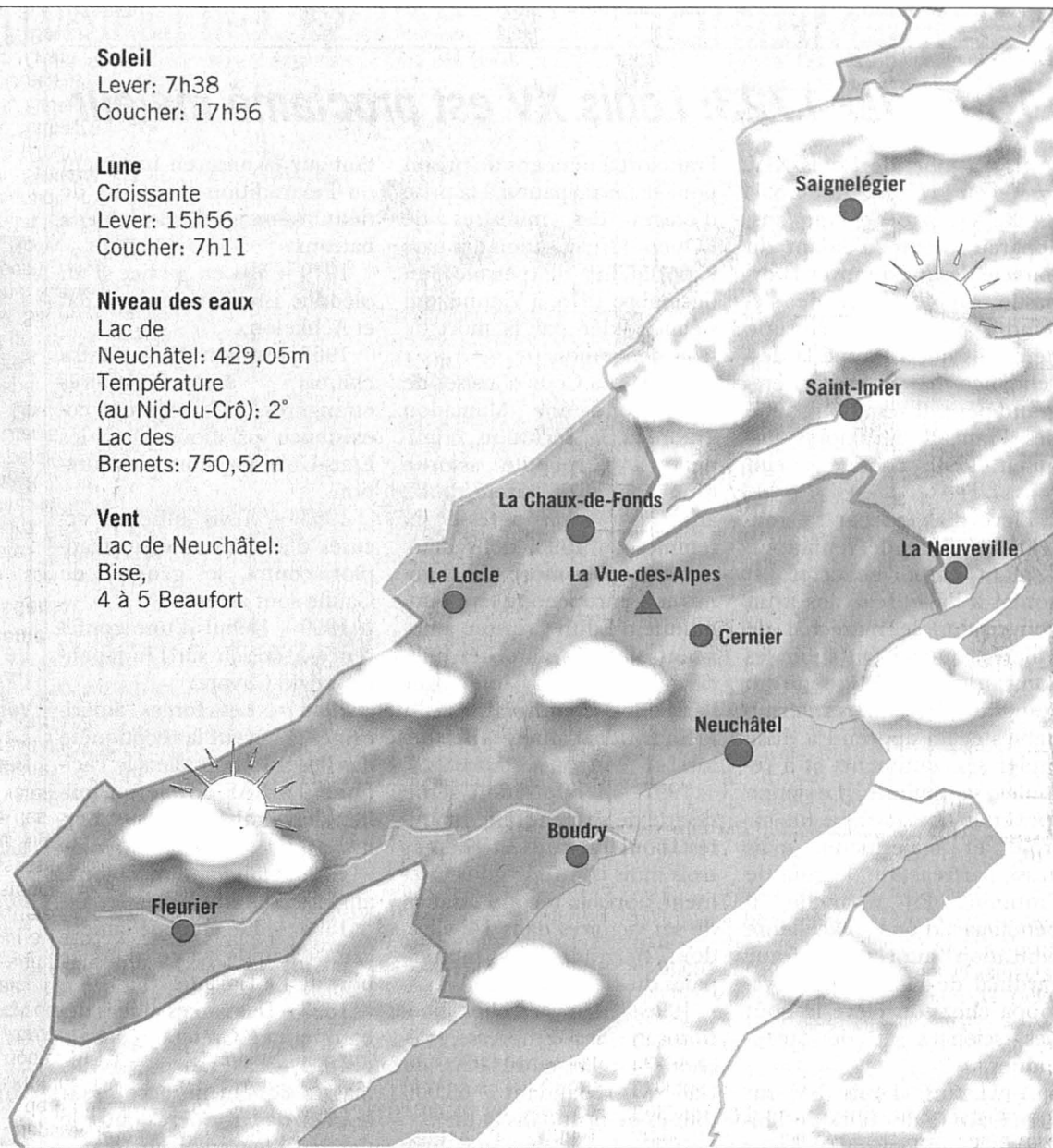
Croissante  
Lever: 15h56  
Coucher: 7h11

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,05m  
Température (au Nid-du-Crô): 2°  
Lac des Brenets: 750,52m

Vent

Lac de Neuchâtel:  
Bise,  
4 à 5 Beaufort



Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

LE BILLET

Le droit de rêver

L'attente se prolonge dans cette poste de quartier. Le silence plane, les clients attendent patiemment que leur numéro s'affiche sur le petit écran. On entend juste le «bip» du changement de chiffre. Pas très folichon tout ça. Pourtant, dans cette ambiance glauque, certains clients semblent ailleurs. Leur regard se perd. Nulle part. Puis, ils se réveillent, mais il est parfois déjà trop tard. Comme pour cette cliente qui constate que son numéro a passé. Elle se rend à un guichet où la préposée

lui fait remarquer qu'elle a attendu patiemment son arrivée. «Ma foi, madame, maintenant il vous faut attendre le prochain tour», lance sèchement la fonctionnaire. «Oh, excusez-moi, j'étais juste en train de rêver», répond la cliente gênée. Mais ça n'écourtera pas son attente. «Tant pis», se dit-elle en souriant. Son rêve devait bien valoir quelques minutes d'attente supplémentaires. Prendre le droit de rêver ça se paie, mais parfois ça en vaut la peine. Julian Cerviño

INSOLITE

Ah, l'amour!

Dans le comté de Cabarrus County, l'amour est partout. Y compris dans l'annuaire. En effet, Cabarrus est la ville des Etats-Unis comptant la plus grande proportion de gens portant le nom de... Love, huit fois plus que la moyenne nationale, selon un cabinet de recherche en marketing de San Diego. Il ressort de cette étude que trois autres comtés de Caroline du Nord - Union, Gaston et Mecklenburg -

ne sont pas très loin de Cabarrus, faisant de cet Etat de la côte est américaine l'un des plus... «aimables». Pour arriver à leur conclusion, les chercheurs ont examiné le recensement des comtés de plus de 100.000 habitants. Ils ont découvert que 0,03% de la population américaine porte le nom de Love et que les Love du comté de Cabarrus représentent 0,24% de la population du comté. /ap

LA GRILLE DU SAMEDI

Horizontalement: 1. Se montrer, par une moue, difficile à contenter. Adverbe. 2. Agence. Autant que l'on veut. 3. Chimère. Les mousses en possèdent. Etabli solidement. 4. Spectacle de variétés. Fleuve. Avait de tumultueux sujets. De même. 5. Abréviation religieuse. Religieuse. Note. Monture sobre. 6. Prophète biblique. Sorte d'accroc. Tissu sobre. Qui dépasse les limites. 7. Ville des Etats-Unis ou de l'Inde. Ar buste ornemental. 8. Ville du Dauphiné. Durée indéfinie. Associé. Exprime un doute. 9. Poète russe qui se suicida. Possessif. Abruti. Fait l'affaire. 10. Danse ancienne. Se dit des plus anciens terrains tertiaires. Souhait. 11. Mis en communication. Il y a quarante-huit heures. Un peu de terre. 12. Rabat-joie. Qui a l'aspect de la rouille. 13. Abréviation routière. Pronom. Instrument de chirurgie. A l'existence. 14. Normand qui conquit la Sicile. Possessif. Faire entrer (dans un tout). 15. Ville du Nigeria. Appareil de culture physique. Mère des Dioscures. 16. A l'existence. Grand vêtement sans manches. De quoi faire des glanes. 17. Adverbe. Sans résidence fixe. Taureau qui était sacré. Se meut peu. 18. Plante fourragère. Exprimé d'une manière peu fidèle. On en utilise

pour parfumer des bains. 19. Place. Organe de contrôle (d'une planteuse, par exemple). Œuvre musicale. 20. Cave. Mis à l'épreuve. C'est à son sexe qu'il doit sa célébrité. Verticalement: 1. Se dit de grands capitaines. Hors champ. 2. L'esthète le goûte. Agréable. Elle suffoque parfois. 3. Prince de Kiev, héros d'un opéra de Borodine. Archipel des Antilles. Trou de boulin. 4. Qui a une saveur âpre. Colorant. Barre de gouvernail. 5. Griserie. Abréviation médicale. Moyen d'orientation. 6. Machine agricole. Métal voisin de l'étain. Donner son assentiment. 7. A beaucoup de succès. Estampé. De bonne grâce. 8. Supplice ancien. Danse ancienne. Plante potagère. Parménide en était un. 9. Format de papier. Ne pas continuer. 10. Chose délicieuse. Aussi promptement. Chaîne de montagnes, en langue portu-

gaise. Pronom. 11. Ville des Pays-Bas. Couteau de poche. Dont la vie est exemplaire. 12. Vent froid. C'est lui, selon une tradition, qui fit le premier du vin. Tipperary en fait partie. Indésirable. 13. Le pelvis en est formé. Filin de retenue d'une mine. Vitamine. Grimpeur. 14. Ville de Belgique. Plante potagère. Exprime une émotion vive. 15. Dit à haute voix. Embellis. Que rien n'arrête ni ne rebute. 16. Exprime un doute. Procédure de contrôle de l'exécution des objectifs d'une entreprise. Charge d'un baudet. Lettre grecque. Legs du passé. 17. Qui n'existe plus. Qui a son compte. N'insiste pas. 18. Pensionnaire. Organisations charitables. Fait monter la température. 19. Tableau de prix. Petit four. Va bien. Instrument de musique. 20. Fait paître. Crime commis contre la sûreté de l'Etat.

Solution du problème de la semaine précédente

Horizontalement: 1. Manger son blé en herbe.- 2. Atout. Onéreux. Eléate.- 3. Rouerie. Réveillons.- 4. Que. Inusité. Laird. Gé.- 5. Ut. Henry. Essen. Nuire.- 6. Empire. MTS. Œuf. Ecus.- 7. Rôles. Gerson. Ilesha.- 8. Umar. Entier. Iton. Nul.- 9. Net. A corps perdu. Ce.- 10. Pneumonie. Irrésolues.- 11. Otarie. Erinyes. Remue.- 12. Unaus. In. Xérés. Ohm.- 13. Nô. Enragées. Lotion.- 14. Tri. Tapé. Gai. Iéna. PJ.- 15. Impénétrables. Isère.- 16. Lear. Truelles. Inès.- 17. Angèle. Lu. Issoire. St.- 18. Stèle. Testé. Arrangée.- 19. Sa. Aveu. Se-reines. On.- 20. Elites. Dilemme. Epaté. Verticalement: 1. Marquer un point. Lassé.- 2. A tout moment. Oriental.- 3. Noue. Plateau. Image.- 4. Gué. Hier. Urne. Prêlat.- 5. Etriers. Amiante. Lève.- 6. Inné. Ecœurante. Es.- 7. Sœur. Gnon. Saper. Tu.- 8. On. Symétrie. Gétule.- 9. Neri. Triperie. Réussi.- 10. Bretesses. Inégal. Tel.- 11. Levés. Orpin. Sablière.- 12. Eue. Son. Eryx. Iles. Em.- 13. Exilée. Irréel. Essaim.- 14. La Nuit des rois. Orne.- 15. Héli. Flous. Été. Dire.- 16. Elorn. En. Orsini. Rase.- 17. Rendues. Clé. Oasien.- 18. Bas. Ichneu-mon. En. Goa.- 19. Et. Gruau. Euh. Présent.- 20. Epées. Lèse-majesté.

